



**ALCOOLIKUES ANONYMES**

**UNION ALCOOLIKUES ANONYMES**

29, rue de Campo Formio  
75013 PARIS

01 48 06 43 68  
bsg@aafrance.fr

## **Rapport de la 46<sup>ème</sup> conférence des services généraux et de l'assemblée générale ordinaire de l'association Union Alcooliques anonymes**

28, 29 et 30 avril 2017

La Clarté Dieu – 95 rue de Paris  
91400 Orsay

*La conférence souhaite que les structures régionales et les groupes partagent au cours de l'année précédant la conférence sur le thème choisi. Souhait agenda 2007*

***Thème choisi : Services et responsabilité***



**Modérateurs : Patrick Fo et Hervé M**

*Le rapport final de la conférence est publié au cours de l'été et on y trouve un dossier complet des rapports, discussions, ateliers et résolutions. Ce n'est pas un compte rendu mot à mot, mais aucun aspect important de la conférence n'y est omis.*

*Manuel du service chez les AA – Chapitre 7*

Site officiel : [www.alcooliques-anonymes.fr](http://www.alcooliques-anonymes.fr)



## Table des matières - Sommaire

|  |            |
|--|------------|
| Introduction à la conférence .....   | 3          |
| Textes lus en ouverture de la conférence .....   | 4          |
| Ordre du jour.....   | 5          |
| Liste des participants.....  | 6          |
| <b>Condensé des résolutions et souhaits adoptés .....</b>  | <b>8</b>   |
| <b>Sommaire des questions des régions .....</b>  | <b>10</b>  |
| Réponses apportées aux questions des régions avant la conférence .....                                 | 12         |
| <b>Rapport des commissions – Vote des résolutions et souhaits .....</b>                                | <b>32</b>  |
| Commission finances (vote du quitus et du budget) .....  | 34         |
| Commission structure et politique générale.....  | 38         |
| Commission littérature & archives - international.....   | 41         |
| Commission pôle communication.....   | 44         |
| Commission pôle institutions.....  | 50         |
| Commission plénière agenda .....   | 52         |
| Ateliers .....   | 53         |
| Carrefour européen francophone d'échanges (CEFE) .....   | 56         |
| Rapport de l'atelier plénier .....   | 57         |
| Approbation du rapport de la conférence 2016 .....   | 59         |
| Allocution du président de l'association Union Alcooliques anonymes .....                              | 59         |
| Rapport du conseil des services généraux (rapport moral de l'association UAA) .....                    | 59         |
| Rapport de la délégation mondiale.....   | 63         |
| Présentation et élections des candidats .....  | 69         |
| Présentation de la déléguée à l'international .....  | 72         |
| Présentation des nouveaux responsables des comités nationaux .....                                     | 72         |
| Présentation du congrès 2017 .....   | 74         |
| Parole aux invités .....   | 75         |
| Parole aux serviteurs sortants du conseil des services généraux élargi .....                           | 77         |
| Election des modérateurs et des membres du comité de préparation de la conférence 2018 .....           | 80         |
| Présentation de la conférence 2018 .....   | 80         |
| <b>Annexe 1 Rapport de conférence 2016 - Addendum .....</b>  | <b>81</b>  |
| <b>Annexes 2 Finances .....</b>  | <b>83</b>  |
| Comparaison du compte de résultat avec le budget 2016 .....  | 83         |
| Contributions par région au 31 décembre 2016 .....   | 84         |
| Ventes de littérature par région au 31 décembre 2016 .....   | 85         |
| Utilisation des dollars de sobriété – année 2016 .....   | 86         |
| Règles et méthodes comptables .....  | 87         |
| Bilans actif et passif 2016.....   | 89         |
| Compte de résultat 2016 .....  | 91         |
| Budget simplifié pour l'exercice 2017 .....  | 92         |
| <b>Annexes 3 Commission structure et politique générale .....</b>                                      | <b>93</b>  |
| <b>Annexe 4 Rapport annuel 2016 des Editions AA .....</b>  | <b>98</b>  |
| <b>Annexe 5 Commission littérature &amp; archives - international .....</b>                            | <b>102</b> |
| <b>Annexe 6 Commission pôle communication .....</b>  | <b>103</b> |
| <b>Annexe 7 PV de l'assemblée générale ordinaire de l'association Union Alcooliques anonymes .....</b> | <b>104</b> |
| <b>Annexe 8 Commission plénière agenda.....</b>  | <b>105</b> |



# Introduction à la conférence

## Résolution

Proposée par Bill W. et adoptée au congrès du 20<sup>ème</sup> anniversaire des AA en 1955

*(Cette résolution autorise la conférence des services généraux à agir au nom des Alcooliques anonymes et à prendre la succession de ses cofondateurs)*

**Nous**, les membres du congrès du vingtième anniversaire des Alcooliques anonymes, rassemblés ici à St. Louis en ce mois de juillet de l'année 1955, nous nous déclarons convaincus que notre association est maintenant parvenue à l'âge adulte et qu'elle est entièrement prête à prendre pleine et permanente propriété du triple héritage qui nous a été légué par les AA, à savoir l'héritage du rétablissement, de l'unité et du service.

**Nous** croyons que la conférence des services généraux des Alcooliques anonymes, telle que créée par nos cofondateurs, le docteur Bob S. et Bill W., et conformément à l'autorisation que lui ont donnée les administrateurs de la Fondation alcoolique, est devenue pleinement capable d'assumer la garde des douze traditions des AA et de prendre en charge l'orientation et la surveillance du service offert dans le monde entier par notre association, ainsi qu'il est prévu dans le *Third Legacy Manual of World Service* (Manuel du troisième héritage des services mondiaux) (maintenant appelé le *Manuel du service chez les AA*) récemment révisé par Bill W., cofondateur encore vivant (*Bill est décédé le 24 janvier 1971*), de même que l'organisation et la surveillance du conseil des services généraux des Alcooliques anonymes.

**Nous** avons aussi entendu et dûment appuyé la proposition de Bill W., voulant que la conférence des services généraux des AA prenne maintenant la succession permanente des fondateurs du mouvement, et en hérite toutes les charges et responsabilités particulières qu'ils assumaient, afin d'éviter ainsi pour l'avenir toute éventuelle course au prestige individuel ou au pouvoir personnel et d'assurer aussi à notre association le moyen de fonctionner de façon permanente.

**QU'IL SOIT DONC RESOLU** que la conférence des services généraux des Alcooliques anonymes devienne, à compter de ce jour du 3 juillet 1955, la gardienne des traditions des Alcooliques anonymes, l'agent de perpétuation des services mondiaux de notre association, la voix de la conscience de groupe de notre association toute entière, et le seul successeur de nos cofondateurs, Bill et le docteur Bob.

**ET IL EST ENTENDU** que la conférence des services généraux ne pourra changer ou amender ni les douze traditions des Alcooliques anonymes ni les garanties décrites à l'article XII des statuts de la conférence sans avoir d'abord obtenu le consentement des groupes dûment inscrits du monde entier. (*On inclut ainsi tous les groupes connus des bureaux des services généraux dans le monde*). Un avis sera valablement signifié à tous ces groupes pour les informer de toute proposition de changement, et les groupes auront un délai d'au moins six mois pour étudier cette proposition. De plus, avant que la conférence puisse prendre position, elle aura dû recevoir dans les délais prévus l'assentiment écrit d'au moins les trois quarts de tous les groupes inscrits qui répondront à cette proposition.

**NOUS RETENONS EN PLUS** que, conformément à l'article XII des statuts de la conférence, la conférence s'engage envers l'association des Alcooliques anonymes selon les termes qui suivent :

Dans toutes ses délibérations, la conférence des services généraux se conformera à l'esprit de la tradition AA, en prenant soin de ne jamais devenir le siège d'une trop grande concentration de richesse ou de pouvoir ; elle aura, en saine administration, la prudence de s'assurer d'un fond de roulement suffisant et une réserve appropriée ; aucun de ses membres ne devra jamais se retrouver en position d'autorité absolue par rapport à un autre ; elle prendra toutes ses décisions importantes par vote après discussion, en recherchant la plus grande unanimité chaque fois que cela est possible ; elle ne prendra jamais de mesures punitives personnelles et ne posera aucun geste qui puisse provoquer de controverse publique ; elle ne fera jamais acte de gouvernement, bien qu'elle soit au service des Alcooliques anonymes, et demeurera toujours, à l'image de l'association qu'elle sert, démocratique en pensée et en acte. (*Cette résolution est adoptée par acclamation par le congrès et, à la conférence, par une résolution dûment soumise au vote*).

St Louis, Missouri, le 3 juillet 1955.

## La conférence peut-elle engager l'ensemble du mouvement ?

A moins de dispositions contraires à ses statuts, la conférence devrait toujours pouvoir décider de quelles affaires elle disposera entièrement elle-même, sous sa propre responsabilité, et des sujets pour lesquels elle consultera les groupes AA (ou plutôt, habituellement, les responsables de comités ou les RSG), pour avoir leur opinion ou des conseils précis.

Il devrait donc être clairement entendu et accepté que nos délégués à la conférence sont d'abord les serveurs mondiaux de l'ensemble des AA, que c'est seulement en deuxième lieu qu'ils représentent leurs régions respectives. Par conséquent, ils devraient avoir le droit, pour les décisions finales, de voter à la conférence des services généraux au meilleur de leur jugement et selon la voix de leur conscience à ce moment-là.

De la même manière, les administrateurs du conseil des services généraux (bien sûr dans les limites de leurs propres statuts et règlements) devraient pouvoir à tout moment décider quand ils agiront pleinement selon leur propre responsabilité ou quand ils demanderont à la conférence conseils, approbation d'une résolution, ou décision effective et orientation.

Dans le cadre de leurs responsabilités clairement définies ou implicites, toutes les sociétés de service domiciliées au siège social, tous les comités, le personnel cadre ou les directeurs devraient être également investis du droit de décider quand ils agiront entièrement de leur propre autorité ou quand ils s'en remettent à l'autorité supérieure immédiate.

Extrait du 3<sup>ème</sup> concept des services mondiaux

## Textes lus en ouverture de la conférence

### **Prière de la sérénité**

Mon Dieu, donnez-moi la sérénité d'accepter les choses que je ne puis changer, le courage de changer les choses que je peux et la sagesse d'en connaître la différence.

### **Préambule**

Les Alcooliques anonymes sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des AA. Les AA ne demandent ni cotisation, ni droit d'entrée ; nous nous finançons par nos propres contributions. Les AA ne sont associés à aucune secte, confession religieuse ou politique, à aucun organisme ou établissement ; ils ne désirent s'engager dans aucune controverse ; ils n'endossent et ne contestent aucune cause. Notre but premier est de demeurer abstinents et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.

Copyright © by The AA Grapevine, Inc. - Reproduit avec la permission

### **Pourquoi avons-nous besoin d'une conférence ?**

*Le regretté Bernard B. SMITH, un ami non alcoolique alors président du conseil d'administration et l'un des architectes de la structure de la conférence, a répondu de façon superbe à cette question dans son allocution d'ouverture de la réunion de 1954 :*

« Nous n'avons peut-être pas besoin d'une conférence des services généraux pour assurer notre rétablissement. Nous en avons sûrement besoin pour assurer le rétablissement de l'alcoolique qui titube dans le noir à moins d'un coin de rue d'ici. Nous en avons besoin pour assurer le rétablissement de l'enfant qui naît ce soir et dont le destin en fera un alcoolique. Nous en avons besoin pour offrir, en accord avec notre douzième Étape, un refuge permanent aux alcooliques qui, dans un lointain avenir, pourront trouver chez les AA cette même renaissance qui nous a permis de recommencer à vivre.

Nous en avons besoin, parce que, plus que tous les autres, nous sommes conscients des ravages engendrés par cet appétit humain de pouvoir et de prestige dont nous devons tous nous assurer qu'il ne pourra jamais envahir notre Mouvement. Nous en avons besoin pour protéger les AA de toute forme excessive de gouvernement, tout en les protégeant contre l'anarchie. Nous en avons besoin pour épargner au mouvement la désintégration tout en le préservant de la surstructuration. Nous en avons besoin pour que le mouvement des Alcooliques anonymes, et lui seul, soit l'ultime dépositaire de ses douze étapes, de ses douze traditions et de tous ses services.

Nous en avons besoin pour assurer que tous les changements effectués dans le mouvement ne répondent qu'aux besoins et aspirations de tous les membres et non pas de quelque groupuscule. Nous en avons besoin pour assurer que les portes des AA soient toujours ouvertes, de sorte qu'en tout temps, toute personne qui souffre d'alcoolisme puisse librement franchir ces portes, être bien accueillie et se sentir bienvenue. Nous en avons besoin pour assurer que les Alcooliques anonymes ne demandent jamais aux gens qui comptent sur nous de quelle race ils sont, de quelle confession ou de quel rang social »

Manuel du service chez les AA – Chapitre 1 – Reproduit avec la permission d'AA World Services, Inc.

*Lecture d'un texte du Chanoine RAVEN décrivant les conditions d'une véritable fraternité. Bernard SMITH a considéré que ce texte représentait pour AA une force créatrice et dynamique, apte à libérer notre énergie latente pour permettre de vivre et d'agir d'une façon constructive.*

« Trois conditions sont nécessaires pour la création d'une véritable fraternité. La possession d'un idéal commun dépourvu d'égoïsme et de rivalité. L'établissement d'un but commun assez élevé pour éclairer l'imagination et susciter la loyauté. La fraternité et l'unité impliquant la joie et l'enthousiasme d'appartenir à une association organisée et engagée dans un travail à plein temps.

Cette fraternité atteint son apogée lorsque l'idéal est très élevé et très exaltant ; lorsque la tâche captive chaque once de notre force et chaque élément de notre être, lorsque l'unité est tellement forte et profonde que nous nous comprenons les uns les autres sans effort conscient, que nous devinons les besoins non avoués et que nous y remédions immédiatement et spontanément. Dans de telles conditions, toute l'énergie que nous gaspillons souvent à satisfaire nos jalousies et nos vanités, à sauvegarder les apparences et à réprimander les autres, devient disponible pour un travail créateur ».

Le mouvement des AA devient adulte, p. 282 – Reproduit avec la permission d'AA World Services, Inc.  
Par Bernard Smith, Président des services généraux 1951-1956

### **Les douze traditions (version intégrale)**

Confère manuel du service chez les AA Edition 2015-2016 – Page S13

### **Les douze concepts (version abrégée)**

Confère manuel du service chez les AA Edition 2015-2016 – Page IV

## Ordre du jour

### Vendredi

|               |  |
|---------------|--|
| 12h45 – 14h30 | Réunion plénière<br>Présentation des invités<br>Présentation des secrétaires techniques / scrutateurs pour les votes<br>Appel des membres votants et des délégués adjoints<br>Approbation du rapport de la conférence 2016 (addendum - annexe 1)<br>Présentation des candidats<br>Allocution du président de l'Union AA<br>Rapport du conseil des services généraux<br>Distribution de la liste des thèmes à choisir pour la conférence 2018<br>Tirage au sort de deux scrutateurs parmi les délégués 3 <sup>ème</sup> année |
| 15h00 - 19h00 | Travail en commissions   |
| 20h15 – 20h30 | Réunion modérateurs conférence / modérateurs et secrétaires des ateliers   |
| 20h30 – 22h15 | Atelier 1 : La délégation c'est quoi ?<br>Atelier 2 : Serment de Toronto<br>Atelier 3 : Service et rétablissement  |
| 20h30 – 22h15 | Carrefour européen francophone d'échanges  |
| 22h30         | Tirage au sort des collèges électoraux   |

### Samedi

|               |  |
|---------------|--|
| 8h30 – 12h30  | Travail en commissions   |
| 13h30 – 15h00 | Travail en commissions   |
| 15h30 - 17h00 | Réunion plénière<br>Appel des membres votants<br>Rapport de la délégation mondiale<br>Présentation du délégué à l'international<br>Présentation du responsable du comité justice<br>Présentation du responsable du comité littérature & archives<br>Présentation du responsable du comité des relations publiques<br>Vote de confirmation d'un administrateur des services généraux<br>Election d'un administrateur territorial Nord-Ouest |
| 17h15 – 18h30 | Rencontre des délégués avec leur administrateur territorial  |
| 20h15 – 20h45 | Commission plénière agenda<br>Vote du thème de la conférence 2018  |
| 20h45 - 21h00 | Présentation de Toulouse 2017  |
| 21h00 – 22h15 | Atelier plénier<br>Synthèse des ateliers régionaux sur la pétition minoritaire<br>Services et responsabilité   |

### Dimanche

|               |  |
|---------------|--|
| 9h00 – 12h15  | Réunion plénière<br>Parole aux invités<br>Parole aux sortants<br>Appel des membres votants pour la journée<br>Rapports des commissions et vote des souhaits et résolutions   |
| 13h15 – 16h30 | Réunion plénière<br>Rapports des commissions et vote des souhaits et résolutions<br>47 <sup>ème</sup> conférence des services généraux en 2018 :<br>Présentation du modérateur élu par le conseil des services généraux élargi<br>Election du modérateur parmi les délégués 3 <sup>ème</sup> année<br>Election des délégués membres du comité de préparation |

## Liste des participants

### Invités Europe francophone

|              |          |  |
|--------------|----------|--|
| PAUL D.      | BELGIQUE | Administrateur BSG                                       |
| RICHARD P.   | BELGIQUE | Président CA CSG AA                                      |
| ROLAND F.    | FRANCE   | Editions AA francophones européennes                     |
| ANASTASIA R. | SUISSE   | Déléguée européenne                                      |
| DOMINIQUE B. | SUISSE   | Responsable Relations extérieures - <i>absent excusé</i> |

### Candidats

|              |                  |                                       |              |
|--------------|------------------|---------------------------------------|--------------|
| DIDIER B.    | ILE-DE-France    | Administrateur des Services Généraux  | confirmation |
| DOMINIQUE B. | PAYS DE LA LOIRE | Administrateur territorial Nord-Ouest | élection     |

### Conseil des services généraux élargi entrant - non votant

|                    |  |
|--------------------|--|
| JEAN-CHRISTOPHE P. | Responsable du comité national Justice |
|--------------------|--|

### Délégués adjoints non-votants

|                   |           |                            |              |
|-------------------|-----------|----------------------------|--------------|
| AUVERGNE          | BENOIT C. | PAYS DE LA LOIRE           | MICHEL L.    |
| BOURGOGNE         | DANIEL L. | POITOU-CHARENTES           | ALAIN B.     |
| CHAMPAGNE-ARDENNE | ALAIN F.  | PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR | SERGE R.     |
| CORSE             | DEBBIE L. | RHONE-ALPES                | STEPHANIE S. |

### Serviteurs techniques

Pour les votes en assemblée plénière, 6 scrutateurs sont désignés parmi les secrétaires techniques

|                |                    |  |            |
|----------------|--------------------|--|------------|
| SYLVIE ROUGIER | Salariée           | Responsable des secrétaires et de la mise à disposition des rapports des commissions |            |
| GEORGES L.     | AQUITAINE          | Secrétariat commission Littérature & Archives International                          | Scrutateur |
| NATHALIE B.    | AQUITAINE          | Secrétariat commission pôle Institutions   | Scrutateur |
| JOSEPH M.      | CENTRE             | Secrétariat commission Finances  | Scrutateur |
| LAURENT Q.     | BRETAGNE           | Secrétariat commission pôle Communication  | Scrutateur |
| LAETITIA V.    | BRETAGNE           | Secrétariat commission pôle Communication  | Scrutateur |
| DIDIER B.      | ILE DE FRANCE      | Secrétariat commission CEFE  |            |
| MARYLINE D.    | AQUITAINE          | Secrétariat commission SPG   | Scrutateur |
| ELISABETH G.   | NORD-PAS-DE-CALAIS | Secrétariat des Réunions plénières   |            |
| DOMINIQUE M.   | PACA               | Secrétariat des Réunions plénières   |            |
| MARTINE V.     | ILE DE FRANCE      | Stand Littérature  |            |
| ALEXANDRE A.   | ILE DE FRANCE      | Stand Littérature  |            |

**Membres votants  
SERVICES GENERAUX**

|    |                    |                            |   |  |
|----|--------------------|----------------------------|---|--|
| 1  | PAUL BELVEZE       | Administrateur classe A    | 5 | Président UAA                          |
| 2  | ELISABETH COURTOIS | Administrateur classe A    | 3 |  |
| 3  | MARION ACQUIER     | Administrateur classe A    | 1 |  |
| 4  | AGNES A.           | Administrateur classe B    | 4 | Services généraux - Vice-président UAA |
| 5  | REGIS M.           | Administrateur classe B    | 1 | Services généraux - Trésorier UAA      |
| 6  | ANNE-MARIE O.      | Administrateur classe B    | 3 | Services généraux                      |
| 7  | BERNARD H.         | Administrateur classe B    | 3 | Territoire sud-est                     |
| 8  | ANNIE S.           | Administrateur classe B    | 2 | Territoire nord-est                    |
| 9  | ELISABETH S.       | Administrateur classe B    | 1 | Territoire sud-ouest                   |
| 10 | CLAUDIE P.         | Administrateur classe B    | 2 | Territoire Centre -Paris-Ile de France |
| 11 | LOTUS A.           | Déléguée à l'international |   | International                          |
| 12 | SYLVIE L.          | Responsable national       | 4 | Justice                                |
| 13 | CATHERINE G.       | Responsable national       | 1 | Permanences et Internet                |
| 14 | JEANNOT R.         | Responsable national       | 1 | Santé                                  |
| 15 | JEAN C.            | Responsable national       |   | Relations publiques                    |
| 16 | JEAN FRANÇOIS L.   | Responsable national       |   | Publications & Archives                |

Comptant parmi le premier tiers votant SG

|    |                |       |   |                   |
|----|----------------|-------|---|-------------------|
| 17 | CHANTAL D.     | AASRI | 4 | Déléguée mondiale |
| 18 | SYLVIE ROUGIER | BSG   |   | Salariée BSG      |

**DELEGUES**

|    |                      |                    |      |                                      |
|----|----------------------|--------------------|------|--------------------------------------|
| 1  | ALSACE               | VINCENT B.         | 3    | Pôle communication                   |
| 2  | AQUITAINE            | ODETTE L.          | 1    | Littérature - Archives/International |
| 3  |                      | KARIM F.           | 2    | Finances                             |
| 4  |                      | PHILIPPE B.        | 3    | Structure et politique générale      |
| 5  | AUVERGNE             | MICHEL R.          | 1    | Pôle communication                   |
| 6  | BOURGOGNE            | SYLVIANE G.        | 2    | Pôle communication                   |
| 7  |                      | ALAIN D.           | 3    | Structure et politique générale      |
| 8  | BRETAGNE             | PHILIPPE L.        | 1    | Pôle communication                   |
| 9  |                      | JACQUES V.         | 2    | Pôle institutions                    |
| 10 |                      | PATRICE C.         | 3    | Structure et politique générale      |
| 11 | CENTRE               | PASCAL H.          | 1    | Littérature - Archives/International |
| 12 | CHAMPAGNE-ARDENNE    | MIREILLE T.        | 3    | Littérature - Archives/International |
| 13 | CORSE                | HUBERT B.          | 2    | Littérature - Archives/International |
| 14 | FRANCHE-COMTE        | CLAUDE D.          | 1    | Pôle institutions                    |
| 15 | ILE-DE-FRANCE        | MADELEINE J.       | 3    | Finances                             |
| 16 |                      | DOMINIQUE V.       | 2    | Pôle institutions                    |
| 17 |                      | FRANÇOIS D.        | 2    | Structure et politique générale      |
| 18 | LANGUEDOC-ROUSSILLON | DOMINIQUE R.       | 1    | Pôle institutions                    |
| 19 |                      | CHRISTOPHE R.      | 2    | Finances                             |
| 20 | LORRAINE             | JEAN-ALAIN S.      | 1    | Finances                             |
| 21 | MIDI-PYRENEES        | GERARD M.          | 2    | Finances                             |
| 22 |                      | CATHY D.           | 2    | Littérature - Archives/International |
| 23 | NORD-PAS-DE-CALAIS   | ALAIN D.           | 1    | Littérature - Archives/International |
| 24 |                      | JEAN-RENÉ C.       | 1    | Pôle institutions                    |
| 25 | NORMANDIE            | MARIE-JEANNE C.    | 1    | Pôle communication                   |
| 26 |                      | YVES D.            | 2    | Finances                             |
| 27 | PARIS INTRA-MUROS    | SUZY B.            | 2    | Finances                             |
| 28 |                      | LAURENT S.         | 2    | Pôle communication                   |
| 29 |                      | BERNARD D.         | 2    | Pôle institutions                    |
| 30 | PAYS DE LA LOIRE     | MARC V.            | 1    | Pôle institutions                    |
| 31 |                      | DOMINIQUE C.       | 3    | Finances                             |
| 32 |                      | SERGE B.           | 3    | Littérature - Archives/International |
| 33 | PICARDIE             | CLAUDIE C.         | Adj. | Pôle communication                   |
| 34 | POITOU-CHARENTES     | THIERRY Q.         | 1    | Pôle institutions                    |
| 35 |                      | MARIE-CHRISTINE E. | 3    | Pôle communication                   |
| 36 | PACA                 | CORINNE T.         | 1    | Pôle communication                   |
| 37 |                      | DANIEL A.          | 3    | Finances                             |
| 38 |                      | BRUNO B.           | 3    | Pôle institutions                    |
| 39 | RHONE-ALPES          | JEAN-CLAUDE P.     | 2    | Littérature - Archives/International |
| 40 |                      | THIERRY R.         | 3    | Structure et politique générale      |

## Condensé des résolutions et souhaits adoptés

### Finances

#### Résolution n° 1

La conférence approuve les comptes de l'année 2016, et donne quitus au trésorier national.

#### Résolution n° 2

La conférence recommande au conseil des services généraux que le résultat déficitaire de 654 €, de l'exercice 2016 soit affecté au fonds associatif de réserve.

Après cette opération, la prudente réserve s'élève à 297 740 € et la réserve spéciale pour 5ème tradition à 21 187 € (dollars).

#### Résolution n° 3

La conférence approuve un budget 2017 en équilibre arrêté à la somme globale de 273 350 €.

#### Résolution n° 4

La conférence recommande au conseil des services généraux que le mode de financement de la délégation mondiale de service soit réparti à parts égales entre la France, la Belgique, et la Suisse.

#### Souhait n° 1

La conférence souhaite que les contributions versées au BSG, soient régulières et tendent vers une cadence mensuelle et ce quel qu'en soit le montant.

### Structure et politique générale

#### Résolution n° 1

La conférence recommande au conseil des services généraux de diffuser le questionnaire et sa lettre explicative élaborés par le comité temporaire SPG, suite à la résolution SPG n°1 et aux souhaits n°1 et n°2 de la conférence 2016, directement aux groupes. Ces documents seront publiés sur le site internet AA France.

#### Résolution n° 2

La conférence recommande au conseil des services généraux le réexamen de la représentation d'une région par un délégué titulaire unique.

#### Résolution n° 3

La conférence recommande au conseil des services généraux d'annuler la résolution SPG n°1 de la conférence 1995 et la résolution SPG n° 2 de la conférence 2015.

#### Résolution n° 4

La conférence recommande au conseil des services généraux d'appliquer les principes suivants pour l'organisation des congrès nationaux :

Les années se terminant par 0 ou par 5 les congrès se feront dans les régions du territoire Centre – Paris – Ile de France.

Les autres années, les congrès se feront dans les régions des autres territoires dans l'ordre suivant : NE, SO, NO, SE.

## Condensé des résolutions et souhaits adoptés (suite)

### Littérature & archives - international

#### *Littérature & archives*

##### **Résolution n° 1**

La conférence recommande au conseil des services généraux la création et la mise en ligne sur le site internet AA des 5 slogans qui figurent au catalogue littérature, en accord avec la charte graphique AA France c'est-à-dire Calibri Bleu Pantone 293 C, au format PDF.

##### **Résolution n° 2**

La conférence recommande au conseil des services généraux la création et la mise en ligne sur le site internet AA d'un modèle de fléchage avec le logo AA respectant la charte graphique AA France c'est-à-dire Calibri Bleu Pantone 293 C, au format PDF.

##### **Résolution n° 3**

La conférence recommande au conseil des services généraux d'étudier la création d'un calendrier perpétuel respectant le cahier des charges proposé p.46 du dossier de préparation de la conférence.

##### **Résolution n° 4**

La conférence recommande au Conseil des Services Généraux d'étudier la réalisation de deux documents du type : « A lire en réunion ouverte » - « A lire en réunion fermée » s'inspirant des documents joints en annexe 5 et adaptés au français européen.

#### *International*

##### **Souhait n° 1**

Sur proposition du CEFE, la conférence souhaite l'organisation d'un forum européen francophone des services. Un comité d'organisation sera désigné, composé de personnes des trois pays, si possible connaissant le CEFE.

### **Pôle communication**

##### **Résolution n° 1**

La conférence recommande au conseil des services généraux d'annuler la résolution média n°1 adoptée par la conférence 2011.

##### **Souhait n° 1**

La conférence souhaite que les fiches récapitulatives de permanence soient systématiquement adressées au comité national permanence-internet via le correspondant.

##### **Souhait n° 2**

La conférence souhaite que les groupes et les différentes entités de services disposant d'un numéro de téléphone local et d'un e-mail en fassent régulièrement l'inventaire en s'appuyant sur l'état des lieux réalisé par le comité national.

##### **Souhait n° 3**

La conférence souhaite que les groupes et régions privilégient l'alimentation de la page Facebook nationale plutôt que des pages Facebook locales (commentaires à modérer quotidiennement, réactivité, pertinence des informations, référencement).

## Sommaire des questions des régions

|  |    |
|--|----|
| <b>Alsace</b>  |    |
| Questions 1 et 2 : comité finances.....                          | 12 |
| <b>Auvergne</b>  |    |
| Question 1 : comité permanences et internet .....                | 12 |
| commission pôle communication .....                              | 48 |
| <b>Bretagne</b>  |    |
| Question 1 : question rejetée par le comité de préparation ..... | 13 |
| Question 2 : comité littérature & archives.....                  | 13 |
| commission littérature & archives .....                          | 41 |
| Question 3 : comité littérature & archives.....                  | 13 |
| Question 4 : question rejetée par le comité de préparation ..... | 13 |
| Question 5 : question rejetée par le comité de préparation ..... | 14 |
| Question 6 : comité permanences et internet.....                 | 14 |
| commission pôle communication .....                              | 48 |
| Question 7 : comité permanences et internet.....                 | 14 |
| commission pôle communication .....                              | 48 |
| <b>Franche-Comté</b>   |    |
| Question 1 : conseil des services généraux.....                  | 15 |
| commission structure et politique générale .....                 | 39 |
| <b>Ile de France</b>   |    |
| Question 1 : comité littérature & archives.....                  | 15 |
| commission littérature & archives .....                          | 42 |
| Question 2 : comité littérature & archives.....                  | 16 |
| Question 3 : conseil des services généraux.....                  | 16 |
| Question 4 : conseil des services généraux.....                  | 16 |
| commission pôle communication .....                              | 49 |
| commission pôle institutions .....                               | 51 |
| Question 5 : comité littérature & archives.....                  | 17 |
| commission littérature & archives .....                          | 42 |
| Question 6 : conseil des services généraux.....                  | 17 |
| commission structure et politique générale .....                 | 39 |
| Question 7 : conseil des services généraux.....                  | 17 |
| <b>Languedoc-Roussillon</b>                                      |    |
| Question 1 : conseil des services généraux.....                  | 18 |
| Question 2 : comité littérature & archives.....                  | 18 |
| <b>Midi-Pyrénées</b>   |    |
| Question 1 : comité littérature & archives.....                  | 18 |
| Question 2 : comité permanences et internet.....                 | 19 |
| commission pôle communication .....                              | 48 |
| Question 3 : comité littérature & archives.....                  | 19 |
| Question 4 : question rejetée par le comité de préparation ..... | 19 |

## Sommaire des questions des régions (suite)

### Paris intra-muros

|  |    |
|--|----|
| Questions 1 et 2 : conseil des services généraux.....    | 20 |
| commission pôle institutions .....                       | 51 |
| Questions 3, 4 et 5 : conseil des services généraux..... | 20 |
| Question 6 : conseil des services généraux.....          | 21 |
| Question 7 : conseil des services généraux.....          | 21 |
| Question 8 : conseil des services généraux.....          | 22 |
| Question 9 : comité finances.....                        | 22 |
| commission finances pour avis.....                       | 36 |
| Question 10 : comité permanences et internet.....        | 23 |
| Question 11 : conseil des services généraux.....         | 23 |
| Question 12 : conseil des services généraux.....         | 23 |
| Question 13 : conseil des services généraux.....         | 24 |
| Question 14 : conseil des services généraux.....         | 24 |
| comité littérature & archives.....                       | 24 |
| Questions 15 et 16 : conseil des services généraux.....  | 24 |
| Question 17 : conseil des services généraux.....         | 25 |
| Question 18 : conseil des services généraux.....         | 25 |
| Question 19 : comité des relations publiques .....       | 25 |
| Question 20 : conseil des services généraux.....         | 25 |
| Question 21 : conseil des services généraux.....         | 26 |
| Question 22 : comité littérature & archives.....         | 26 |
| Question 23 : conseil des services généraux.....         | 26 |
| commission structure et politique générale .....         | 40 |
| Question 24 : conseil des services généraux.....         | 26 |
| Question 25 : comité finances.....                       | 27 |
| Question 26 : comité des relations publiques .....       | 27 |
| commission pôle communication.....                       | 48 |
| Question 27 : comité finances.....                       | 28 |
| commission finances pour avis.....                       | 36 |
| rencontre commission pôle institution .....              | 51 |
| Question 28 : comité littérature & archives.....         | 28 |

### Pays de la Loire

|  |    |
|--|----|
| Question 1 : comité des relations publiques..... | 29 |
|--|----|

### Poitou-Charentes

|  |    |
|--|----|
| Question 1 : comité finances.....                | 29 |
| commission finances pour avis.....               | 37 |
| rencontre commission pôle institution .....      | 51 |
| Question 2 : comité finances.....                | 30 |
| commission finances pour avis.....               | 37 |
| Question 3 : comité permanences et internet..... | 31 |
| Question 4 : conseil des services généraux.....  | 31 |

## Réponses apportées aux questions des régions avant la conférence

### ALSACE

#### Questions 1 et 2

La mise en place récente du numéro cristal pour la permanence nationale a engendré une forte augmentation du nombre d'appels. Cette augmentation, à priori très positive, implique malgré tout un surcoût financier important pour AA France. À ce titre, le trésorier national proposait récemment d'utiliser ce numéro spécifiquement pour la 12<sup>ème</sup> étape et de limiter le temps de partage au téléphone.

**Serait-il alors possible de connaître le coût annuel d'utilisation du numéro cristal pour AA France, le coût d'un appel répondu, ainsi que le coût d'un appel non répondu ?**

**Dans le même sens, la surcharge financière que représente le nouveau numéro cristal pourrait-elle devenir à terme trop importante pour AA France si jamais le nombre d'appels augmentait plus encore?**

#### Réponse du comité finances

##### Réponse question 1

Le numéro cristal a été mis en place en juillet 2015. Fin 2016 après une année complète de fonctionnement nous sommes en mesure de vous informer que le coût annuel de notre numéro d'appel est de 15281€ hors abonnement (670€/an). En ce qui concerne le coût d'un appel décroché avec ou sans réponse, il est pour l'UAA de 0,055€ la minute. La durée moyenne de conversation pour les décrochés, étant pour 2016 de 7,26mn.

##### Réponse question 2

Après 18 mois de fonctionnement il est encore difficile de faire des pronostics sur l'avenir. Toutefois il semble se dégager une tendance avec un nombre d'appels mensuels compris entre 4 et 5000.

Nous ne sommes donc pas dans une perspective de forte augmentation des appels ni de la durée des appels mais si nous devons rencontrer une telle situation, ce qui serait en soi la confirmation de l'intérêt porté par les appelants à notre solution, le CSG chargerait les comités permanence et internet et finances de mener une réflexion sur des solutions techniques et/ou économiques afin de réduire éventuellement les coûts sans dégrader ce service.

**Ces deux réponses ont été validées à l'unanimité des membres du comité finances (7/7).**

### AUVERGNE

#### Question 1

La région Auvergne a supprimé depuis 2011 la totalité de ses téléphones et ne constate aucun changement dans l'arrivée des nouveaux dans les groupes. La permanence nationale, avec son numéro cristal disponible (au moindre coût pour l'appelant) 24h sur 24, 7 jours sur 7 permet la rencontre de l'alcoolique qui souffre encore avec un alcoolique abstinent. De celle-ci débouche parfois la poursuite en réunion de rétablissement grâce au réseau de 12<sup>ème</sup> étape souvent dans un délai très bref (parfois dans les 24h). La démonstration n'est plus à faire que ce réseau avec un numéro unique fonctionne parfaitement et concoure à une image d'association sérieuse et unie. De plus la multiplication des abonnements disperse l'argent des contributions alors que le coût du n° cristal est important.

**La conférence peut-elle émettre un avis afin que les groupes et les régions suppriment leurs téléphones fixes et portables favorisant l'unité et les économies ?**

#### Réponse du comité permanences et internet

Le comité permanences et internet décide de transmettre cette question à la **commission pôle communication**.

## **BRETAGNE**

### **Question 1**

La récente pétition des minoritaires discutée lors de la Conférence 2016 s'inquiétait de la baisse globale de fréquentation des groupes. En Bretagne, des ateliers ont réuni les RSG autour de la question suivante : Que faudrait-il améliorer pour être plus attractif ? Il est apparu que la majorité des amis sont fortement attachés aux valeurs du mouvement et à son programme spirituel. Sur la forme toutefois, certains amis se demandent si l'aspect passéiste de certains de nos rituels et coutumes orales pratiqués en réunion, souvent caricaturés à l'extérieur, ne serait pas de nature à rebuter les nouveaux. (Par exemple : l'écho en chœur chaque fois qu'un ami se présente : Bonjour, je m'appelle Untel et je suis alcoolique. - **Bonjour Untel**. Ou encore, se tenir par la main à la fin de la réunion...)

**La conférence pourrait-elle se prononcer sur l'abandon de certaines pratiques dans les réunions, pratiques jugées non attractives pour les nouveaux ?**

#### **Question rejetée par le comité de préparation**

Lors de sa réunion du 21 janvier 2017, le comité de préparation de la conférence a pris la décision de ne pas transmettre votre question et y a répondu directement. Cette question relève de l'application de la quatrième tradition par la conscience collective de chaque groupe. Le conseil des services généraux, ses comités de service et la conférence ne peuvent être saisis d'une question venant en contradiction avec nos traditions. Nous vous invitons à la reformuler ultérieurement.

### **Question 2**

La récente pétition des minoritaires discutée lors de la Conférence 2016 s'inquiétait de la baisse globale de fréquentation des groupes. En Bretagne, des ateliers ont réuni les RSG autour de la question suivante : Que faudrait-il faire pour être plus attractif ? Il est apparu que la majorité des amis sont fortement attachés aux valeurs du mouvement et à son programme spirituel. Sur la forme, certains amis se demandent toutefois si l'aspect passéiste de certains de nos rituels et coutumes pratiqués en réunion, souvent caricaturés à l'extérieur, ne seraient pas de nature à rebuter des nouveaux. L'écriture en lettres gothiques des slogans et de la prière de la sérénité est souvent jugée peu attractive.

**La conférence pourrait-elle se prononcer sur une nouvelle version graphique plus sobre et plus moderne de nos slogans et de la prière de la sérénité ? Par exemple en utilisant la graphie suggérée par notre charte graphique (caractères Calibri bleu Pantone 293 C).**

#### **Réponse du comité littérature et archives**

Le comité littérature et archives propose de transmettre cette question à la **commission littérature et archives**. La version proposée des slogans sera présentée en commission.

### **Question 3**

Dans le texte de notre méthode, il est écrit à la fin du premier paragraphe : « *il y a aussi ceux qui souffrent de graves désordres émotifs et mentaux ; mais plusieurs d'entre eux se rétablissent s'ils sont capables d'honnêteté* ». Des amis concernés, qui souffrent de troubles mentaux - et se soignent par ailleurs - jugent ces propos particulièrement discriminants. De leur aveu, ces propos insinuent un doute quant à leurs chances de se rétablir et établissent une inégalité de traitement entre les alcooliques.

**La conférence peut-elle se prononcer sur la suppression de ce passage dans le texte de notre méthode ?**

#### **Réponse du comité littérature et archives**

Notre méthode est extraite du Gros Livre et donc protégée par copyright. Tout ajout, retrait ou modification doit obtenir l'accord d'AAWS, Inc.

### **Question 4**

L'histoire des AA dans le gros livre ou dans d'autres textes de notre littérature (Le langage du cœur, Le mouvement AA devient adulte...) n'est pas une succession de réussites sans accros. C'est même plutôt le récit honnête d'expériences humaines tâtonnantes dont beaucoup ont échoué. Ce qui en fait la valeur pour nous, c'est l'humble travail de nos pionniers pour en tirer des leçons utiles à notre travail de transmission du message AA.

**Afin de renouer avec cet esprit d'humilité dans la recherche de solutions qui marchent, la conférence pourrait-elle décider de réserver une part de notre littérature ou documents internes à ce travail d'essais-erreurs dans nos groupes ?**

**Question rejetée par le comité de préparation**

Lors de sa réunion du 21 janvier 2017, le comité de préparation de la conférence a pris la décision de ne pas transmettre votre question et y a répondu directement. Bien qu'ayant compris sa motivation, le comité de préparation n'a pas compris l'objet précis de la demande formulée par votre question et n'a donc pas été en mesure de l'affecter. Nous vous invitons à la reformuler ultérieurement.

**Question 5**

L'histoire des AA dans le gros livre ou dans d'autres textes de notre littérature (Le langage du cœur, Le mouvement AA devient adulte...) n'est pas une succession sans fin de réussites sans accroc. C'est même plutôt le récit honnête d'expériences humaines tâtonnantes dont beaucoup ont échoué. Ce qui en fait la valeur pour nous, c'est l'humble travail de nos pionniers pour en tirer des leçons utiles à notre travail de transmission du message AA.

**La conférence pourrait-elle décider d'ouvrir un espace d'« inventaire permanent » dans les pages réservées aux membres du nouveau site d'AA France ?**

**Question rejetée par le comité de préparation**

Lors de sa réunion du 21 janvier 2017, le comité de préparation de la conférence a pris la décision de ne pas transmettre votre question et y a répondu directement. Bien qu'ayant compris sa motivation, le comité de préparation n'a pas compris l'objet précis de la demande formulée par votre question et n'a donc pas été en mesure de l'affecter. Nous vous invitons à la reformuler ultérieurement.

**Question 6**

La transmission du message AA passe beaucoup par le téléphone. C'est souvent le premier contact que les alcooliques désireux de régler leur problème d'alcool, ont avec notre mouvement. D'où l'attention et le soin apporté au bon service apporté par le N° Cristal géré par AA France en lien avec les régions et les groupes prenant en charge les nuits de permanence.

Les avantages du N° Cristal sont évidents : accès direct à une voix amicale 24H/24 7jours/7, pérennité et stabilité du numéro communicable aux médias et sur tous les supports de communication. Les inconvénients apparaissent au fil du temps : ligne unique qui contraint les permanenciers à écourter raisonnablement l'appel pour libérer la ligne pour de nouveaux appelants, et malgré cela, une certaine proportion d'appels sans réponse. Des demandes de 12èmes étapes arrivent rarement en région ou auprès des référents enregistrés.

**La conférence pourrait-elle décider l'organisation d'un inventaire du service téléphone national avec l'ensemble des serviteurs impliqués (ou un panel représentatif) afin de proposer des améliorations soucieuses de complémentarité et d'efficacité au bénéfice de l'alcoolique qui demande de l'aide ?**

**Réponse du comité permanences et internet**

Le comité permanences et internet décide de transmettre cette question à la **commission pôle communication**.

**Question 7**

La transmission du message AA passe beaucoup par le téléphone. C'est souvent le premier contact que les alcooliques désireux de régler leur problème d'alcool ont avec notre mouvement. D'où l'attention et le soin apporté au bon service apporté par les numéros locaux gérés directement par les groupes ou les intergroupes.

Les numéros locaux offrent des avantages : bonne connaissance du terrain, proximité très utile pour les 12èmes étapes, pour échanger avec l'appelant sans limite de temps, pour guider si besoin jusqu'aux réunions. Les inconvénients ne doivent pas être oubliés : numéros non pérennes, bascule éventuelle sur une messagerie vocale...

**La conférence pourrait-elle suggérer un inventaire de ces numéros locaux par les groupes ou intergroupes qui en sont porteurs afin d'en améliorer le fonctionnement et la complémentarité avec le N° Cristal ?**

## Réponse du comité permanences et internet

Le comité permanences et internet décide de transmettre cette question à la **commission pôle communication**.

### **FRANCHE-COMTE**

#### **Question 1**

Le compte rendu du conseil des services généraux de septembre 2016 figurant sur la page 3 du JSG n° 144 (4° trimestre 2016), indique que *la participation des délégués adjoints en 2017 se fera sur la base d'un délégué adjoint par région (désigné par celle-ci en cas de plusieurs délégués adjoints), sous réserve qu'il n'ait jamais participé à une conférence.*

**Pour les régions n'ayant qu'un seul délégué (7 régions sur 21) et qu'un seul suppléant (cas de la Franche Comté, faute de serviteur) serait-il possible que celui-ci puisse assurer l'intégralité de son mandat en participant éventuellement à plus d'une conférence ?**

Argumentations :

1- dans le principe d'une seule participation à la conférence durant les trois années du suppléant, il est indispensable que celle-ci se fasse dès la 1<sup>ère</sup> année, pour qu'un remplacement puisse avoir lieu dans de bonnes conditions en cas d'indisponibilité éventuelle du délégué lors de la 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année de son mandat ;

2- le suppléant pourra rester ensuite 2 années sans participer à la conférence ; malgré le parrainage, cette coupure sans participation peut être démotivante pour un serviteur et remettre en cause son engagement.

3- Pour des petites régions de province où les serviteurs sont difficiles à motiver, la participation commune à la conférence du délégué et de son suppléant permet à chacun de se sentir moins isolé et d'assurer un partage de service efficace.

#### Réponse du conseil des services généraux

L'argumentaire de votre question part du principe que le délégué adjoint est élu pour une durée de mandat identique au titulaire, c'est-à-dire trois ans. Pourtant, on observe une diversité dans les règles régionales pour l'élection et la rotation des délégués adjoints. D'autres régions élisent un délégué adjoint différent chaque année. D'autres régions n'élisent pas systématiquement de délégué adjoint toutes les années.

Le conseil des services généraux ne peut donc pas apporter de réponse favorable à votre question sans induire une différence de traitement suivant les régions ou imposer une uniformisation de la durée du mandat des délégués adjoints.

Toutefois, le conseil des services généraux souhaite s'appuyer sur le point 3 de votre argumentaire pour saisir la **commission SPG** de la question suivante :

**Le conseil des services généraux demande à la conférence de réexaminer la pertinence de la représentation d'une région par un délégué titulaire unique.**

### **ILE DE FRANCE**

#### **Question 1**

Les témoignages sur la spiritualité dans notre littérature, particulièrement sur la 2<sup>ème</sup> étape (**Nous en sommes venus à croire**) ne concernent que les alcooliques croyants, plus rarement des agnostiques, jamais les alcooliques athées. Les formes que prend l'expérience spirituelle des jeunes d'aujourd'hui ne sont pas évoquées. D'où les réticences instinctives et les incompréhensions totales de la signification de l'expression « Dieu tel que chacun le conçoit » des nouveaux quand ils ont assistés à leur première réunion (témoignages recueillis auprès d'anciens « nouveaux » n'étant pas revenus en AA).

**Pourrait-on éditer un livre sur la 2<sup>ème</sup> étape qui compléterait celui déjà existant au catalogue « Nous en sommes venus à croire » avec des témoignages de jeunes abstinents et de membres alcooliques athées qui raconteraient des expériences variées ne se référant pas forcément à une « transcendance », à une « immatérialité »?**

#### Réponse du comité littérature et archives

Le comité littérature et archives propose de transmettre cette question à la **commission littérature et archives**.

## **Question 2**

Le rituel des réunions AA semble être le même à travers le monde. Certains groupes français souhaitent alléger ce rituel afin de rendre plus accessibles les réunions aux nouveaux et, plus précisément, aux jeunes.

Dans le rapport de la conférence des services généraux, une déléguée Paris Intra-Muros a dit que « *se tenir par la main lors de la Prière de la Sérénité ou que le « bonjour un tel... »* » sont une symbolique trop forte.

Le flou règne dans les groupes sur les éléments fondamentaux ou accessoires dans le rituel des réunions. Ceux qui sont soucieux d'ouvrir leurs réunions aux nouveaux qui se présentent, sont en effet tentés, de rendre celles-ci plus attrayantes, plus chaleureuses, moins formalistes.

Mais la 4ème Tradition dit que « *chaque groupe est autonome sauf pour des sujets concernant d'autres groupes ou l'association toute entière* ».

**Dans le souci de cette tradition qui garantit la spiritualité et le caractère « très spécial » de nos réunions, et, parallèlement dans le souci de faire face à la crise de fréquentation que traverse notre mouvement, existe-t-il un texte approuvé par une Conférence qui organise précisément le déroulement de nos réunions ?**

### **Réponse du comité littérature & archives**

Dans notre littérature, il existe des textes suggérant le déroulement des réunions :

*Informations sur les AA - Automne 2003 - Le programme des AA - Spirituel mais jamais 'religieux'*

§ Les groupes et leurs coutumes (disponible dans le JSG N°141)

*FP16 – Le groupe des AA : là où tout commence*

## **Question 3**

Le rituel des réunions AA semble être le même à travers le monde. Certains groupes français souhaitent alléger ce rituel afin de rendre plus accessibles les réunions aux nouveaux et, plus précisément, aux jeunes.

Dans le rapport de la conférence des services généraux, une déléguée Paris Intra-Muros a dit que « *se tenir par la main lors de la Prière de la Sérénité ou que le « bonjour un tel... »* » sont une symbolique trop forte.

Le flou règne dans les groupes sur les éléments fondamentaux ou accessoires dans le rituel des réunions. Ceux qui sont soucieux d'ouvrir leurs réunions aux nouveaux qui se présentent, sont en effet tentés, de rendre celles-ci plus attrayantes, plus chaleureuses, moins formalistes.

Mais la 4ème Tradition dit que « *chaque groupe est autonome sauf pour des sujets concernant d'autres groupes ou l'association toute entière* ».

**Quels sont les éléments du rituel de nos réunions qui pourraient relever de l'autonomie des groupes ?**

### **Réponse du conseil des services généraux**

La conscience collective d'un groupe qui se réclame du mouvement Alcooliques anonymes devrait toujours veiller à proposer aux participants de la réunion un fonctionnement et un partage d'expériences portant sur le programme de rétablissement prôné par les Alcooliques anonymes. Ce programme se décline en 36 principes intangibles : douze étapes pour le rétablissement personnel, douze traditions pour le fonctionnement du groupe et l'unité de notre mouvement, douze concepts pour l'engagement du groupe dans les services.

Dès lors, il nous semble que les seuls cadres fondamentaux à respecter dans la tenue d'une réunion de partage Alcooliques anonymes sont les douze traditions telles qu'elles sont résumées dans le texte du préambule des AA. C'est de ce cadre que relève la nuance énoncée dans la quatrième tradition (*sauf pour des sujets concernant d'autres groupes ou l'association toute entière*).

Les autres rituels observés dans les groupes AA peuvent varier et varient de fait bien souvent, d'un groupe à l'autre, d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre, et ceci en vertu de l'autonomie des groupes telle qu'elle est énoncée dans la quatrième tradition (*chaque groupe est autonome*).

Un point à ajouter concernant la littérature : seule celle approuvée par une conférence peut être évoquée et présentée dans les groupes.

## **Question 4**

Panneaux indicateurs AA, fléchage et visibilité

Souvent situés dans des salles municipales, des maisons des associations ou des lieux confessionnels, les salles où se tiennent les réunions des groupes AA sont parfois difficiles à trouver pour un nouvel arrivant. L'absence d'une signalétique adaptée et placée à des endroits stratégiques participe à la

mauvaise orientation des personnes désirant se rendre à ces réunions allant, pour certaines, jusqu'au renoncement à s'y rendre.

Ce manque de visibilité, dommageable à la personne concernée mais aussi au groupe qui devait l'accueillir, va à l'encontre de notre 5ème tradition.

**La conférence pourrait-elle aider les groupes à améliorer leur visibilité, leur localisation par une recommandation d'actions concrètes ?**

#### Réponse du conseil des services généraux

On nous a rapporté que les groupes font souvent preuve d'initiative et d'inventivité à ce sujet. Toutefois, les services généraux et la conférence peuvent peut-être les aider dans ce domaine en imaginant et en mettant en œuvre des outils, supports et moyens. Cependant, la question est vaste et les pistes sont nombreuses. Il conviendrait de les répertorier et de les sérier. Aussi, le conseil des services généraux demande aux **commissions pôle communication et pôle institutions** d'entreprendre, chacune dans leur domaine respectif, une réflexion sur ce sujet afin de permettre d'aboutir à des propositions concrètes à court et moyen termes.

#### Question 5

Panneaux indicateurs AA, fléchage et visibilité

Souvent situés dans des salles municipales, des maisons des associations ou des lieux confessionnels, les salles où se tiennent les réunions des groupes AA sont parfois difficiles à trouver pour un nouvel arrivant. L'absence d'une signalétique adaptée et placée à des endroits stratégiques participe à la mauvaise orientation des personnes désirant se rendre à ces réunions allant, pour certaines, jusqu'au renoncement à s'y rendre.

Ce manque de visibilité, dommageable à la personne concernée mais aussi au groupe qui devait l'accueillir, va à l'encontre de notre 5ème tradition.

**Dans un souci d'harmonisation et d'identité visuelle commune, la conférence pourrait-elle décider de la création de panneaux signalétiques, inscrits au catalogue littérature ?**

#### Réponse du comité littérature & archives

Le comité littérature et archives propose de transmettre cette question à la **commission littérature et archives**.

#### Question 6

Au cours de sa réunion du mois d'avril 2015, la conférence a décidé que dans le territoire Centre-Paris-Ile de France, les congrès des années qui finissent en 0 devaient se tenir à l'intérieur de Paris et pour les années qui se terminent en 5 dans les autres régions du territoire. Les régions du territoire n'ont pas été consultées préalablement à la prise de cette décision et les motivations, qui ont amenées à cette prise de décision, ne sont disponibles nulle part.

Quand les autres territoires sont libres de proposer des projets sur les sites qu'ils jugent les mieux à même de recevoir un congrès national, le territoire Centre-Paris-Ile de France est le seul à subir une telle contrainte qui, plus est, ne tient aucunement compte des grandes difficultés liées à la recherche d'un lieu.

**La conférence peut-elle revenir sur sa décision et redonner au territoire Centre-Paris-Ile de France toute latitude pour proposer des espaces, à l'instar des autres territoires ?**

#### Réponse du conseil des services généraux

Le conseil des services généraux reconnaît le bienfondé de l'argumentaire développé dans cette question et confie à la **commission SPG** le soin de prendre une décision quant à l'annulation de la résolution SPG n°2 adoptée par la conférence 2015 et la rédaction d'une résolution en remplacement, en tenant compte du nouveau périmètre du territoire Centre-Paris-Ile de France (la résolution SPG n°1 adoptée par la conférence 1995 ne saurait plus s'appliquer non plus).

#### Question 7

L'organisation des congrès devient extrêmement problématique, notamment dans le territoire Centre-Paris-Ile de France. Les espaces en mesure de nous recevoir sont rares, compte tenu de nos cahiers des charges et très chers. Les congrès du Grand Rex et de Montpellier ont produit un résultat très largement déficitaire.

Chaque congrès devrait s'autofinancer, mais les tarifs pratiqués par les lieux qui nous accueillent devraient nous amener objectivement à envisager de doubler, voire de tripler le prix du badge, ce qui n'est pas envisageable, car cela reviendrait à refuser l'accès des congrès à un grand nombre d'amis et n'apporterait de toute façon pas de solution car cette solution n'aurait pas d'autre effet que de réduire le nombre de participants.

**La conférence peut-elle engager une réflexion sur le devenir de nos congrès ?**

#### **Réponse du conseil des services généraux**

Maître d'ouvrage de l'organisation d'un congrès national, le conseil des services généraux a d'ores et déjà entamé cette réflexion en communiquant des données d'engagement (inscriptions et repas) résolument à la baisse aux candidats potentiels pour l'organisation des congrès en 2019 et 2020. Le CSG émet le vœu que, de cette forte contrainte de nature budgétaire (le montant des frais d'inscription ne devant pas par ailleurs être augmenté), puisse naître des solutions inventives pour l'organisation de nos congrès. Le conseil des services généraux examinera avec attention et bienveillance les projets innovants, comme ce fut déjà le cas. Privilégiant l'expérimentation plutôt que la seule réflexion, le CSG ne souhaite pas aujourd'hui contraindre les régions candidates en dehors du périmètre budgétaire et de l'objectif général de cette manifestation tel qu'énoncé dans l'actuel guide congrès, y compris concernant la période de l'année. Dans la mesure du possible, le conseil des services généraux déclare être attaché à la tenue d'un congrès chaque année, cette manifestation annuelle, la seule ayant un rayonnement national, contribuant à la visibilité et à la bonne publicité de notre mouvement. Ces ajustements vont être portés au guide de préparation d'un congrès, cahier des charges pour la constitution des candidatures et pour la préparation. Sur la base de ce guide congrès révisé, le CSG place toute sa confiance dans les groupes, régions et territoires candidats pour imaginer des formules innovantes répondant à l'objectif d'un congrès national.

NB : pour les engagements déjà pris pour les congrès Toulouse 2017 et La Baule 2018, le CSG a demandé aux trésoriers des comités de préparation de revoir l'enveloppe budgétaire globale sur la base des chiffres de fréquentation constatés à Nancy. Soient 600 inscriptions, 250 déjeuners et 300 dîners.

## **LANGUEDOC – ROUSSILLON**

### **Question 1**

Afin d'impliquer les régions, et dans un souci de démocratie, chaque région pourrait proposer le thème de la conférence. Ces thèmes seraient mis au vote en plénière afin de connaître celui de la prochaine conférence et de l'avoir comme sujet de partage dans les groupes.

**Est-il possible de mettre en place cette consultation des régions qui deviendraient ainsi étroitement interactives en conférence ?**

#### **Réponse du conseil des services généraux**

Cette question rejoint complètement la réflexion et la décision prise par le CSG en décembre 2016. Elle sera mise en œuvre dès la conférence 2017.

### **Question 2**

**Serait-il possible de ré envisager la traduction de notre slogan « agir aisément » pour qu'il soit fidèle au slogan initial « easy does it » qui signifie au sens littéral « agir posément » ?**

#### **Réponse du comité littérature & archives**

La traduction la plus fidèle serait « Agir simplement ». Toutefois, nous ne pouvons donner une suite favorable à cette demande de modification, ce slogan étant extrait du Gros Livre (chapitre 9), donc protégé par copyright.

Nous vous invitons à reformuler votre question, sans oublier l'argumentaire.

## **MIDI PYRENEES**

### **Question 1**

Dans la revue « ça vaut mieux que de poireauter en prison », à la page 6, à la fin du paragraphe qui est en entête et qui est imprimé en bleu on peut lire : « ... L'alcoolisme est une condition permanente qui a besoin d'une dose de médicament prescrite par les AA »

Pour des personnes non « averties », la formulation de ce paragraphe ne peut- elle pas porter à confusion, étant extraite d'un témoignage et sortie du contexte AA, sur le fait que les AA ne prescrivent évidemment pas de médicaments.

**Est-il possible que cette formulation soit réécrite autrement ?**

#### Réponse du comité littérature & archives

C'est un témoignage qu'il faut lire entièrement et, comme les partages en réunion ou ceux publiés dans notre littérature, chacun est libre de les apprécier ou pas. De plus, cette brochure spécifique a été approuvée par la conférence Nord-Américaine et n'est pas modifiable sans l'accord d'AAWS, Inc. Pour rappel, il est recommandé que cette brochure soit remise et commentée par un serviteur.

#### Question 2

Dans les nouvelles fiches de nuits des permanences 0969 et dans la fiche de récap hebdomadaire, à présent on ne comptabilise plus les « 1<sup>er</sup> appels » à part, tout est « fondu » dans une seule colonne : « Appel d'une personne concernée ». Cela comprend donc les appels d'une personne qui nous contacte pour la première fois et les partages d'amis AA. Jusqu'ici, nous pouvions avoir un aperçu des personnes qui contactaient AA pour la première fois via ces permanences téléphoniques, à présent ce n'est donc plus possible. Cela permettait une visibilité sur l'évolution, à la hausse ou à la baisse, ou d'une stabilité du nombre de ces 1<sup>ers</sup> appels. La colonne « Contact de 12<sup>ème</sup> Etape » ne pouvant être le « reflet » exact du nombre de ces 1<sup>ers</sup> appels car tous les 1<sup>ers</sup> appels ne débouchent pas forcément sur des mises en contact, parce qu'elle n'est pas forcément et systématiquement proposée ou parce que la personne à qui on la propose la refuse.

**Peut-on réintroduire cette colonne « 1<sup>er</sup> appel d'une personne concernée » dans les prochaines fiches de nuits et de récap semaine ?**

#### Réponse du comité permanences et internet

Le comité permanences et internet décide de transmettre cette question à la **commission pôle communication**

#### Question 3

Il existait dans notre littérature un petit texte appelé « Ma nouvelle règle d'or ».

« Je penserais de vous ce que j'aimerais que vous pensiez de moi.

Je parlerais de vous comme j'aimerais que vous parliez de moi.

J'agis envers vous comme j'aimerais que vous agissiez envers moi.

Avant de raconter une histoire sur quiconque, je me poserai les questions suivantes :

Est-ce vrai ?

Est-ce gentil ?

Est-ce nécessaire ?

L'homme récolte ce qu'il a semé. »

**Serait-il possible d'envisager une édition format carte de visite ou autre un peu dans les mêmes formes que nous pouvons disposer de notre prière de la sérénité ? La nouvelle règle d'or figurait au catalogue de la littérature AA de 1980 sous la référence N°24 et en 1986 sous la référence N°26.**

**Bien qu'elle ne fasse plus partie de notre littérature officielle, on retrouve cette règle d'or dans le livre de notre ami Manuel (page 228).**

#### Réponse du comité littérature & archives

Ce document « Ma nouvelle règle d'or » n'ayant été approuvé par aucune conférence, avait été retiré de notre catalogue. Nous vous invitons à reformuler votre question.

#### Question 4

Au catalogue littérature anglophone existe un slogan : « *This too shall pass !* ».

**Pourrions-nous l'intégrer au catalogue littérature francophone, sous la traduction :**

**« *Cela aussi passera !* » ?**

#### Question rejetée par le comité de préparation

Lors de sa réunion du 21 janvier 2017, le comité de préparation de la conférence a pris la décision de ne pas transmettre votre question et y a répondu directement. Cette question a déjà été posée à la conférence 2013 dans des termes identiques. Une réponse y a été apportée par le comité national littérature et archives. Cette réponse a été publiée.

Rapport de la conférence 2013 :

*Le bureau littérature et archives va effectuer des recherches sur le slogan : «This too shall pass ! » et s'assurer avant toute décision d'insertion au répertoire et tarif littérature de son approbation à une autre Conférence et vous tiendra informé des résultats de ses investigations.*

*Votre question ne sera pas soumise à la commission littérature.*

Compte rendu du comité littérature du 22 février 2014 :

*"This too shall pass" : renseignements pris cette expression n'appartient pas au lot des slogans approuvés par une conférence anglophone.*

Dossier de préparation de la conférence 2014 :

*« This too shall pass » (cela aussi passera) n'appartient pas au lot de slogans approuvés par une conférence des pays anglophones et n'a donc pas à figurer au catalogue de notre littérature.*

## **PARIS INTRA-MUROS**

### **Questions 1 et 2**

Le BRESS a été supprimé en 2011, non pas pour des raisons d'inefficacité, mais pour des raisons de rationalisation budgétaire. Les comités Santé et Justice pallient cette absence en répondant aux demandes. Cependant, les entreprises et les services sociaux sont un vivier énorme pour la transmission de notre message.

**La conférence peut-elle suggérer au CSG la constitution d'un comité national d'Information Publique ?**

**La conférence peut-elle se prononcer pour que les régions se dotent de correspondants Info Publique en région ?**

### **Réponse du conseil des services généraux**

#### **Question 1 :**

Le BRESS n'a pas été supprimé en 2011 pour des raisons budgétaires. Une réflexion sur la diminution du nombre de comités nationaux avait été engagée dès 2007 par la conférence\*, reprise par le CSG de juin 2010 à juin 2011 dans le contexte de la diminution du nombre de délégués par région. Cette réflexion a conduit à la reprise des activités du comité congrès par le conseil des services généraux et à la fusion des activités du comité BRESS avec les activités des comités santé et justice. Ces deux comités, ne pallient donc pas une absence.

**Question 2 :** Il n'est pas dans les prérogatives de la conférence de se prononcer sur la création de services régionaux. Ceci serait contraire à la quatrième tradition portant sur l'autonomie et en contradiction avec les chapitres quatre et cinq du manuel du service chez les AA qui laisse à la conscience collective de l'assemblée régionale le soin de décider de la composition de son comité régional.

**Questions 1 et 2 :** En prolongement de cette question, le CSG confie à la **commission pôle institutions** le soin de réfléchir et d'envisager toute mesure visant à développer et à faire connaître les moyens nationaux mis en œuvre pour soutenir les groupes dans leurs actions dans les domaines non seulement de la santé et de la justice, mais également des services sociaux, des entreprises et des collectivités.

\*cf. condensé des souhaits et résolutions adoptés par la conférence des services généraux depuis 1980 dans sa dernière version, espace pour les membres de notre site national.

### **Questions 3, 4 et 5**

Les chapitres 8 et 9 du manuel des services mondiaux, édition 2016-2018, détaillent l'organisation du conseil des services généraux. Les administrateurs sont assistés dans leurs missions par des responsables de comités nationaux entourés d'équipes expérimentées qui se concertent tout au long de l'année, sous la tutelle de l'administrateur référent.

Depuis quelques années, la plupart de ces responsables a disparu en France, entraînant une concentration des fonctions des administrateurs. Cela défavorise de nouvelles initiatives et l'engagement dans le service. Le CSG et l'ensemble du mouvement se privent ainsi d'une aide précieuse, d'une synergie vertueuse et d'une transparence nécessaire.

**La conférence peut-elle recommander la nomination d'un responsable national finances ?**

**La conférence peut-elle recommander la nomination d'un responsable national SPG ?**

**La conférence peut-elle recommander la nomination d'un responsable national Info Publique ?**

## Réponse du conseil des services généraux

### Réponse commune aux questions 3, 4 et 5

Dans l'esprit de la neuvième tradition, le conseil des services généraux se dote des moyens correspondant aux missions intrinsèques dont il a la charge, ainsi qu'aux besoins exprimés par les groupes à travers la conférence, pour soutenir ceux-ci dans leurs actions de transmission du message. Le CSG se fait assister dans ses tâches en fonction de ses besoins, en formant des comités et/ou en faisant appel à des compétences expérimentées. Ceci en veillant à n'engager que les dépenses inhérentes strictement nécessaires.

Nous rappelons que la structure de service de la conférence française est autonome (cf. appendice C du manuel du service chez les AA), que l'organisation des services exposée dans le manuel du service chez les AA concerne les décisions prises par la conférence USA/Canada et peut s'adapter aux besoins spécifiques à chaque pays. En France, les comités du conseil des services généraux diffèrent en appellation et en nombre avec ceux listés dans le chapitre neuf du manuel du service chez les AA. Ceci s'explique aisément eu égard à la faible dimension du mouvement en France en regard des Etats-Unis/Canada (579 groupes en France contre 65 741 groupes et 1 450 en correctionnel aux Etats Unis/Canada au 1er janvier 2016).

Il est à noter que le chapitre neuf du manuel du service chez les AA stipule que les comités du conseil des services généraux sont présidés par un administrateur. En France, seul le comité finances l'est effectivement.

### Question 6

On constate la complexité à organiser les congrès et la difficulté à équilibrer leurs comptes (cf. déficits en 2014, 2015, et vraisemblablement 2016). Il semble pertinent d'engager une réflexion sur le sujet.

**La conférence peut-elle recommander la nomination d'un responsable national congrès qui constituera un comité national congrès ?**

## Réponse du conseil des services généraux

Les raisons de la dissolution du comité congrès sont expliquées en réponse à la question 1 de Paris intramuros.

En ce qui concerne la réflexion à mener au sujet de l'organisation du congrès national, se reporter à la réponse donnée à la question n° 7 d'Ile de France.

### Question 7

Les responsables des comités nationaux de service sont élus par les membres du CSG, et non par la conférence, où ils sont simplement présentés. Ils peuvent entreprendre leur service à tout moment de l'année, contrairement aux administrateurs qui sont élus par la conférence. Le CMS édition 2016/2017, page 17, précise que, en cas de vacance « *au niveau des serviteurs nationaux, qui, eux, n'ont pas d'adjoint* » [...] « *il appartient à la conscience de groupe du CSG d'organiser, dans les meilleures conditions possibles, avec souci de bon sens et dans le respect des traditions et concepts et des règlements du conseil des services généraux (Manuel du service chez les AA, appendice E), le remplacement ou l'intérim du serviteur manquant jusqu'à son rétablissement ou une nouvelle élection* ».

**La conférence peut-elle suggérer au CSG de pourvoir les postes de responsables de comités de services nationaux vacants dans les meilleurs délais, sans tenir compte d'un calendrier quel qu'il soit ?**

## Réponse du conseil des services généraux

Le complément au manuel du service adopté par la conférence 2015 précise *que tous les mandats des serviteurs commencent et se terminent à la conférence* (page 12).

La conférence est l'assemblée générale de l'association Union Alcooliques anonymes. En conformité avec les statuts de l'Union Alcooliques anonymes (adopté par la conférence 2008), les responsables des comités nationaux sont désignés par le conseil d'administration qui les présente à la conférence (article 7). Cette présentation marque légalement et naturellement le début de leur mandat et fixe la rotation de leur service à quatre années de conférence à conférence, en synchronisation avec ceux des administrateurs avec lesquels il forme le conseil des services généraux élargi.

S'il était permis de faire un parallèle, le mandat d'un délégué devenu vacant n'est pas pourvu dans les meilleurs délais mais en fin d'année pour débiter au premier janvier de l'année suivante. La conscience collective du comité régional prend alors toutes les dispositions utiles pour organiser l'intérim.

### **Question 8**

En AA, il y a des professionnels compétents dans à peu près tous les domaines. Les avantages de faire appel aux membres AA pour le plus grand nombre de services sont nombreux :  
la mobilisation de membres sur les projets est très fédératrice et amène des amis au service ;  
le coût des prestations peut s'en trouver réduit.

Les bénéficiaires sont donc importants, tant financièrement que spirituellement. C'est vrai pour une affiche, un film, un site Internet, mais aussi pour des travaux divers, une expertise (à l'exception éventuelle de questions juridiques ou comptables). Il est à noter en outre que le Manuel des Services autorise la rétribution des membres AA au juste prix. « *Si l'on embauche un alcoolique, il recevra seulement le salaire qu'il aurait fallu payer à un non-alcoolique pour le même travail* » (8<sup>ème</sup> tradition) ».

**La conférence peut-elle suggérer que le CSG fasse appel aux compétences des membres AA pour la réalisation de missions de toutes sortes, permanentes ou ponctuelles ?**

#### **Réponse du conseil des services généraux**

La huitième tradition nous invite à distinguer très clairement ce qui relève d'un service ou d'un travail. Et à rémunérer justement ce qui relève d'un travail.

Un service est un acte par lequel un membre AA se rétablit et il doit donc pouvoir s'exercer sans aucune obligation ni contrainte.

Un travail comporte des obligations d'exécution et de contrôle, en qualité et en délai. Il est généralement formalisé par un engagement contractuel fixant les droits et les devoirs des parties.

Le onzième concept donne au conseil des services généraux pleine autorité dans le recrutement de ses employés et prestataires.

Cette tradition et ce concept ne comportent aucun critère discriminant quant à la qualité ou non de membre AA.

En France, les lois régissant le travail sont très précises quant à la discrimination à l'emploi.

Dès lors, l'association Union Alcooliques anonymes s'attache à recruter ses employés ou prestataires en fonction de critères objectifs de compétence professionnelle, d'intégrité, de disponibilité et de tarifs. Sans se préoccuper de savoir si ceux-ci sont ou non membres des AA, comme le veut la loi. La qualité de membre AA relève strictement de son anonymat.

### **Question 9**

Les dollars de sobriété sont traditionnellement consacrés à la transmission directe du message. En 2015, ces dollars ont servi à financer :

- Le numéro cristal pour 10.611,62 € ;
- Le site national Internet et autres outils de communication pour 15.979,75 € ;
- La communication du congrès 2015 auprès des professionnels pour 8.102,89€ ;
- Le sondage pour 1.130,92 € ;
- Des opérations diverses pour 273,47 € ;
- Les réunions nationales des correspondants pour 6.326,87 € ;

Soit un total de 42.425,52 €

Certaines dépenses sont éloignées de l'objectif premier des dollars (ex. le financement des réunions nationales)

D'autre part, le CSG a supprimé d'office le financement des brochures de 5<sup>ème</sup> tradition.

**La conférence peut-elle recommander au CSG d'établir et de faire voter en conférence un budget pour les dollars de sobriété, tout comme un budget est établi pour la trésorerie générale ?**

#### **Réponse du comité finances**

Rappel : Résolution n°3 de la conférence 2007 : Dans un souci de transparence la conférence recommande qu'à l'avenir les dollars de sobriété non utilisés apparaissent séparément dans l'affectation du résultat.

Si l'établissement d'un budget pour le compte réserve de dollars de sobriété est en théorie tout à fait réalisable, il présente en pratique quelques inconvénients majeurs :

Un budget doit être présenté en équilibre les dépenses étant égales aux recettes. Or s'il est simple d'estimer les recettes (avec une source d'erreur possible), en se basant sur les recettes précédentes, il est beaucoup plus compliqué d'estimer les dépenses. En effet le dollar de sobriété n'a comme seul objectif que le financement d'actions de 5<sup>ème</sup> tradition dont certaines sont récurrentes et tout à fait estimables (n°

crystal, site national, invitation professionnels congrès) et d'autres et les plus nombreuses sont dépendantes à la fois des actions programmées des groupes, des actions à la demande auxquelles il faut ajouter les déplacements de nos administrateurs de classe A ou B vers les médias (radio, journaux...). Ainsi, pour établir un budget dépenses au plus près de la réalité, il serait nécessaire que chaque trésorier établisse à partir des informations recueillies dans les groupes un budget dépense sur dollars auquel il devrait se tenir.

Le budget voté par la conférence devra être tenu tout au moins au niveau des dépenses. Ce qui pourrait nous amener à suspendre soit de manière globale soit par ligne budgétaire tout dépassement de dépenses. Ce qui serait contraire à notre tradition de transmission du message.

Etablir et faire voter un budget sur le compte de réserve de dollar de sobriété enlève toute souplesse dans la gestion et même quelques prérogatives aux administrateurs dont une de leurs responsabilités selon nos concepts, est de s'occuper de la gestion courante.

Une des mesures qui a été prise en 2016 sur proposition du trésorier national a été de basculer les frais de réunions des correspondants régionaux sur le budget d'exploitation.

Le comité national finances n'est pas favorable à l'établissement d'un budget pour le compte de réserve dollars de sobriété qui serait en tout état de cause un budget extra –comptable ne comportant ni compte de résultat ni bilan comptable.

Cependant, le compte de réserve de dollars de sobriété figure au passif du bilan.

**Cette réponse est validée à l'unanimité des membres du comité finances (7/7) et sera transmise à la commission finances pour avis.**

#### **Question 10**

Les comptes rendus des différents comités nationaux ne figurent plus sur le site interne, certains depuis plusieurs années.

**La conférence peut-elle recommander la mise à jour sur le site interne des dossiers des différents comités nationaux ?**

#### **Réponse du comité permanences et internet**

*Réponse commune aux questions 10 Paris intra-muros et 3 Poitou-Charentes*

Bien que ces deux questions posent un constat mais ne formulent aucune motivation, le comité permanences & internet a souhaité y apporter les éléments de réponses qui suivent.

Les dossiers des comités nationaux, comprenant notamment les comptes rendus des réunions de service de ces comités, sont mis en ligne et disponibles dans l'espace pour les membres du site national.

Cette mise en ligne s'effectue suivant les modalités établies lors de la réunion archives du 8 avril 2016 (à lire sur le site : TOUS LES DOCUMENTS - COMITES - LITTE/ARCHIVES). Dans ce cadre, chaque responsable de comité national organise cette mise en ligne en accord avec son administrateur référent.

Pour la récente migration du site, le comité permanences & internet a demandé à chaque responsable de comité national de fournir l'intégralité des documents que son comité souhaitait y voir figurer. Cette fourniture n'est pas nécessairement terminée à ce jour.

#### **Question 11**

La liste récapitulative des résolutions et souhaits des conférences sur le site interne n'a pas été mise à jour depuis 2013.

**La conférence peut-elle recommander la mise à jour des souhaits et résolutions sur le site interne après chaque conférence ?**

#### **Réponse du conseil des services généraux**

Cette question pose un constat mais ne formule aucune motivation.

A notre connaissance, la liste de souhaits et résolutions adoptés par une conférence depuis 1980 a été mise à jour régulièrement chaque année après la conférence jusqu'en 2013. Cette mise à jour s'est interrompue momentanément, sans raison justifiable. Ce retard a été rattrapé depuis. Le document est à jour. Et sera de nouveau mis à jour annuellement et bien évidemment mis en ligne.

#### **Question 12**

Les comptes rendus du conseil des services généraux nous sont communiqués par le JSG, avec un décalage dans le temps allant parfois jusqu'à 3 mois.

**La conférence peut-elle recommander l'envoi des comptes rendus des conseils du CSG par mail aux régions et aux délégués, dans un délai d'une quinzaine de jours après leur tenue ?**

**Réponse du conseil des services généraux**

Le conseil des services généraux est un comité de service formé de bénévoles. Comme aucun autre comité ne le fait, il ne peut s'engager à produire un compte rendu dans des délais donnés. La conférence n'est pas habilitée à l'y contraindre. Nous rappelons que *la conférence n'est qu'une entité de service et non pas un gouvernement pour les Alcooliques anonymes* (cf. appendice C du manuel du service chez les AA).

**Question 13**

Récemment, des noms de familles de salariés AA apparaissent dans les communications du CSG (références à Martine C. avec son nom complet dans les JSG 131, 132, 137, 138, 139, 140). S'il est évidemment nécessaire dans maintes occasions administratives d'utiliser les noms de famille, les publier en interne dans le mouvement constitue une transgression au principe d'anonymat. L'on peut vérifier dans le BOX 4-5-9 que jamais le nom de famille d'un salarié AA n'apparaît.

**La conférence peut-elle recommander de revenir à l'anonymat total des membres AA, salariés ou non, de façon à se remettre en conformité avec le principe intangible d'anonymat de ses membres ?**

**Réponse du conseil des services généraux**

La qualité de membre AA d'un employé ou prestataire recruté par l'association Union Alcooliques anonymes ne devrait pas être prise en considération. Il s'agit d'un travail contracté entre l'association et une personne civile, non d'un service. Dans ce cadre, cette personne civile est nommée par son nom complet. Appliquer un traitement différent aux membres AA et aux non membres à ce sujet serait discriminant et contraire à la loi française. Les écrits à destination des membres qui sont publiés sur internet ne sont pas protégés vis-à-vis du domaine public.

**Question 14**

Dans le JSG 143, le CSG nous informe qu'il a opté pour une durée d'accès d'un an aux dossiers de préparation à la conférence. Ces dossiers comportent des éléments très complets qui ne sont accessibles nulle part ailleurs, et auxquels il est parfois fait référence dans les souhaits et résolutions.

**La conférence peut-elle recommander que tous les dossiers de préparation aux conférences soient accessibles sur le site interne ?**

**Réponse du conseil des services généraux**

Le CSG confie le soin au **comité littérature et archives** d'étudier cette question. En précisant que les dossiers de préparation de la conférence ne sont disponibles sous forme de documents électroniques que depuis 2012.

Nous rappelons que chaque région est responsable de la gestion de ses archives.

**Réponse du comité littérature & archives**

Tous les documents publiés dans le dossier de préparation d'une conférence sont disponibles dans le rapport de la conférence et dans les comptes rendus des différents comités nationaux qui, nous le rappelons, sont transmis à l'ensemble des régions. Ces documents sont consultables sur le site interne pour une durée de 4 ans. Pour rappel, chaque région est responsable de ses archives.

**Questions 15 et 16**

Certains éléments des dossiers de préparation à la conférence n'apparaissent pas sur les documents publiés en ligne.

**La conférence peut-elle recommander la publication en ligne des bilans comptables ?**

**La conférence peut-elle recommander la mise en ligne des CV des candidats se présentant aux élections à la conférence ?**

**Réponse du conseil des services généraux**

Ces deux questions posent un constat mais ne formulent aucune motivation. Nous vous invitons à les reformuler ultérieurement.

### **Question 17**

Les comptes rendus des réunions du comité de préparation à la conférence, qui auparavant étaient accessibles en ligne, ne le sont plus.

**La conférence peut-elle recommander la mise en ligne des comptes rendus des réunions du comité de préparation à la conférence sur le site interne ?**

#### **Réponse du conseil des services généraux**

Cette question pose un constat mais ne formule aucune motivation. Nous vous invitons à les reformuler ultérieurement.

### **Question 18**

Le Complément au Manuel du Service, dont l'objectif est d'adapter le manuel à AA France, comporte des variations concernant l'organisation de la structure (ex. pas de directeur au BSG, administrateur territorial membre de droit des comités régionaux...).

**La conférence peut-elle recommander au CSG d'indiquer clairement et de motiver les articles dérogoires au Manuel des Services Mondiaux ?**

#### **Réponse du conseil des services généraux**

Cette question pose un constat mais ne formule aucune motivation.

Nous rappelons que la structure de service de la conférence française est autonome (cf. appendice C du manuel du service chez les AA), que l'organisation des services exposée dans le manuel du service chez les AA concerne les décisions prises par la conférence USA/Canada et peut s'adapter aux besoins spécifiques à chaque pays. En effet, le complément au manuel du service a pour objectif de présenter les variations concernant l'organisation de la structure de service en France en regard du manuel du service chez les AA. Ce document a été approuvé à l'unanimité par la conférence 2015 sur recommandation de la commission SPG.

### **Question 19**

Les services mondiaux AA fournissent des supports audio et vidéo en français, de qualité professionnelle, mis à disposition sans frais autres que d'éventuels ajustements de post-production. Ces supports sont renouvelés régulièrement.

**La conférence peut-elle demander au comité médias d'envisager l'utilisation des supports proposés par les services mondiaux ?**

#### **Réponse du comité des relations publiques**

Au cours de l'année 2017, le comité des relations publiques se propose de visionner les supports audio et vidéo (en français ou bien sous-titrés en français) des services mondiaux AA et d'examiner la question de l'opportunité, de la faisabilité juridique, technique et financière de leur éventuelle utilisation en France.

### **Question 20**

AA France a opté il y a quelques années pour l'affectation au tirage au sort des commissions auxquelles siègeraient les délégués, ceci conformément au Manuel des services mondiaux. Cette pratique prive la conférence de compétences, de savoir-faire et de motivation.

**La conférence peut-elle réfléchir à un mode d'affectation plus conforme aux désirs des délégués et plus propice à l'efficacité des travaux en commission.**

#### **Réponse du conseil des services généraux**

La réduction du nombre de délégués (résolution SPG n° 1 adoptée par la conférence 2012) a eu pour conséquence directe la réduction du nombre de délégués par commission. Le comité de préparation de la conférence a constaté alors qu'il n'était plus en mesure de satisfaire les souhaits d'affectation des délégués, ni leur souhait de restriction d'affectation. Cette situation a engendré quelques frustrations, allant jusqu'à la démission d'un délégué 1<sup>ère</sup> année n'ayant pas eu « son choix ». Le conseil des services généraux a alors décidé de revenir à la simplicité de la formule du tirage au sort, en demandant toutefois au comité de préparation de la conférence de privilégier la représentativité des cinq territoires dans chaque commission.

Nous rappelons que la compétence première demandée à un délégué lors du travail en commission de la conférence est d'apporter son expertise de terrain et sa connaissance du vécu des groupes de sa région. Il n'est pas nécessaire qu'il soit un spécialiste des sujets traités.

### **Question 21**

Il est indiqué à la page S70 du Manuel des Services Mondiaux :

*COMITE DE L'AUDIT : Se réunit au moins une fois par année avec le vérificateur d'A.A.W.S.Inc. et d'A.A.Grapevine, Inc., pour recevoir les rapports vérifiés et discuter de toute faiblesse dans les contrôles internes, l'indépendance des vérificateurs, et tout autre sujet que les vérificateurs souhaitent porter à l'attention du comité. Le comité recommandera l'approbation du choix du vérificateur au Conseil des Services généraux.*

S'il est vrai que la structure AA France n'a pas la complexité de celle des États-Unis, il serait certainement utile et sécurisant pour le CSG de se doter d'un tel comité, qui pourrait inclure d'anciens délégués et/ou ex-officio.

**La conférence peut-elle recommander la constitution d'un comité audit pour assister le CSG ?**

#### **Réponse du conseil des services généraux**

Le comité d'audit concerne les finances, il se réunit avec le vérificateur aux comptes. En France, nous avons opté il y a quelques années pour externaliser cette vérification auprès d'un cabinet comptable indépendant. Le comité finances, éclairé par ce cabinet comptable indépendant, est compétent pour effectuer un audit des comptes. Le CSG confie au **comité finances** le soin d'étudier l'intérêt de revenir à une pratique différente, semblable à celle des USA/Canada. Une réponse sera donnée à la conférence 2018 et étudiée par la commission finances qui statuera alors sur un changement ou non de pratique.

### **Question 22**

Des poly-dépendants arrivent régulièrement dans nos groupes pour leur première réunion. Ils sont encouragés à aller dans d'autres fraternités en 12 étapes.

**Afin de ne pas décourager les nouveaux en AA, la conférence peut-elle envisager la rédaction d'un fascicule pour aider les groupes à accueillir avec amour les nouveaux arrivants poly-dépendants ?**

#### **Réponse du comité littérature & archives**

En réponse à votre question, nous vous demandons de vous référer au rapport de la conférence 2015 Question 2 Île de France, page 14.

### **Question 23**

La présence d'un représentant du personnel en Assemblée Générale n'est pas juridiquement obligatoire en l'absence d'un comité d'entreprise. Une salariée du BSG, dont les compétences et les qualités humaines ne sont pas en cause, participe à la conférence, et a un droit de vote, alors même qu'elle n'est ni AA, ni élue.

**La conférence peut-elle se prononcer sur la validité de la disposition dans le Complément au Manuel du Service, permettant la présence et la participation à des votes à la conférence d'un représentant du personnel du BSG, non AA et non élu ?**

#### **Réponse du conseil des services généraux**

Le droit de vote d'un représentant du personnel du BSG est fixé par les différents textes suivants :

- Les troisième et quatrième concepts traitant du droit de décision et de participation au sein de notre mouvement, sans en exclure la catégorie des employés salariés.
- Les statuts de l'Union Alcooliques anonymes adoptés par la résolution SPG n° 1 de la conférence 2008 qui précise à son article 10 la liste des membres votants de l'assemblée générale ordinaire de l'association (la conférence) en y incluant « Le personnel de l'association, représenté par le responsable du BSG (bureau des services généraux) ».
- La résolution SPG n° 5 adoptée par la conférence 2012 qui fixe les limites du droit de vote du responsable des services généraux.

Le conseil des services généraux demande à la **commission SPG** de confirmer le droit de vote d'un représentant du personnel du BSG.

### **Question 24**

Ces dernières années, il y a eu des dérogations aux règles traditionnelles d'élection au Conseil des Services Généraux :

- Au moins deux administrateurs ont été élus sans avoir exercé le service de délégué.
- Le délai de carence d'un an suggéré dans le Manuel des Services Mondiaux, de 2 ans selon un souhait de la Conférence 2000, pour exercer un poste national n'a pas été respecté.

(Souhait 1 - Conférence 2000

Afin de laisser aux groupes la responsabilité finale des affaires d'AA (1er concept), de susciter des vocations de serviteurs dans les structures et de respecter l'esprit de rotation des services, la commission suggère une carence de 2 ans entre les mandats nationaux (administrateurs, bureaux nationaux, délégués mondiaux).

Vote de la Conférence : adopté (pour : 47-contre : 21- abstentions : 8)

**La conférence peut-elle rappeler les règles traditionnelles d'élection pour les postes nationaux ?**

#### Réponse du conseil des services généraux

La recevabilité des candidatures des serviteurs nationaux obéit à des critères et non à des règles traditionnelles.

Ces critères sont énoncés dans le complément au manuel du service français, qui s'appuie lui-même sur le manuel du service chez les AA (chapitre neuf et appendice E).

Pour un serviteur de classe B, il ne fait pas partie des critères de recevabilité d'avoir exercé au préalable un service de délégué pour pouvoir se présenter à un service de responsable de comité national ou d'administrateur.

Ceci a été rappelé notamment par le comité SPG en 2013 en réponse à la question n° 2 de la région Normandie (cette réponse est disponible en page 18 du rapport de la conférence 2013).

Concernant le délai de carence, il s'agit d'une suggestion adoptée par la conférence sous forme de souhait. Le comité de mise en candidature, qui statue sur la recevabilité des candidatures, ne peut donc faire du non-respect du délai de carence suggéré entre deux mandats nationaux un motif d'irrecevabilité.

Lors des élections, les votants (conseil des services généraux ou conférence) sont dûment informés des services précédemment exercés par les candidats et des dates des mandats et expriment leurs votes en toute conscience.

Toutefois, pour aller dans le sens de votre question, le conseil des services généraux décide qu'à l'avenir le texte de ce souhait sera lu avant les élections, aussi bien en réunion du conseil des services généraux qu'en conférence.

#### **Question 25**

Les Intergroupes dits « autonomes » se sont trouvés récemment traités différemment par une décision du CSG :

*« Le CSG abandonne à l'unanimité (10/10) le financement des commandes de publications sur la réserve des dollars de sobriété sauf pour les affiches, les cartes de 5<sup>ème</sup> tradition, le sondage quinquennal et la brochure institutionnelle. Chaque groupe aura libre accès à ces publications sans validation. Toutefois, les intergroupes en gestion financière autonome ne pourront pas bénéficier de cette mesure. » JSG 142, page 5* Afin d'éviter une double chaîne d'approvisionnement, certains groupes de notre région retiennent une partie des contributions ou des dollars de sobriété pour financer des actions de 5<sup>ème</sup> tradition.

**Dans un souci d'unité et de simplicité, la conférence peut-elle recommander d'adopter les mêmes conditions d'attribution de littérature offerte sur les dollars pour tous les intergroupes ?**

#### Réponse du comité finances

Le CSG en votant en décembre 2015 la réduction du nombre de brochures de 5<sup>ème</sup> tradition financées sur dollar avec effet au 01/05/2016, a étendu à tous les groupes de France la possibilité de se fournir au BSG, excluant cependant les intergroupes financés par les groupes qui y sont associés. Pour répondre à votre demande d'unité et de simplicité le comité finances est favorable à étendre à l'ensemble des entités de service la possibilité de se fournir en publications listées en grisé dans le catalogue du tarif littérature si tant est que cette littérature soit distribuée gratuitement aux groupes.

**Cette réponse est validée à l'unanimité des membres du comité finances (7/7).**

**Sur proposition du trésorier national, le CSG a lors de sa réunion des 04 et 05 mars 2017 validé cette mesure à l'unanimité.**

#### **Question 26**

« Anonymes mais pas invisibles » : ce slogan est la conséquence directe de la transmission du message que chaque ami est invité à pratiquer. Les modalités de cette visibilité se doivent néanmoins d'être rigoureusement garantes de l'anonymat de chacun. En Juillet 2015, au Congrès d'Atlanta, nous avons constaté que jamais les mots Alcooliques anonymes (en anglais bien sûr !) n'étaient apposés sur les images pourtant affichées en très grand nombre dans l'espace public, ni même reproduites sur les badges et

cordons de badge attachés au cou des participants (susceptibles à tous moments de sortir dans ledit espace public). Seul figurait, décliné diversement, le message *80 Years - Happy, Joyous and Free*, « International Convention July 2-5 2015 Atlanta Georgia ». En France, il est arrivé que les mots Alcooliques anonymes soient placardés sur des banderoles voire sous forme d'enseigne lumineuse à l'entrée d'un congrès AA.

Aux États-Unis, la fraternité bénéficie d'une image et d'une représentation sociale qu'on sait très favorables et valorisées. Ce qui n'est pas forcément le cas en France. Il pourrait donc y avoir une relation entre la rigoureuse discrétion respectée par les États-Unis et l'image positive d'AA qui y est développée.

**Concernant l'affichage des mots Alcooliques anonymes dans les espaces publics, à l'entrée et lors d'une manifestation AA - ce qui la stigmatise nécessairement et peut concourir à briser l'anonymat de qui y participe (y entre/en sort) -, la conférence recommande-t-elle pour la France le système pratiqué aux États-Unis ?**

#### Réponse du comité des relations publiques

Le comité des relations publiques propose de transmettre cette question à la **commission pôle communication** avec le commentaire suivant.

Aux États-Unis, les AA n'ont plus à se faire connaître, ils font partie de la culture et bénéficient d'une solide réputation. En France, notre visibilité doit être renforcée, des questions à la conférence le rappellent encore cette année. Cette visibilité relève de notre 5<sup>ème</sup> tradition et ne va pas à l'encontre d'un anonymat bien compris. Faudrait-il pour les mêmes raisons que celles invoquées dans la question, interdire les mots *Alcooliques anonymes* à l'entrée de nos locaux de réunions ?

#### Question 27

La décision de produire le film à destination des prisons a été votée à la conférence 2016 avec un financement AA exclusif. Toutefois, le CSG a accepté un cofinancement avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) dans le cadre d'une dotation globale de la MILDECA (Mission Interministérielle de Lutte Contre les drogues et les Conduites Addictives). De surcroît, c'est la DAP qui validera le projet (JSG 144, page 4).

**La conférence peut-elle demander au CSG de revenir à des pratiques respectueuses de notre préambule et de nos traditions en s'assurant qu'il n'y ait ni affiliation, ni partenariat financier ?**

#### Réponse du comité finances

Consultée sur notre projet, la DAP nous a signifié qu'elle devait être nécessairement partie prenante dans le projet auquel elle devait donner son agrément (et non une validation de son contenu) pour sa diffusion. Pour ce faire, la DAP nous a demandé d'accepter un financement fixant sa participation institutionnelle et réglementaire pour la réalisation du film et définie par un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs signée avec l'UAA en 2014. Cette participation, conditionne la diffusion du film dans ses établissements. Le CSG en votant en juin 2016 ce financement, reconnaît qu'il commettait peut-être une "exception" à la 7<sup>ème</sup> tradition. Sa décision n'est pas financière mais c'est en toute conscience que les membres du CSG ont par cette décision voulu privilégier la transmission du message des AA dans tous les établissements pénitentiaires de France où notre présence est actuellement très limitée.

Outre la 7<sup>ème</sup> tradition (partenariat financier) vous faites allusion à la 6<sup>ème</sup> tradition (affiliation). Le comité finance s'interroge sur le sens que chacun peut donner au terme affiliation et plus largement au contour de notre collaboration et confie à la **commission pôle institution** le soin de clarifier ce point.

**Cette réponse est validée à l'unanimité des membres du comité finances (7/7), et sera transmise à la commission finances pour avis et rencontre avec la commission pôle institution.**

#### Question 28

Le nouveau qui pousse pour la première fois la porte d'AA est accueilli avec bienveillance dans les groupes, chacun y va de son expérience et de son témoignage, et de répéter, que la puissance supérieure ne serait en aucun cas religieuse, même si le nom de Dieu y est clairement et abondamment cité et que le mot prière est très largement présent dans le programme AA. Difficile pour un nouveau de faire spontanément confiance à des personnes se nommant elles-mêmes alcooliques et minimisant cette histoire de Dieu, assurant au nouveau qu'il pourrait faire semblant et qu'il aboutirait à ressentir cette puissance supérieure, ce Dieu comme chacun le conçoit, et de terminer la réunion avec la prière de la sérénité.

Le nouveau peut se questionner sur la cohérence, voire sur l'honnêteté des membres des AA qui manifestement font largement appel à un dieu qui n'en serait pas un. La spécificité de la France étant la laïcité, il n'est pas étonnant que d'entrée de jeu cette idée de religion puisse rebuter.

À l'époque et dans le contexte de Bill et du docteur Bob, ces références religieuses étaient sans aucun doute rassurantes et garantes de bonnes mœurs pour les fondateurs du mouvement. Aujourd'hui la religion est de plus en plus contestée et remise en question et de moins en moins pratiquée. Il conviendrait de revenir à la source de cette prière de la sérénité qui fut adoptée à la demande de Reinhold Niebuhr, un théologien protestant, dans les années 1930. Elle est devenue depuis la prière des Alcooliques anonymes.

Le texte d'origine est attribué à Marc Aurèle, empereur romain du 2ème siècle :

« Que la force me soit donnée de supporter ce qui ne peut être changé ; et le courage de changer ce qui peut l'être ; mais aussi la sagesse de distinguer l'un de l'autre. »

**La conférence peut-elle réfléchir aux différentes formulations possibles de la prière de la sérénité ?**

#### Réponse du comité littérature & archives

La seule version de la prière de la sérénité qui peut être lue en réunion est celle du Gros Livre. Toutefois, nous vous rappelons que la réponse donnée à la question 3 de la région Bretagne lors de la conférence 2016, sur le postambule reste d'actualité.

## **PAYS DE LA LOIRE**

### **Question 1**

**La conférence peut-elle proposer des modèles de courrier pour les maires et représentants religieux comme cela est fait sur le site d'AA France (lettre aux médecins) et qui sont très utiles pour les infos publiques ?**

#### Réponse du comité des relations publiques

Le comité des relations publiques regrette que l'objectif des courriers ne soit pas précisé en motivation de cette question.

Les courriels et lettres types que le comité a d'ores et déjà prévu de rédiger en 2017 - et qui seront téléchargeables sur l'espace pour les membres du site officiel AA France, pourront sans doute répondre à cette question.

## **POITOU-CHARENTES**

### **Question 1**

En 2015, la conférence a voté la résolution suivante :

« La conférence recommande au Conseil des Services Généraux la création d'un message d'intérêt général filmé destiné à présenter aux détenus, via les canaux internes des établissements pénitentiaires, le mouvement des Alcooliques anonymes. Ce film comporterait le préambule des AA écrit et parlé, deux mini-témoignages d'anciens détenus, et des extraits des micros-trottoirs réalisés pour le congrès 2015.

Après consultation auprès de la commission média, le budget prévisionnel pour la réalisation de ce film institutionnel d'une durée de 7 à 8 mn, s'élèverait à 10.000 € H.T. [imputés sur la réserve des \$ de sobriété] (3 jours de tournage, 2 jours de montage, location du matériel, rémunération des techniciens ».

Dans le JSG du 3ème trimestre, partie finance nous lisons : « La DAP nous a demandé d'accepter un financement fixant sa participation institutionnelle et réglementaire pour la réalisation du film et définie par un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs signée avec l'UAA en 2014. Sans cette participation, la DAP pourrait difficilement autoriser la diffusion du film dans ses établissements. Le CSG approuve à l'unanimité la signature de cet avenant fixant le cadre et la participation financière de la DAP à 5000€. Ce financement fait partie d'une dotation globale de la MILDECA (mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) accordée en 2016 par cet organisme aux associations de pairs intervenant en milieu pénitentiaire (AA, CAMERUP et NA) pour favoriser leurs actions. »

La décision d'accepter un financement de la MILDECA nous semble en totale contradiction avec la sixième tradition qui nous dit qu'un groupe ne devrait jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'ils soient apparentés ou étrangers aux AA, ni leur prêter le nom des Alcooliques anonymes, de peur que les soucis d'argent, de propriété ou de prestige ne nous distraient de notre objectif premier.

**La conférence peut-elle confirmer la réalisation de ce film si sa réalisation et/ou sa diffusion, exigent d'accepter une dotation financière de l'état, malgré la contradiction avec nos traditions ?**

#### **Réponse du comité finances**

Au moment où la conférence se réunira, les 28, 29 et 30 avril prochains, le film sera réalisé et son paiement effectué. Il sera d'ailleurs présenté à cette conférence. Si sa diffusion dans les établissements pénitentiaires n'aura pas encore débutée, il paraît impensable de rompre notre engagement auprès de la DAP, qui ne comprendrait pas un tel revirement qui risquerait de dégrader les bonnes relations que nous entretenons depuis de nombreuses années.

Votre question pose donc un problème de calendrier et nous ne pouvons la retenir dans sa forme actuelle. Le CSG en votant en juin 2016 ce financement, reconnaît qu'il commettait peut-être une "exception" à la 7<sup>ème</sup> tradition. Sa décision n'est pas financière mais c'est en toute conscience que les membres du CSG ont par cette décision voulu privilégier la transmission du message des AA dans tous les établissements pénitentiaires de France où notre présence est actuellement très limitée.

Outre la 7<sup>ème</sup> tradition (partenariat financier), vous faites allusion à la 6<sup>ème</sup> tradition (affiliation). Le comité finance s'interroge sur le sens que chacun peut donner au terme affiliation et plus largement au contour de notre collaboration et confie à la **commission pôle institutions** le soin de clarifier ce point.

**Cette réponse est validée à l'unanimité des membres du comité finances (7/7), et sera transmise à la commission finances pour avis et rencontre avec la commission pôle institutions**

#### **Question 2**

La présentation du budget à la conférence ne permet pas de retrouver les sommes affectées à chaque action ou projet. Cela induit une perte de lisibilité et de transparence.

**La conférence peut-elle demander à la commission finance d'adopter une présentation « analytique » qui permettra à chacun, sans compétence financière particulière, de comprendre l'utilisation de nos ressources ?**

#### **Réponse du comité finances**

##### **Cf. JSG 138**

Lors de sa réunion de février 2015, le comité finances a déjà abordé la possibilité d'établir une comptabilité analytique de nos comptes. Voici l'état des réflexions menées :

*Ce fonctionnement est plus en adéquation avec la pure déontologie comptable que ce que nous pratiquons depuis des années, et qui satisfait cependant à nos besoins et à la conformité des comptes. À noter que l'adoption d'une comptabilité analytique modifiera nécessairement le mode opératoire entre BSG et trésorier d'un congrès. Ce mode de fonctionnement engendre nécessairement une facturation supplémentaire de la part de notre cabinet comptable car chaque opération est associée à un code et à une ligne d'écriture (les prestations sont calculées au nombre de lignes). Nous avons demandé un devis. Si les frais supplémentaires à engager sont jugés trop importants en regard de la lisibilité globale du suivi comptable, le projet ne sera pas retenu. L'essentiel restant de pouvoir fournir les justificatifs de tous les frais à l'inspection des finances, ce qui est le cas à ce jour, par la tenue, le cas échéant, d'un suivi détaillé extracomptable (cf. suivi de la réserve dollars).*

Aujourd'hui, le cabinet FAC nous a informé que ce passage en comptabilité analytique augmenterait de 50% le coût de leur prestation et que de plus il était limité à la gestion analytique de 10 comptes, ce qui est bien en dessous de nos besoins au regard de notre spécificité.

Nous avons donc abandonné ce projet pour des raisons budgétaires et techniques. Et nous ne comptons pas rouvrir ce dossier à peine fermé.

Le dossier de préparation à la conférence contient les mêmes documents que ceux présentés au comité finances. Ces documents sont suffisamment détaillés pour permettre compréhension et analyse de nos finances. Outre les états comptables (bilan passif/actif, compte de résultat où sont détaillés par exemple l'ensemble des contributions par région et par type ou bien encore un grand nombre de tableaux extracomptables (ventilation dollars, frais de conférence, suivi des budgets CSG, évolution vente littérature...) le comité estime que suffisamment d'éléments sous forme de tableaux sont présentés pour permettre à quiconque de les interpréter.

**Cette réponse est validée à l'unanimité des membres du comité finances (7/7) et sera transmise à la commission finances pour avis.**

### **Question 3**

Depuis quelques années les comptes rendus des comités nationaux ne sont plus disponibles sur le site interne.

**La conférence peut-elle demander que l'ensemble des comptes rendus des comités soit disponible sur notre site interne.**

#### **Réponse du comité permanences et internet**

*Réponse commune aux questions 10 Paris intra-muros et 3 Poitou-Charentes*

Bien que ces deux questions posent un constat mais ne formulent aucune motivation, le comité permanences & internet a souhaité y apporter les éléments de réponses qui suivent.

Les dossiers des comités nationaux, comprenant notamment les comptes rendus des réunions de service de ces comités, sont mis en ligne et disponibles dans l'espace pour les membres du site national.

Cette mise en ligne s'effectue suivant les modalités établies lors de la réunion archives du 8 avril 2016 (à lire sur le site : TOUS LES DOCUMENTS - COMITES - LITTE/ARCHIVES). Dans ce cadre, chaque responsable de comité national organise cette mise en ligne en accord avec son administrateur référent.

Pour la récente migration du site, le comité permanences & internet a demandé à chaque responsable de comité national de fournir l'intégralité des documents que son comité souhaitait y voir figurer. Cette fourniture n'est pas nécessairement terminée à ce jour.

### **Question 4**

Nos outils de 5ème tradition et notre littérature (fascicules) devraient être approuvés par la conférence avant leur diffusion, et pas seulement des projets ou idées de projet. On observe depuis quelques temps la mise en circulation d'outils de communication (affiches, vidéo, film) qui n'ont pas été soumis à l'approbation de la conférence.

**La conférence peut-elle demander à être systématiquement sollicitée pour approbation, avant la mise en circulation de nouveaux outils de 5ème tradition ou de littérature.**

#### **Réponse du conseil des services généraux**

La conférence 2009 a adopté la résolution suivante : *RÉSOLUTION SPG n°1 : La conférence recommande que tous les documents destinés à la transmission du message, élaborés par chaque comité, soient approuvés par la conférence au travers de la commission concernée, avant diffusion.*

A notre connaissance, cette résolution est respectée, les documents élaborés par les comités nationaux et validés par le CSG dans le courant de l'année sont présentés pour approbation à la commission concernée de la conférence suivante. Toutefois, pour qu'aucune ambiguïté ne subsiste, le CSG souhaite que cette approbation soit désormais clairement repérée dans les rapports des commissions et actée par un vote des délégués de la commission. Les délégués ayant bien entendu toute latitude et liberté de décider de porter ce vote devant la conférence dans son ensemble quand ils le jugent nécessaire.

Une information sera portée dans le dossier de préparation de la conférence à ce sujet.

En cours d'année, le conseil des services généraux souhaite avoir la possibilité d'apporter toute adaptation qui serait rendue nécessaire à un document existant du moment que cette adaptation n'en modifie ni le sens, ni l'esprit.

Le conseil des services généraux demande à la **commission traitant de littérature** de confirmer les dispositions ci-dessus.

## Rapports des commissions – Vote des résolutions et souhaits

### Décompte des votants

|  | Vendredi | Samedi | Dimanche |
|--|----------|--------|----------|
| Délégués   | 39       | 40     | 40       |
| Conseil des services généraux<br>Responsables comités nationaux<br>Déléguée mondiale<br>Représentante salariées BSG* | 18       | 18     | 18       |
| Total  | 57       | 58     | 58       |

Ceci est le décompte des votants au moment de l'appel sur chaque journée

Il peut y avoir des variations au moment d'un vote précis en fonction notamment des abstentions

L'abstention n'est pas considérée comme l'expression d'un vote

\* La représentante des salariées du BSG ne prend pas part aux votes des candidatures et des résolutions et souhaits des commissions Finances et SPG

**Le déroulement du travail en commission et les modalités de vote des résolutions et souhaits sont détaillés dans le complément au manuel du service dans sa dernière édition.**

## Les commissions

### COMMISSION FINANCES

Salle Saint-Bonaventure

Durée : 6 heures

Modérateur : Daniel A

Co-modérateur : Yves D

Rapporteur : Suzy B

Administrateur / Trésorier national : Régis M

Secrétaire technique : Joseph M

### Délégués titulaires membres de la commission

|                      |     |   |              |               |    |   |              |
|----------------------|-----|---|--------------|---------------|----|---|--------------|
| PAYS DE LA LOIRE     | NO  | 3 | Dominique C  | NORMANDIE     | NO | 2 | Yves D       |
| PACA                 | SE  | 3 | Daniel A     | AQUITAINE     | SO | 2 | Karim F      |
| ILE DE FRANCE        | CPI | 3 | Mado J       | MIDI PYRENEES | SO | 2 | Gérard M     |
| LANGUEDOC ROUSSILLON | SE  | 2 | Christophe R | LORRAINE      | NE | 1 | Jean-Alain S |
| PARIS INTRAMUROS     | CPI | 2 | Suzy B       |               |    |   |              |

### COMMISSION STRUCTURE et POLITIQUE GENERALE

Salle Saint-Thomas

Durée : 6 heures

Modérateur : Alain D

Co-modérateur : Thierry R

Rapporteur : Philippe B

Administrateur : Anne-Marie O

Secrétaire technique : Maryline D

### Délégués titulaires membres de la commission

|             |    |   |           |               |     |   |            |
|-------------|----|---|-----------|---------------|-----|---|------------|
| LORRAINE    | NE | 3 | Serge P   | AQUITAINE     | SO  | 3 | Philippe B |
| BOURGOGNE   | NE | 3 | Alain D   | BRETAGNE      | NO  | 3 | Patrice C  |
| RHONE-ALPES | SE | 3 | Thierry R | ILE DE FRANCE | CPI | 2 | François D |

**COMMISSION POLE INSTITUTIONS  
(SANTÉ – JUSTICE – ENTREPRISES – SERVICES SOCIAUX - COLLECTIVITES)**

Salle Saint-Antoine - Durée : 6 heures  
 Modérateur : Dominique V  
 Rapporteur : Bernard D  
 Administrateur : Annie S  
 Responsables nationaux : justice Sylvie L – santé Jeannot R  
 Secrétaire technique : Nathalie L

*Délégués titulaires membres de la commission*

|                  |     |   |             |                      |    |   |             |
|------------------|-----|---|-------------|----------------------|----|---|-------------|
| PACA             | SE  | 3 | Bruno B     | LANGUEDOC ROUSSILLON | SE | 1 | Dominique R |
| ILE DE FRANCE    | CPI | 2 | Dominique V | FRANCHE COMTE        | NE | 1 | Claude D    |
| PARIS INTRAMUROS | CPI | 2 | Bernard D   | POITOU CHARENTES     | SO | 1 | Thierry Q   |
| BRETAGNE         | NO  | 2 | Jacques V   | NORD PAS DE CALAIS   | NO | 1 | Jean-René C |
| PAYS DE LA LOIRE | NO  | 1 | Marc V      |                      |    |   |             |

**COMMISSION LITTÉRATURE & ARCHIVES / INTERNATIONAL**

Salle Bienheureux Pacifique - Durée : 6 heures  
 Modérateurs : Serge B – Mireille T  
 Rapporteur : Jean-Claude P  
 Administrateur : Bernard H  
 Responsable national littérature & archives : Jean-François L  
 Délégation mondiale : Chantal D  
 Délégation mondiale et européenne : Lotus A  
 Secrétaire technique : Georges L

*Délégués titulaires membres de la commission*

|                   |    |   |               |                    |     |   |          |
|-------------------|----|---|---------------|--------------------|-----|---|----------|
| PAYS DE LA LOIRE  | NO | 3 | Serge B       | CORSE              | SE  | 2 | Hubert B |
| CHAMPAGNE-ARDENNE | NE | 3 | Mireille T    | CENTRE             | CPI | 1 | Pascal H |
| RHONE-ALPES       | SE | 2 | Jean-Claude P | AQUITAINE          | SO  | 1 | Odette L |
| MIDI PYRENEES     | SO | 2 | Cathy D       | NORD PAS DE CALAIS | NO  | 1 | Alain D  |

**COMMISSION POLE COMMUNICATION  
(RELATIONS PUBLIQUES – PERMANENCES – INTERNET)**

Salle Sainte-Claire - Durée : 9 heures  
 Modérateurs : Laurent S – Vincent B  
 Rapporteur : Corinne T  
 Administrateurs : Agnès A - Claudie P  
 Responsable national permanences & internet : Catherine GM  
 Responsable national relations publiques : Jean C  
 Secrétaires techniques : Laurent Q – Laetitia V

*Délégués titulaires membres de la commission*

|                  |     |     |                   |           |    |   |                |
|------------------|-----|-----|-------------------|-----------|----|---|----------------|
| ALSACE           | NE  | 3   | Vincent B         | AUVERGNE  | SE | 1 | Michel R       |
| PICARDIE         | NO  | Adj | Claudie C         | PACA      | SE | 1 | Corinne T      |
| POITOU CHARENTES | SO  | 3   | Marie-Christine E | BRETAGNE  | NO | 1 | Philippe L     |
| PARIS INTRAMUROS | CPI | 2   | Laurent S         | NORMANDIE | NO | 1 | Marie-Jeanne C |
| BOURGOGNE        | NE  | 2   | Sylviane G        |           |    |   |                |
|                  |     |     |                   |           |    |   |                |

Auditeurs libres :

Le 28, Debbie L, Patrick Fo, et Hervé M ; Le 29, Didier B, Paul Belvèze.

Daniel, modérateur ouvre la réunion par la prière de la sérénité et lecture de la page 23 du dossier de préparation.

### **1 Appel des participants et tour de table.**

Présentation des participants. Le nombre de votants est de 9.

La majorité simple est de 5.

Régis, trésorier national, adresse un message de bienvenue à tous.

### **2 Compte rendu du trésorier national.**

Lecture par Yves co-modérateur.

#### **Le comité national Finances 2017**

*Celui-ci est composé de six membres et ne souhaite pas s'élargir.*

#### **Aspects financiers**

##### 2.1 – Informations générales

*Les tableaux statistiques des contributions des régions et des achats de littérature effectués par les régions ont été transmis mensuellement aux serviteurs concernés. Le bilan à mi-année a lui aussi été transmis aux mêmes serviteurs. Des rappels concernant l'état de nos recettes (contributions) ont été envoyés lorsque la situation le justifiait. En effet la fluidité des versements a été loin d'être satisfaisante engendrant des retards sur le budget atteignant les 25% certains mois. Et c'est ainsi que le montant des contributions versé à l'UAA accusait un retard de 23% au 30 novembre 2016, soit trois mois de retard. La situation s'est heureusement redressée au cours du mois de décembre.*

*Les versements aux deux fonds internationaux et solidaires, pour l'organisation de la réunion européenne des services (RES) et pour l'organisation de la réunion mondiale des services (RMS) ont été effectués pour un montant total de 1000€.*

##### 2.2 – Analyses financières

#### **Produits**

*Les contributions reversées par les groupes hors pertes du congrès de Nancy, sont très légèrement supérieures à celles prévues au budget avec un montant de 178662€ contre 177700€ voté.*

*Les ventes de littérature, y compris abonnements au JSG et à Partage, affichent globalement un résultat de 2% supérieur au budget. A noter que les abonnements au JSG ont progressé de 25% (3730€ contre 2965€ en 2015).*

*Cependant, le coefficient de marge sur les ventes de littérature (1,76) est en constante diminution depuis 2013 (2,47)*

*Ainsi, les recettes sont, tout produit confondu mais hors résultat du congrès, inférieures aux prévisions de 2456€.*

#### **Charges**

*Les charges totales sont inférieures aux prévisions de 2935€. Le seul poste qui dépasse sensiblement en pourcentage et en montant les prévisions budgétaires est celui de la vente de littérature. L'explication en étant les difficultés d'approvisionnement en 2015 qui ont généré une reconstitution du stock en 2016. Les frais de déplacements des membres du CSG sont encore cette année inférieurs aux prévisions.*

*A noter que les frais du transfert de 50% des dépenses du n° cristal et de la gestion du site internet sont restés dans l'enveloppe prévue. Ce qui tend à penser que les dépenses du n° cristal sont stabilisées avec une moyenne de 1300€/mois.*

#### **Compte de résultat**

*L'année 2016 se termine par un résultat déficitaire de 654€.*

*Hors éléments exceptionnels, perte du congrès de Nancy (2071€), produits exceptionnels (2102€) et produits financiers (938€) le résultat courant d'exploitation aurait généré un déficit de 1610€.*

*Après avoir étudié et posé quelques questions sur les différents postes de dépenses, et notamment sur le résultat du congrès de Nancy, les membres du comité prennent acte des premières dispositions prises par le*

CSG pour réduire les risques d'un nouveau déficit pour les congrès à venir de Toulouse en 2017 et la Baule en 2018. Il s'agit essentiellement de revoir à la baisse, dans le budget prévisionnel, le nombre de participants (600 au lieu de 750) et de construire un nouveau budget à partir de ces nouvelles conditions. Ces deux budgets ont été modifiés en réalisant de substantielles réductions de dépenses et ont été validés par le CSG lors de sa réunion des 04 et 05 mars 2017.

Au 31/12, en se basant sur les charges et produits prévisionnels 2017, la prudente réserve représente 1,32 année de fonctionnement contre 1,35 en 2016.

#### **Compte de réserve dollars de sobriété**

La dotation annuelle à la réserve de dollars de sobriété est de 23 064€, stable par rapport à l'année précédente. Elle s'élève en fin d'année à 21187€ pour 25182€ l'année dernière. La baisse de la réserve constatée l'année dernière se poursuit mais a été largement réduite par la mesure de transfert de 50% des charges du site internet et du numéro Cristal. En 2017, sur décision du CSG de novembre 2015, nous poursuivons la réduction des dépenses sur dollars en transférant les frais liés aux déplacements des correspondants régionaux sur le compte d'exploitation et en réservant le compte de réserve dollars de sobriété aux strictes actions de 5ème tradition. L'impact sur le compte d'exploitation ne sera pas négligeable.

Les dépenses pour fournitures de matériel de 5e tradition (brochures, affiches, cartes) sont d'un montant d'environ 4260€ contre 4200€ en 2015 celles des comités 4900 contre 4430 en 2015.

Le versement d'un montant de 500€ au fonds international pour la littérature a été versé.

Les comptes 2016 ont été examinés et validés à l'unanimité des membres du comité national finances (7/7) lors de sa réunion du 24/02/17.

Cependant, les membres du comité s'inquiètent de la baisse de marge sur les ventes de littérature ainsi que de l'écart grandissant entre les coûts de colisage, de collecte et cartonnage et le montant des frais de port appliqué sur les expéditions de colis.

Ils suggèrent d'étudier une réactualisation des tarifs des frais de port et revoir éventuellement notre politique des prix de la littérature.

#### 2.3 – Proposition budget 2017

Le budget pour l'exercice 2017, est proposé au comité finances. Ce budget présenté à l'équilibre est stable par rapport au budget 2016. Il faut noter que le montant des charges externes 136050 est en augmentation de 4% (5350€) par rapport à 2016. Cette augmentation est le résultat conjugué du transfert des frais de déplacements des correspondants et de ceux de notre nouvelle déléguée à l'international qui se rendra en octobre de cette année à la RES (réunion européenne de service) à York. Cependant, pour satisfaire à un équilibre budgétaire réaliste, nous avons été contraints, en accord avec l'administrateur référent, de reporter de quelques mois la réunion des correspondants littérature prévue en octobre 2017.

L'augmentation de 2500€ des charges de personnel est le résultat des augmentations légales régies par la convention collective des acteurs du lien social et familial.

Le budget a été examiné et voté à l'unanimité des membres du comité national finances (7/7) lors de sa réunion du 24/02/17.

#### 2.4 – Questions adressées à la commission finances pour avis

Le comité finances a procédé à l'examen des questions des régions et des réponses proposées par le trésorier national en y apportant les modifications qu'il a jugé nécessaires.

#### **Carrefour européen francophone d'échanges (CEFE)**

Lors des réunions du CEFE 2017, la conférence AASRI et la conférence AA Belgique ont adopté chacune la résolution suivante, proposée à la commission : **Le financement de la délégation mondiale de service est réparti à parts égales, soit 1/3 France, 1/3 Belgique et 1/3 Suisse.**

Je reste à votre disposition pour répondre à toutes questions éventuelles.

**Régis M.**

**Trésorier National**

### **3 Analyse des résultats 2016**

Concernant l'analyse des dépenses et des recettes, le trésorier national donne les explications nécessaires, en réponse aux questions posées par les membres de la commission :

État des dépenses

Etat des recettes

La commission finances propose à la conférence, à l'unanimité des présents (9 oui pour 9 votants), la résolution suivante :

**RÉSOLUTION N° 1**

**La conférence approuve les comptes de l'année 2016, et donne quitus au trésorier national.**

La commission finances propose à la conférence, à l'unanimité des présents (9 oui pour 9 votants), la résolution suivante :

**RÉSOLUTION N° 2**

**La conférence recommande au conseil des services généraux que le résultat déficitaire de 654 €, de l'exercice 2016 soit affecté au fonds associatif de réserve.**

**Après cette opération, la prudente réserve s'élève à 297 740 € et la réserve spéciale pour 5ème tradition à 21 187 € (dollars).**

#### **4 Examen de la proposition du budget 2017 (annexe 2)**

Après débat et précisions données par le trésorier national, la commission finances propose à la conférence, à l'unanimité des présents (9 oui pour 9 votants), la résolution suivante :

**RÉSOLUTION N° 3**

**La conférence approuve un budget 2017 en équilibre arrêté à la somme globale de 273 350 €.**

#### **5 Analyse de l'utilisation des dollars de sobriété en 2016, état de la réserve et perspectives**

Nous avons perçu des régions au titre de la réserve de dollars, 23 064€ en 2016 contre 23 352 € en 2015. Nous avons utilisé 27 060€ soit 3 996 € de plus que ce que nous avons perçu.

Le trésorier national a commenté le tableau « UTILISATION DES DOLLARS de SOBRIÉTÉ - ANNÉE 2016 » et a répondu aux questions posées par les délégués de la commission.

Suite à la demande des délégués de la commission finances, le trésorier national leur adressera dorénavant un tableau plus détaillé.

#### **6 Point sur les souhaits et résolutions commission finances, votés par la conférence 2016**

Il n'y a pas eu de résolutions autres que celles qui définissent légalement la délivrance du quitus, l'affectation des résultats et l'approbation du budget de l'année à venir.

#### **7 Réponses aux questions posées à la conférence, affectées à la commission finances**

##### **PARIS intramuros - Question 9**

**La conférence peut-elle recommander au CSG d'établir et de faire voter en conférence un budget pour les dollars de sobriété, tout comme un budget est établi pour la trésorerie générale ?**

La réponse a été validée à l'unanimité des membres du comité finances (7/7) et sera transmise à la commission finances pour avis.

La commission prend acte de la réponse et est satisfaite des évolutions.

##### **PARIS intramuros - Question 25**

**Dans un souci d'unité et de simplicité, la conférence peut-elle recommander d'adopter les mêmes conditions d'attribution de littérature offerte sur les dollars pour tous les intergroupes ?**

La réponse a été validée à l'unanimité des membres du comité finances (7/7) et a été commentée en commission.

##### **PARIS intramuros - Question 27**

**La conférence peut-elle demander au CSG de revenir à des pratiques respectueuses de notre préambule et de nos traditions en s'assurant qu'il n'y ait ni affiliation, ni partenariat financier ?**

### **POITOU-CHARENTES - Question 1**

La conférence peut-elle confirmer la réalisation de ce film si sa réalisation et /ou sa diffusion, exige **d'accepter une dotation financière de l'état, malgré la contradiction avec nos traditions ?**

Les deux réponses ont été validées à l'unanimité des membres du comité finances (7/7) et ont été commentées en commission.

Commentaire commun à ces deux questions :

La commission prend acte de la réponse du comité finances, et attire l'attention sur la vigilance quant au respect des traditions.

### **POITOU-CHARENTES - Question 2**

**La conférence peut-elle demander à la commission finance d'adopter une présentation « analytique » qui permettra à chacun, sans compétence financière particulière, de comprendre l'utilisation de nos ressources ?**

La réponse est validée à l'unanimité des membres du comité finances (7/7) et transmise à la commission finances pour avis.

La commission approuve la réponse du comité finances.

### **8 Rencontre avec la commission pôle institutions**

La commission prend connaissance de la position présentée à la conférence sur ce point.

### **9 Rédaction de souhaits et/ou résolutions éventuels de la commission finances à soumettre au vote de la conférence 2017**

La commission constate encore une fois que les contributions arrivent d'une manière très irrégulière. Celles-ci ne peuvent recouvrir la totalité des dépenses pour la période considérée. En conséquence la commission finances propose à l'unanimité (9 oui pour 9 votants), le souhait suivant :

#### **SOUHAIT N°1**

**La conférence souhaite que les contributions versées au BSG, soient régulières et tendent vers une cadence mensuelle et ce quel qu'en soit le montant.**

Dans le prolongement des décisions des conférences belge et suisse concernant le financement de la délégation mondiale, la commission finances propose à l'unanimité des votants (8 sur 8) la résolution suivante.

#### **RESOLUTION N° 4**

**La conférence recommande au conseil des services généraux que le mode de financement de la délégation mondiale de service soit réparti à parts égales entre la France, la Belgique, et la Suisse.**

### **10 Relecture et approbation du rapport de la commission par les délégués**

### **11 Élection du modérateur, du co-modérateur et du rapporteur de la commission finances pour la conférence 2018.**

Sont élus :

Modérateur : Yves D, Région Normandie, délégué 2<sup>ème</sup> année

Co-modérateur : Karim F, Région Aquitaine, délégué 2<sup>ème</sup> année

Rapporteur : Jean Alain S, Région Lorraine, délégué 1<sup>ère</sup> année

#### **Questions ou remarques après la lecture du rapport**

Question de **Claudie P., administrateur territoire Centre-Paris-Ile de France** : Pourquoi une différence entre 178 500 € et 273 350 € ?

Réponse de **Régis M., trésorier** : Le montant de 178 500 € correspond au prévisionnel des contributions attendues pour 2017 alors que le montant de 273 350 € représente le prévisionnel de toutes les recettes incluant entre autres les ventes de littérature.

Question de **Philippe B., délégué Aquitaine** : Concernant la marge sur la vente de littérature, s'agit-il d'un pourcentage ou d'un coefficient ?

Réponse de **Régis M., trésorier** : Il s'agit bien d'un coefficient tel qu'écrit sur le rapport.

### Résultats des votes en assemblée plénière – 57 votants

#### RÉSOLUTION N° 1

La conférence approuve les comptes de l'année 2016, et donne quitus au trésorier national.

**Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 56 oui**

#### RÉSOLUTION N° 2

La conférence recommande au conseil des services généraux que le résultat déficitaire de 654 €, de l'exercice 2016 soit affecté au fonds associatif de réserve.

Après cette opération, la prudente réserve s'élève à 297 740 € et la réserve spéciale pour 5ème tradition à 21 187 € (dollars).

**Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 57 oui**

#### RÉSOLUTION N° 3

La conférence approuve un budget 2017 en équilibre arrêté à la somme globale de 273 350 €.

**Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 56 oui**

#### RÉSOLUTION N° 4

La conférence recommande au conseil des services généraux que le mode de financement de la délégation mondiale de service soit réparti à parts égales entre la France, la Belgique, et la Suisse.

**Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 57 oui**

#### SOUHAIT N°1

La conférence souhaite que les contributions versées au BSG, soient régulières et tendent vers une cadence mensuelle et ce quel qu'en soit le montant.

**Souhait adopté par 56 oui et 1 non**

### Rapport de la commission STRUCTURE ET POLITIQUE GENERALE (SPG)

Auditeurs libres :

Vendredi : Marion Acquier (administratrice classe A) ; Richard P (CACSG Belgique) ; Elisabeth S (administratrice territoriale SO) ; Michel L délégué adjoint (Pays de Loire) ; Serge R délégué adjoint (PACA) ; Paul Belvèze (Président UAA) – Didier B (candidat)

Samedi : Debbie délégué adjointe (Corse) ; Elisabeth S (administratrice territoriale SO) ; Serge R délégué adjoint (PACA)

#### ORDRE DU JOUR

1. Prière de la sérénité et lecture par les modérateurs du texte « travail en commission page 23 »
2. Appel des participants – Comptage des votants
3. Rapport d'activité du comité temporaire entre les conférences 2016 et 2017
4. CMS : validation des mises à jour apportées à l'édition 2016-2017 ; proposition de mise à jour de l'édition 2017-2018 (annexe 3)
5. Réponses aux questions posées à la conférence 2017
6. Relecture et approbation du compte-rendu de la commission par les délégués
7. Elections du modérateur, co-modérateur et du rapporteur pour la conférence 2018

**1 Prière de la sérénité et lecture par les modérateurs du texte « travail en commission page 23 »**

**2 Appel des participants – comptage des votants**

Vendredi et samedi : 5 membres votants – majorité simple à 3.

**3 Lecture du rapport d'activité du comité temporaire entre les conférences 2016 et 2017** par Anne-Marie O, administratrice des services généraux, référent SPG. Lecture du paragraphe structure et politique générale du JSG pages 6-7. Elle nous fait part aussi du fait qu'étant donné les divergences de vue et en regard du bon travail fourni par le comité, le CSG a décidé de mettre en retrait son point de vue pour laisser totalement le champ libre à la commission SPG.

Le questionnaire a été envoyé à tous les membres de la commission SPG avant la conférence pour information. Une lecture rapide du questionnaire validé par le comité temporaire SPG et par le CSG est faite.

Au préalable une lettre d'accompagnement rédigée par le comité temporaire SPG avait été soumise au CSG qui ne l'avait pas validée. Suite à l'étude de cette lettre, les membres de la commission SPG, après quelques modifications, l'approuvent par un vote à l'unanimité. Elle sera jointe au questionnaire (annexe 3).

Il est important maintenant de définir la circulation de ces documents. La commission propose la résolution suivante :

**RESOLUTION N° 1**

**La conférence recommande au conseil des services généraux de diffuser le questionnaire et sa lettre explicative élaborés par le comité temporaire SPG, suite à la résolution SPG n°1 et aux souhaits n°1 et n°2 de la conférence 2016, directement aux groupes. Ces documents seront publiés sur le site internet AA France.**

Vote du texte par la commission à l'unanimité

**4 Complément au manuel du service**

Validation des mises à jour apportées à l'édition 2016-2017 ; proposition de mise à jour de l'édition 2017-2018 (annexe 3)

- La validation des mises à jour faites dans l'édition 2016-2017 est acceptée à l'unanimité.
- La proposition de mise à jour de l'édition 2017-2018 est validée à l'unanimité.
- Addendum : chapitre 2 - les serviteurs, délégation de confiance et leadership – Les serviteurs nationaux, les responsables des comités nationaux, le délégué à l'international.  
Première section validée à l'unanimité.  
Deuxième section validée à l'unanimité.

Toutes les modifications faites ou proposées ont été validées à l'unanimité.

**5 Réponses aux questions posées à la conférence 2017**

**Question 1 FRANCHE COMTE :**

*« Pour les régions n'ayant qu'un seul délégué (7 régions sur 21) et qu'un seul suppléant (cas de la Franche Comté, faute de serviteur) serait-il possible que celui-ci puisse assurer l'intégralité de son mandat en participant à plus d'une conférence ? »*

Suite à l'argumentaire et à la réponse du conseil des services généraux (p 34) et à la demande de celui-ci, la commission SPG propose :

**RESOLUTION N°2**

**La conférence recommande au conseil des services généraux le réexamen de la représentation d'une région par un délégué titulaire unique.**

Vote du texte par la commission à l'unanimité

**Question 6 ILE DE FRANCE :**

*« La conférence peut-elle revenir sur sa décision et redonner au territoire Centre-Paris-Ile de France toute latitude pour proposer des espaces, à l'instar des autres territoires ? »*

En réponse à la question la commission SPG propose :

**RESOLUTION N°3**

**La conférence recommande au conseil des services généraux d'annuler la résolution SPG n°1 de la conférence 1995 et la résolution SPG n° 2 de la conférence 2015.**

Vote du texte par la commission à l'unanimité

#### RESOLUTION N° 4

**La conférence recommande au conseil des services généraux d'appliquer les principes suivants pour l'organisation des congrès nationaux :**

**Les années se terminant par 0 ou par 5 les congrès se feront dans les régions du territoire Centre – Paris – Ile de France.**

**Les autres années, les congrès se feront dans les régions des autres territoires dans l'ordre suivant : NE, SO, NO, SE.**

Vote du texte par la commission à l'unanimité

#### **Question 23 PARIS INTRA MUROS :**

*« La conférence peut-elle se prononcer sur la validité de la disposition dans le complément au manuel du service, permettant la présence et la participation à des votes à la conférence d'un représentant du personnel du BSG, non AA et non élu ? »*

En réponse à la demande du CSG à la commission SPG, celle-ci confirme à l'unanimité le droit de vote d'un représentant du personnel du BSG.

#### **6 Relecture et approbation du compte-rendu de la commission par les délégués**

Compte-rendu validé à l'unanimité.

#### **7 Elections du modérateur, co-modérateur et du rapporteur pour la conférence 2018**

Remarque : la commission SPG s'interroge sur le fait qu'aucun délégué 1<sup>ère</sup> année ne lui ait été affecté pour la conférence 2017. Ce qui rend impossible l'élection d'un co-modérateur et d'un rapporteur pour la conférence 2018.

Un seul candidat :

Modérateur : François D (Ile de France) élu à l'unanimité

#### **Questions ou remarques après la lecture du rapport**

**Agnès A, administrateur des services généraux**, souhaite souligner que la résolution n°2 n'était pas nécessaire puisqu'il suffisait d'ajouter, à la fin de la résolution n°3, la phrase : « Cette résolution remplace et annule toute résolution antérieure de même nature », conformément à ce qui est recommandé dans le complément au manuel du service.

---

#### **Résultats des votes en assemblée plénière – 57 votants**

#### RESOLUTION N° 1

La conférence recommande au conseil des services généraux de diffuser le questionnaire et sa lettre explicative élaborés par le comité temporaire SPG, suite à la résolution SPG n°1 et aux souhaits n°1 et n°2 de la conférence 2016, directement aux groupes. Ces documents seront publiés sur le site internet AA France.

**Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 55 oui**

#### RESOLUTION N°2

La conférence recommande au conseil des services généraux le réexamen de la représentation d'une région par un délégué titulaire unique.

**Résolution adoptée par 54 oui et 1 non**

#### RESOLUTION N°3

La conférence recommande au conseil des services généraux d'annuler la résolution SPG n°1 de la conférence 1995 et la résolution SPG n° 2 de la conférence 2015.

**Résolution adoptée par 54 oui et 1 non**

#### RESOLUTION N° 4

La conférence recommande au conseil des services généraux d'appliquer les principes suivants pour l'organisation des congrès nationaux :

Les années se terminant par 0 ou par 5 les congrès se feront dans les régions du territoire Centre – Paris – Ile de France.  
Les autres années, les congrès se feront dans les régions des autres territoires dans l'ordre suivant : NE, SO, NO, SE.

### **52 oui et 2 non**

La parole est donnée à la minorité :

**Bernard D., délégué Paris intra-muros** : « Par ce vote, la conférence acte qu'il n'y aura plus de congrès organisés à Paris. ».

**Résolution adoptée par 52 oui et 2 non**

## **Rapport de la commission LITTÉRATURE & ARCHIVES / INTERNATIONAL**

Auditeurs libres :

Roland F (président du CA des Editions AA francophones européennes); Paul D (administrateur BSG Belgique); Anastasia R (déléguée européenne AASRI); Dominique B (candidat administrateur territorial NO); Benoit C (délégué adjoint Auvergne); Alain F (délégué adjoint Champagne-Ardenne); Marion ACQUIER (administrateur classe A); Debbie L (délégué adjoint Corse)

Prière de la sérénité

Appel des participants

Votants en commission : 8

Election d'un rapporteur suite à l'absence d'Yves L, Jean-Claude P est élu à l'unanimité.

### **Littérature & archives**

#### **1 Lecture par le modérateur de la page « travail en commission »**

Extrait du CMS Edition 2016-2017 (2<sup>ème</sup> section chap. 2).

**2 Lecture du rapport d'activités du comité publications & archives** (p. 45 et 46 du dossier de préparation) par Bernard H (administrateur territorial SE, référent littérature & archives et international).

#### **3 Approbation des textes émis par le comité**

Informations sur le mouvement des Alcooliques anonymes pour les nouveaux membres et les professionnels

Suggestions de documents pour la cinquième tradition - Information locale – Information publique

Colis littérature envoyé à l'ouverture d'un nouveau groupe

Les trois documents ont été approuvés à l'unanimité par les 8 votants.

**4 Lecture des questions à la conférence 2017 affectées au comité publications & archives** et des réponses formulées par celui-ci : Bretagne Q3 page 13 – Ile de France Q2 page 16 – Languedoc-Roussillon Q2 page 18 – Midi-Pyrénées Q1 page 18 et Q3 page 19 – Paris intra-muros Q14 page 24, Q22 page 26 et Q28 page 28.

Les membres de la commission approuvent à l'unanimité les réponses émises par le comité et font remarquer que certaines questions notamment celles concernant des modifications de texte reviennent fréquemment et pourraient être évitées dans la mesure où de très nombreux ouvrages de notre littérature sont issus de la littérature américaine donc protégée par copyright et que tout ajout, retrait ou modification de texte doit obtenir l'accord d'AAWS, Inc.

#### **5 Questions affectées à la commission**

**Bretagne Question 2** : « La conférence pourrait-elle se prononcer sur une nouvelle version graphique plus sobre et plus moderne de nos slogans et de la prière de la sérénité ? Par exemple en utilisant la graphie suggérée par notre charte graphique (caractères Calibri bleu Pantone 293 C) ».

Certains amis pensent que les caractères de police font vieillots voire médiévaux et de là donnent une connotation religieuse. D'autres se demandent si le fond n'est pas plus important que la forme.

La commission propose la résolution suivante à l'unanimité 8 oui.

#### RESOLUTION N°1

**La conférence recommande au conseil des services généraux la création et la mise en ligne sur le site internet AA des 5 slogans qui figurent au catalogue littérature, en accord avec la charte graphique AA France c'est-à-dire Calibri Bleu Pantone 293 C, au format PDF.**

**Ile de France Question 1 :** « Pourrait-on éditer un livre sur la 2ème étape qui compléterait celui déjà existant au catalogue « *Nous en sommes venus à croire* » avec des témoignages de jeunes abstinents et de membres alcooliques athées qui raconteraient des expériences variées ne se référant pas forcément à une « transcendance », à une « immatérialité » ?

La commission ne souhaite pas que soit édité un livre sur la 2ème étape et rappelle que notre littérature possède de bons compléments à l'ouvrage *Nous en sommes venus à croire, Différentes avenues vers la spiritualité, La sobriété émotionnelle à travers les étapes*, le chapitre 4 du *Big Book* : « Nous, les agnostiques » etc. Elle laisse à chacun la possibilité d'envoyer son témoignage de jeune abstinente ou de membre alcoolique athée à la revue Partage.

**Ile de France Question 5 :** *Dans un souci d'harmonisation et d'identité visuelle commune, la conférence pourrait-elle décider de la création de panneaux signalétiques, inscrits au catalogue littérature ?*

Certains amis évoquent le type de panneaux utilisés par leurs groupes et à l'étranger également et cette réflexion commune amène à l'idée de proposer des panneaux signalétiques utilisant une charte et un logo communs.

#### RESOLUTION N°2

**La conférence recommande au conseil des services généraux la création et la mise en ligne sur le site internet AA d'un modèle de fléchage avec le logo AA respectant la charte graphique AA France c'est-à-dire Calibri Bleu Pantone 293 C, au format PDF.**

Texte de la résolution voté à l'unanimité par les 8 votants.

**Lors de la conférence 2015**, la région Poitou-Charentes avait posé la question suivante :

**Question 5 Poitou-Charentes :** *Lors du congrès 2014 d'AA France, quelques amis ont bénéficié d'un recueil de partages édité par Manuel, pionnier d'AA France.*

*La conférence peut-elle demander que le recueil de partages de Manuel, pionnier d'AA France, fasse partie de la littérature officielle AA France ?*

Réponse du comité national littérature & archives en 2015 :

« En réponse à cette question, le comité national littérature & archives va étudier la faisabilité de la mise au catalogue du recueil de partages de Manuel et selon, il pourrait être soumis à la décision d'une prochaine conférence. »

**La commission a donc réétudié la question et a voté à l'unanimité la réponse suivante :**

En réponse à la question 5 posée en 2015 par la Région Poitou-Charentes et pour respecter nos traditions ainsi que les volontés de Manuel qui nous ont été transmises par ses héritiers : « ... *Je sais que la gratuité de ce livre a été dès sa conception une condition sine qua non de sa diffusion.* », la commission littérature & archives ne souhaite pas que le recueil de partages de Manuel soit mis au catalogue littérature.

#### **6 Projets proposés aux membres de la commission**

Projet de calendrier perpétuel en collaboration avec nos amis belges et suisses

(Cf. p.46 du dossier de préparation)

Intérêt d'un tel calendrier : les extraits de littérature sont issus d'ouvrages pas forcément lus régulièrement, il s'agit d'une nouvelle forme d'invitation à la lecture, il peut servir de support comme thème de partage dans les réunions.

Les délégués proposent donc à la conférence la résolution suivante :

#### RESOLUTION N°3

**La conférence recommande au conseil des services généraux d'étudier la création d'un calendrier perpétuel respectant le cahier des charges proposé p.46 du dossier de préparation de la conférence.**

Texte de la résolution votée à l'unanimité par les 8 votants.

Projet de documents à lire en réunion ouverte et en réunion fermée (annexe 5)

Après lecture par les membres de la commission de ces 2 documents, les délégués proposent donc à la conférence la résolution suivante :

RESOLUTION N°4

**La conférence recommande au Conseil des Services Généraux d'étudier la réalisation de deux documents du type : « A lire en réunion ouverte » - « A lire en réunion fermée » s'inspirant des documents joints en annexe et adaptés au français européen.**

Texte de la résolution voté à l'unanimité par les 8 votants.

## **7 Elections des modérateurs et rapporteur pour la conférence 2018**

Modérateurs : Cathy D et Jean-Claude P

Rapporteur : Hubert B

Elus tous les trois à l'unanimité par les 8 votants

### International

## **8 Réunion mondiale des services (page 63)**

Chantal, déléguée mondial, nous fait part de son expérience :

Prochaine RMS en Afrique du Sud en 2018.

Thèmes abordés précédemment : l'anonymat et internet, les jeunes en AA, AA et les nouveaux modes de communication (applications Smartphone, Internet, réseaux sociaux etc.).

Exposition exceptionnelle d'ouvrages AA édités en langues étrangères.

## **9 Carrefour européen francophone d'échanges (CEFE) (cf. p. 47 du dossier de la préparation)**

Après lecture du compte rendu des décisions adoptées par les conférences AA Suisse Romande et italienne et AA Belgique, la commission propose à l'unanimité des 8 votants le souhait suivant :

SOUHAIT INTERNATIONAL N°1

**Sur proposition du CEFE, la conférence souhaite l'organisation d'un forum européen francophone des services. Un comité d'organisation sera désigné, composé de personnes des trois pays, si possible connaissant le CEFE.**

---

### **Résultats des votes en assemblée plénière – 58 votants**

RESOLUTION LITTERATURE & ARCHIVES N°1

La conférence recommande au conseil des services généraux la création et la mise en ligne sur le site internet AA des 5 slogans qui figurent au catalogue littérature, en accord avec la charte graphique AA France c'est-à-dire Calibri Bleu Pantone 293 C, au format PDF.

**Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 58 oui**

RESOLUTION LITTERATURE & ARCHIVES N°2

La conférence recommande au conseil des services généraux la création et la mise en ligne sur le site internet AA d'un modèle de fléchage avec le logo AA respectant la charte graphique AA France c'est-à-dire Calibri Bleu Pantone 293 C, au format PDF.

**Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 58 oui**

RESOLUTION LITTERATURE & ARCHIVES N°3

La conférence recommande au conseil des services généraux d'étudier la création d'un calendrier perpétuel respectant le cahier des charges proposé p.46 du dossier de préparation de la conférence.

**Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 55 oui**

#### RESOLUTION LITTERATURE & ARCHIVES N°4

La conférence recommande au Conseil des Services Généraux d'étudier la réalisation de deux documents du type : « A lire en réunion ouverte » - « A lire en réunion fermée » s'inspirant des documents joints en annexe et adaptés au français européen.

#### **54 oui et 1 non**

La parole est donnée à la minorité :

**Jean C., responsable du comité national santé**, souligne qu'en France, nous avons l'habitude de parler de la maladie « alcoolisme » plutôt que de parler d'abstinence d'alcool.

Réponse de **Bernard H., administrateur référent** : nous allons prendre cette remarque en considération lors de la rédaction des documents.

#### **Résolution adoptée par 54 oui et 1 non**

#### SOUHAIT INTERNATIONAL N°1

Sur proposition du CEFE, la conférence souhaite l'organisation d'un forum européen francophone des services. Un comité d'organisation sera désigné, composé de personnes des trois pays, si possible connaissant le CEFE.

#### **Souhait adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, 58 oui**

### Rapport de la commission POLE COMMUNICATION

Auditeurs libres :

De nombreux amis nous ont rendu visite tout au long de la commission

**Prière de la sérénité - Présentation des participants (tour de table)** : 9 votants, majorité simple à 5

**Élection du rapporteur de la commission pour 2017** : Corinne T, PACA

#### Permanences & internet

#### **1 Point sur les souhaits de l'année passée**

Souhait n°1 : action de sensibilisation au numéro cristal

Des actions de sensibilisation ont été réalisées dans les régions dont les délégués sont issus :

- Mise à jour des affiches / documents de 5<sup>ème</sup> tradition
- Diffusion du nouveau numéro lors de conventions
- Diffusion lors des réunions de service sur les nouveaux outils médias / rencontres annuelles
- Diffusion dans les bulletins régionaux internes
- Diffusion auprès d'alliés naturels ARS (Agence Régionale de Santé) / pharmacies / établissements de soins / établissements pénitentiaires
- Inscriptions des groupes sur les pages jaunes

A ce propos, une question est soulevée sur la coexistence du numéro national et de numéros locaux

Souhait n°2 : Qu'est-ce qui a été fait dans chaque région pour alimenter les pages régionales ?

1 - Régions ayant une page sur le site AA France

- ⇒ Quelques nouveaux articles
- ⇒ Création de la page Midi-Pyrénées

2 - Régions qui étudient la possibilité de rejoindre les pages régionales du site AA France

- ⇒ Crainte pour les amis de ne pas avoir les compétences rédactionnelles et informatiques nécessaires pour la création d'articles
- ⇒ Création d'une page commune (Picardie / Nord Pas-de-Calais) : Hauts de France pour se mettre en conformité avec le nouveau découpage régional (le site AA France étant un espace à destination du public, il est préférable pour les outils de communication externes de se mettre en conformité avec le découpage régional officiel)

- ⇒ Région Poitou-Charentes : ont été créés un blog à usage de communication externe ainsi qu'un forum à usage interne. La région étudie actuellement la possibilité de concilier ces supports avec les pages régionales du site AA France

### 3 - Régions qui ont leur propre site

- ⇒ Les sites risquent d'être piratés plus facilement
- ⇒ Servent souvent en tant que sites internes pour les membres

## 2 Guide de la permanence de nuit

Un travail de mise à jour a été réalisé sur le guide de la permanence (anciennement appelé « chemise de nuit ») qui a permis de synthétiser les informations utiles.

Le nouveau guide insiste sur le rôle du permanent qui devrait inciter l'appelant à rejoindre une réunion.

La commission prend connaissance de ce document sans remarque particulière.

Il sera diffusé après la conférence.

## 3 Commentaire de la commission sur le rapport d'activité du comité permanences et internet

Le BSG veille à la mise à jour de l'annuaire des numéros AA (à l'exclusion des numéros personnels).

Les adresses mails des groupes sont accessibles via le site (« écrire au groupe »). Les groupes qui ne sont pas prêts à répondre aux demandes de 12<sup>ème</sup> étape par mail peuvent demander au BSG de ne pas les publier.

Refonte du formulaire de modification des informations du groupe (en cours) : version simplifiée et interactive, avec menu déroulant

Bon fonctionnement du réseau de 12<sup>ème</sup> étape grâce aux correspondants régionaux de la permanence mais la transmission des informations est à améliorer. Le dernier relevé des appels reçus par le numéro cristal montre l'intérêt du dispositif : 171 12<sup>èmes</sup> étapes communiquées sur 21 semaines de permanence de nuit (tableau détaillé annexe 6).

Le taux de réponse aux appels sur le numéro cristal est de 50 %. Cependant, du fait des doublons (plusieurs appels du même demandeur avant qu'il lui soit répondu), le taux de réponse sur les trois premiers mois de l'année 2017 est en réalité d'environ 80 %. Pour les appels de jours, le taux de réponse est de 90 %.

Onze points de permanence de jour existent sur toute la France.

Le cahier des charges de la permanence de jour a été assoupli suite à une demande de la conférence de 2014 afin de faciliter l'accès à ce service. Aucune nouvelle demande de permanence de jour depuis.

## 4 Présentation du site officiel lancé en juillet 2016

Le site est sécurisé afin de bloquer tout accès malveillant. Il y a deux parties sur le site (accès public / accès membres)

### ACCES PUBLIC

Le cœur du site étant l'accès aux informations des réunions, plusieurs formules sont proposées (géolocalisation / liste des groupes par territoire / réunions en ligne).

- ⇒ Il est important que chaque groupe vérifie sa bonne géolocalisation sur le site.

Le site ne gère pas les cookies, on ne peut donc pas être tracé et il ne peut y avoir de bris d'anonymat.

La réalisation de listes de réunions au niveau régional doit-elle être faite par le BSG ou directement par la région ?

- ⇒ Il serait utile d'envoyer les listes régionales existantes au BSG afin de recouper les informations.

Réunions en ligne via *Online intergroup AA* (OIAA) : tous les liens ont été vérifiés.

Présentation des événements régionaux en tenant compte du nouveau découpage administratif.

Concernant les pages régionales : il convient de se reporter au document « AA en région : mise en œuvre à l'usage des comités régionaux »

### ESPACE POUR LES MEMBRES (remplace le site interne)

La commission passe en revue l'ensemble des onglets

A noter : tous les JSG depuis 1980 sont téléchargeables grâce à un gros travail du comité publications & archives

Tous les documents sont téléchargeables dans l'onglet « Tous les documents », le site internet est dédié à l'information, ce n'est pas un outil d'archivage.

### **5 Examen des projets du comité permanences et internet pour 2017**

1. Mise en œuvre de cartes interactives des actions en établissement de soins et milieu de justice, à la demande et en collaboration avec les comités du pôle institutions.  
Ces cartes interactives sont utiles pour renforcer la confiance des alliés naturels et peuvent inciter les amis à combler les manques.  
Il est prévu qu'elles soient basées sur le nouveau découpage régional de façon à être en cohérence avec les agences régionales de santé (ARS).  
⇒ La commission valide à l'unanimité ce projet.
  2. Communication auprès des régions pour la mise en place de leur page régionale  
Les délégués de la commission sont d'accord pour être consultés dans le courant de l'année au-delà de la conférence afin d'améliorer la participation des régions aux pages régionales du site  
⇒ La commission valide à l'unanimité.
  3. Améliorer les outils de back-office (service d'appui) du BSG au service des groupes et des régions  
⇒ Plusieurs délégués alertent sur les difficultés de certains amis AA par rapport à l'outil informatique : utilisation de messagerie / site internet / nouveaux médias
  4. Inscription au congrès par internet  
⇒ La commission valide à l'unanimité, à condition de maintenir les inscriptions par voie postale.
  5. Commande de publications en ligne (sous réserve de faisabilité financière)
- Après débat, il apparaît que ce point mérite d'être approfondi.

### **Relations publiques**

**6** Pour rappel le souhait n°3 de la conférence 2016 était : « *La conférence souhaite que les comités à tous les niveaux de service soient plus entreprenants et réguliers dans les actions de communication interne et externe* »

Au niveau national, il avait été décidé de réaliser quatre communiqués de presse par an, un par saison.

NB : à souligner que les cartes de vœux sont un très bon support pour entretenir le réseau des alliés naturels et actualiser la liste des contacts.

⇒ La commission confirme l'adoption dans ses communications vis-à-vis du public (hors AA) du vocabulaire de la nouvelle régionalisation (loi NOTRe) pour la publication des événements sur le site, les publications sur les réseaux sociaux, les communiqués de presse, le congrès. Il serait souhaitable qu'il en soit de même pour les pages régionales, indépendamment de l'organisation interne des services

Vote : adopté par 8 voix sur 9

Vote minoritaire : Sylviane G, Bourgogne, n'en perçoit pas l'intérêt pour l'instant.

Projet de kit pratique pour aider les groupes à communiquer avec la presse (en cours)

Actualisation du spot « jeunes », afin de substituer le n° cristal au 0820 (problème budgétaire réglé), ça va être fait.

### **7 Brochure institutionnelle *Les Alcooliques anonymes en France***

L'objectif est de synthétiser le contenu de l'ancienne brochure obsolète (AA, 50 ans d'espoir et d'action), de l'imprimer en format A4, qui est un format standard et d'y adjoindre le sondage annuel dans un soufflet ou pochette.

Un premier travail de rédaction avait déjà été effectué avant la conférence. Quelques remarques sur le fond et la forme ont été faites par les délégués, sans remettre en question ni le travail, ni le calendrier de réalisation de la brochure.

La commission a approuvé le principe et le contenu de la brochure institutionnelle et accorde sa confiance au comité pour la mise en page finale.

Proposition adoptée à l'unanimité (9 votes).

Une fois le texte terminé, il sera envoyé aux délégués de la commission pour relecture.

Le lancement de la brochure sera précédé d'un document précisant l'utilisation et les destinataires.

### **8 Présentation du document *Médias mode d'emploi***

Remplace le document « Comment faire Médias » (datant de la conférence 2006).

A l'époque tous les documents étaient initiés par des résolutions. Depuis 2009, les documents sont validés à travers la commission, afin de faciliter leur mise à jour.

### **9 Films institutionnels**

La commission a visionné les quatre films institutionnels réalisés dans le cadre de la résolution justice n°1 de la conférence 2016 et remercie les amis et les professionnels ayant participé à sa réalisation.

Ces films seront accessibles sur le site et seront sous-titrés.

La réalisation de ces films a permis à l'administration pénitentiaire d'ajouter le numéro cristal à sa liste de numéros agréés, accessibles aux détenus.

### **10 Réseaux sociaux**

#### INSTAGRAM

Les délégués s'interrogent sur les types de réseaux sociaux qui seraient les plus adaptés à la transmission du message. Il ressort des échanges qu'Instagram ou Snapchat seraient les plus intéressants. Par ailleurs, il y a actuellement de nombreuses photos (images de beuveries, etc.) sur Instagram référencées sous le nom « Alcooliques anonymes », qui sont aux antipodes de l'image que nous souhaitons associer à notre nom. Il semble donc nécessaire d'investir ce réseau avec les précautions conformes à nos traditions.

Snapchat s'adresse à un public trop jeune (15-25), contrairement à Instagram qui vise un public plus âgé (18-34).

⇒ La commission valide à l'unanimité la présence sur **Instagram**.

#### FACEBOOK

Une région voulait créer sa propre page Facebook. Que pensent les délégués de la multiplication des pages Facebook ? A l'heure actuelle, il n'y en a pas. La question se pose à titre préventif.

Le comité des relations publiques a rendu un avis de grande prudence quant à la multiplication de pages Facebook régionales, informations à publier ne sont pas assez nombreuses en AA, la modération est chronophage. C'est peut-être l'occasion d'inciter les groupes à mettre leurs événements et actualités sur la page Facebook nationale.

La commission émet le souhait suivant :

#### SOUHAIT N°3

**La conférence souhaite que les groupes et régions privilégient l'alimentation de la page Facebook nationale plutôt que des pages Facebook locales (commentaires à modérer quotidiennement, réactivité, pertinence des informations, référencement).**

Texte du souhait adopté à l'unanimité

L'intérêt de la page Facebook consiste pour les internautes à donner des avis et poster des commentaires.

La difficulté étant la rupture d'anonymat et le caractère chronophage de la modération.

Facebook donne la possibilité de bloquer les avis, mais pas les commentaires, qu'il faut supprimer quotidiennement. Il y a plusieurs types de commentaires : demandes d'aide (2 par mois environ), partages, publicité. L'idée serait de pouvoir répondre à ces commentaires [de demandes d'aide] en message privé. La commission demande au comité national des relations publiques qu'une période de test soit effectuée jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2017. En répondant aux demandes d'aide par commentaires, il sera possible de mesurer le nombre de personnes concernées.

## 11 Réponses apportées par la commission aux questions des régions

### AUVERGNE - Question 1

*La conférence peut-elle émettre un avis afin que les groupes et les régions suppriment leurs téléphones fixes et portables favorisant l'unité et les économies ?*

En vertu de la 4<sup>ème</sup> tradition, la commission pôle communication ne peut pas traiter cette question, mais rappelle toutefois l'existence du souhait permanence n°2 adopté par la conférence 2010.

### BRETAGNE - Question 6

*La conférence pourrait-elle décider l'organisation d'un inventaire du service téléphone national avec l'ensemble des serviteurs impliqués (ou un panel représentatif) afin de proposer des améliorations soucieuses de complémentarité et d'efficacité au bénéfice de l'alcoolique qui demande de l'aide ?*

La commission constate que l'inventaire de service téléphone national est réalisé et donne les deux indications suivantes :

- ⇒ Au final, le taux de réponse approche les 90 % par appelant, pour les permanences de jour et de nuit
- ⇒ Les 12<sup>èmes</sup> étapes sont correctement transmises par les régions

Pour poursuivre et renforcer cet inventaire, la conférence émet le souhait suivant :

#### SOUHAIT N°1

**La conférence souhaite que les fiches récapitulatives de permanence soient systématiquement adressées au comité national permanence-internet via le correspondant.**

Texte voté à l'unanimité

Vincent B, Alsace, s'étonne que les fiches récapitulatives ne soient pas systématiquement envoyées.

### BRETAGNE - Question 7

*La conférence pourrait-elle suggérer un inventaire de ces numéros locaux par les groupes ou intergroupes qui en sont porteurs afin d'en améliorer le fonctionnement et la complémentarité avec le N° Cristal ?*

La commission constate que le comité permanence internet a réalisé cet inventaire et que les résultats ont été envoyés en régions en décembre (il sera réalisé annuellement).

#### SOUHAIT N°2

**La conférence souhaite que les groupes et les différentes entités de services disposant d'un numéro de téléphone local et d'un e-mail en fassent régulièrement l'inventaire en s'appuyant sur l'état des lieux réalisé par le comité national.**

Vote du texte : 8 pour / 1 contre

Minoritaire : Vincent B, Alsace : travail réalisé deux fois, au niveau national (numéro dédié, non personnel etc.), et au niveau local. Il appartient au RSG de faire cette vérification.

Le texte du souhait est adopté

### MIDI-PYRENEES - Question 2

*Peut-on réintroduire la colonne « 1<sup>er</sup> appel d'une personne concernée » dans les prochaines fiches de nuits et de récapitulatif hebdomadaire ?*

Le comité national permanences & internet signale que l'information n'est pas utilisée.

Vote des délégués de la commission : 7 pensent que l'information a un intérêt, 1 non, 1 s'abstient.

Cette colonne sera donc ajoutée.

### PARIS INTRAMUROS - Question 26

*Concernant l'affichage des mots Alcooliques anonymes dans les espaces publics, à l'entrée et lors d'une manifestation AA - ce qui la stigmatise nécessairement et peut concourir à briser l'anonymat de qui y participe (y entre/en sort) -, la conférence recommande-t-elle pour la France le système pratiqué aux États-Unis ?*

Réponse du comité des relations publiques : aux Etats-Unis, les AA n'ont plus à se faire connaître, ils font partie de la culture et bénéficient d'une solide réputation. En France, notre visibilité doit être renforcée, des questions à la conférence le rappellent encore cette année. Cette visibilité relève de notre 5<sup>ème</sup> tradition et ne va pas à l'encontre d'un anonymat bien compris. Faudrait-il pour les mêmes raisons que

celles invoquées dans la question, interdire les mots *Alcooliques anonymes* à l'entrée de nos locaux de réunions ?

⇒ La commission appuie la réponse apportée par le comité à l'unanimité

#### **ILE DE FRANCE - Question 4**

*La conférence pourrait-elle aider les groupes à améliorer leur visibilité, leur localisation par une recommandation d'actions concrètes ?*

La question Ile de France n°4 affectée par le comité de préparation de la conférence et répondue par le CSG a donné lieu à une transmission par celui-ci à la commission pôle communication (et à la commission pôle institutions) pour avis complémentaire.

Cette question générale a été traitée tout au long de la commission.

La commission confirme que toute action visant à accroître la visibilité du mouvement en général et de ses groupes en particulier est la bienvenue.

Le travail effectué en commission durant cette conférence va dans ce sens :

- ⇒ Harmonisation et renforcement de notre présence sur les réseaux sociaux
- ⇒ Actions média
- ⇒ Validation des adresses mails / téléphones des groupes
- ⇒ Géolocalisation

Vote : réponse adoptée à l'unanimité

Cette question a été l'occasion de longs débats sur la question des listes des groupes et de leur mise à jour régulière.

Les comités régionaux sont invités à encourager les groupes à vérifier que les informations sur le site sont valides.

#### **12 Appli mobile (cf. résolution media n°1 de la conférence 2011)**

*La conférence recommande aux bureaux nationaux média et 0820 Ecoute – Internet, de mettre en place deux applications pour smartphones (un compteur de sobriété et une géolocalisation des réunions dans les villes françaises), de les rendre accessibles à un prix de marché, de faire appel pour la mise en place à un professionnel (coût estimé : un maximum de 5 000 euros).*

Cette résolution n'avait pu être réalisée en raison d'un dépassement budgétaire. La commission réexamine la pertinence de cette résolution, l'utilité de l'application étant remise en question compte-tenu de la performance du site AA France concernant la recherche des réunions (notamment sur smartphone). Le compteur de sobriété est déjà disponible sur de multiples applications.

De ce fait, la commission présente à la conférence la résolution suivante :

RESOLUTION N° 1

**La conférence recommande au conseil des services généraux d'annuler la résolution média n°1 adoptée par la conférence 2011.**

Vote : texte de la résolution adoptée à l'unanimité

#### **13 Election des deux modérateurs et du rapporteur 2018**

Modérateurs : Corinne T, PACA et Philippe L, Bretagne - Vote à l'unanimité

Rapporteur : Marie-Jeanne C, Normandie - Vote à l'unanimité

#### **Questions ou remarques après la lecture du rapport**

**Suzy B, déléguée Paris intra-muros**, souhaiterait que le dossier de préparation de la conférence soit archivé sur le site internet, car il contient des informations que l'on ne trouve pas dans le rapport de conférence

*NDLR : Lire les réponses apportées avant la conférence à la question 14 Paris intra-muros (page 24)*

## Résultats des votes en assemblée plénière – 58 votants

### RESOLUTION N° 1

La conférence recommande au conseil des services généraux d'annuler la résolution média n°1 adoptée par la conférence 2011.

**Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 56 oui**

### SOUHAIT N°1

La conférence souhaite que les fiches récapitulatives de permanence soient systématiquement adressées au comité national permanence-internet via le correspondant.

**Souhait adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, 56 oui**

### SOUHAIT N°2

La conférence souhaite que les groupes et les différentes entités de services disposant d'un numéro de téléphone local et d'un e-mail en fassent régulièrement l'inventaire en s'appuyant sur l'état des lieux réalisé par le comité national.

**Souhait adopté par 57 oui et 1 non**

### SOUHAIT N°3

La conférence souhaite que les groupes et régions privilégient l'alimentation de la page Facebook nationale plutôt que des pages Facebook locales (commentaires à modérer quotidiennement, réactivité, pertinence des informations, référencement).

**Souhait adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, 57 oui**

## Rapport de la commission POLE INSTITUTIONS

Auditeurs libres :

Elisabeth COURTOIS, administrateur classe A ; Marion ACQUIER, administrateur classe A ; Alain B délégué adjoint Poitou-Charentes ; Debbie L, déléguée adjointe Corse ; Stéphanie S déléguée adjointe Rhône-Alpes ; Michel L délégué adjoint Pays de la Loire ; Paul BELVEZE administrateur classe A ; Didier B candidat administrateur des services généraux ; Christophe R, délégué commission finances ; Jean-Christophe P, responsable comité national justice entrant.

La commission débute par la prière de la sérénité.

Présentation des délégués et décompte des membres votants : 9. Majorité simple, 5 et majorité aux deux tiers 6.

Tous les points à l'ordre du jour ont été traités.

Tour de table de régions axé sur trois domaines d'actions : santé, justice, relations avec les services sociaux, les entreprises et collectivités.

Synthèse :

- Constat moins prononcé qu'à la conférence 2016 sur le manque de serviteurs.
- La mise en place de référent des actions a été bénéfique.
- Meilleure communication dans plusieurs régions grâce à la diffusion des plannings d'interventions.
- Contacts en hausse avec les CSAPA (Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie), les CCAS (Centre communaux d'actions sociales) et les travailleurs sociaux qui sont très demandeurs.
- Plus d'informations publiques auprès des travailleurs sociaux et des élèves infirmiers.
- L'utilisation de la « théorie du compas » a permis aux groupes de mutualiser des actions de 5ème tradition.

### **1 Le comité permanences & internet a été saisi de la demande des comités santé et justice pour la visibilité des actions nationales sur le site.**

Les délégués votent à l'unanimité la classification des actions santé et justice sur le site selon les 13 régions administratives actuelles.

### **2 Présentation du projet patient expert par Marion ACQUIER-BACHELARD, administrateur classe A.**

Cf. page 54 du dossier de préparation.

Après débat et réflexion des délégués, ils approuvent à l'unanimité que cette formation individuelle, suivie à titre personnel, apporte un réel atout pour faciliter les rapports avec les institutions et améliore la visibilité de l'UAA. Chaque candidature sera adressée aux services généraux.

### **3 Les délégués n'ont pas vu l'intérêt de renommer les comités du pôle institutions.**

### **4 Avis complémentaire sur les questions 1 et 2 Paris Intramuros**

Les délégués souhaitent que les documents précédemment utilisés par le BRESS soient actualisés et mis sur le site national AA (travaux en cours par le comité des relations publiques).

Les délégués se chargeront de motiver les groupes afin de transmettre auprès de la région, puis des comités nationaux, les renseignements concernant les diverses actions faites, via les correspondants.

Il est rappelé aux correspondants santé l'importance d'aider les groupes à prospecter auprès des médecins du travail.

### **5 Avis complémentaire sur la question 4 Ile de France**

Suggestions pour améliorer la visibilité des groupes :

- Inviter les alliés naturels aux anniversaires de groupe ou d'amis
- Affichage électronique sur les panneaux lumineux de la ville, encart dans les bulletins municipaux
- Participation aux forums des associations et se rendre visible grâce aux supports élaborés par le comité des relations publiques
- Fiche de liaison régionale renseignant sur les contacts presse, radio, média, mairie afin qu'ils soient informés lors de manifestations AA régionales.

### **6 Avis complémentaire aux réponses du comité finances aux questions 27 Paris Intramuros et question 1 Poitou Charentes. Collaboration/affiliation**

Les débats et réflexions des délégués les amènent à la conclusion suivante : extrait de la brochure FP29 page 7 : aucune règle absolue ne peut être établie d'avance et prévoir dans tous les cas quant à l'endroit exact où tracer la ligne entre collaboration et affiliation. Le contexte varie d'un cas à l'autre et selon le moment. Il faut savoir faire preuve de jugement dans chaque situation particulière, et la connaissance de l'expérience des AA dans ce domaine est un atout.

Extrait de « Collaborons avec nos amis » distribué par AAWS : Aujourd'hui, la suggestion de Bill W. est suivie fidèlement. Le conseil des services généraux des AA et la conférence des services généraux ont chacun leur comité sur la collaboration avec les milieux professionnels. Ces comités permettent au mouvement de traduire en actions, à la grandeur du continent, cet esprit de cordialité. Le comité du conseil offre sa collaboration aux agences gouvernementales et privées, de même qu'aux professionnels et aux organismes qui œuvrent dans le domaine de l'alcoolisme.

Concernant la résolution n°1 2016 de la commission institutions et sa réalisation, la commission vote à l'unanimité qu'il n'y a pas eu affiliation mais collaboration avec la Direction de l'administration pénitentiaire. La réponse a été portée à la connaissance de la commission finances.

### **7 Visionnage des films correspondant à la réalisation de la résolution 1 2016, pôle institutions, avec la commission pôle communication.**

La commission vote à la majorité de 7 oui, 1 non sur 8 voix exprimées que le film correspond au cahier des charges. Bernard D, qui a voté non, exprime que le film a rempli sa mission mais ne correspond pas au cahier des charges décrit dans la résolution.

## 8 Actions à mener en 2017 par les comités de groupes, les districts, les comités régionaux, les comités nationaux (réponse en partie à la pétition dite des minoritaires de 2016)

Au niveau national :

- Mise à jour du guide information publique (en cours par le comité relations publiques)
- Actualisation du guide santé, entreprises, services sociaux
- Rédaction d'un guide justice

Au niveau régional :

- Transmettre régulièrement les actions faites dans les groupes aux correspondants ou comité régional
- Améliorer la communication
- Après chaque action en informer les correspondants

Au niveau du groupe :

- Le RSG est le serviteur en charge de transmettre les informations, il est le lien entre le groupe et la région d'où l'importance d'élire un RSG dans chaque groupe
- Importance de renseigner les fiches de liaison sur la vie des groupes pour une meilleure information et favorisant ainsi la communication à l'intérieur et à l'extérieur des groupes
- Remettre au centre du groupe l'importance du RSG
- Utiliser les brochures FP16, FP19 et FF12 (bientôt disponible)
- Utiliser le site AA France où tous les documents sont disponibles dans l'espace pour les membres. Cf. JSG 146 P26

## 9 Election des modérateurs de la commission pôle institutions de la conférence 2018 :

Jacques V et Bernard D sont élus à la majorité 8/9 voix exprimées, modérateurs de la commission.

Claude D est élu à l'unanimité 9/9 voix exprimées, rapporteur de la commission.

## 10 Le rapport a été relu et validé par les délégués. Ils souhaitent que la commission dispose de plus de 6 heures.

### Questions ou remarques après la lecture du rapport

Question de **Marie-Christine E, déléguée Poitou-Charentes** : concernant la formation « patient-expert », quelle est la candidature à adresser au BSG et quid du financement ?

Question de **Suzy B, déléguée Paris intra-muros** : pourquoi une formation personnelle doit-elle être adressée au BSG ?

Réponse d'**Annie S, administrateur référent** : L'envoi de la candidature au BSG permet que le candidat soit présenté par l'association, ce qui lui permet de ne financer que la moitié des coûts de la formation, soit 500 € au lieu de 1 000 €.

### **Rapport de la commission AGENDA**

Avant la conférence, le thème de la prochaine conférence a fait l'objet d'une consultation des régions, via leurs délégués (annexe 8).

Vingt-huit thèmes ont été proposés par les régions (annexe 8).

Les cinquante-huit membres votants de la conférence ont exprimé leurs choix (trois choix au maximum), en remettant leur bulletin dans l'urne prévue à cet effet (annexe 8).

Le dépouillement des bulletins donne deux thèmes majoritaires et ex-aequo : *Comment évoluer sans se renier – La transmission du message : l'affaire de tous.*

Il est procédé à un vote à main levée pour départager les deux thèmes.

Le thème **La transmission du message : l'affaire de tous** est retenu par 34 voix sur 58 votants.

Les délégués sont porteurs du souhait adopté par la conférence 2007 : la conférence souhaite que les structures régionales et les groupes partagent au cours de l'année précédant la conférence sur le thème choisi.

Des ateliers se réuniront lors de la conférence 2018 pour recueillir la synthèse de ces partages.

**Atelier 1 : " La délégation c'est quoi? " (salle Saint-Claire)**

| <b>Modérateur : Mado J (Ile de France)</b> |   |                      | <b>Secrétaire : Karim F (Aquitaine)</b> |     |                   |
|--|---|----------------------|---|-----|-------------------|
| Vincent B                                  | 3 | Alsace               | Daniel A                                | 3   | PACA              |
| Karim F                                    | 2 | Aquitaine            | Suzy B                                  | 2   | Paris Intra-Muros |
| Michel R                                   | 1 | Auvergne             | Dominique C                             | 3   | Pays de la Loire  |
| Alain D                                    | 3 | Bourgogne            | Alain F                                 | Adj | Champagne-Ardenne |
| Dominique V                                | 2 | Ile de France        | Debbie L                                | Adj | Corse             |
| Christophe R                               | 2 | Languedoc-Roussillon | Alain B                                 | Adj | Poitou-Charentes  |
| Gérard M                                   | 2 | Midi-Pyrénées        | Stéphanie S                             | Adj | Rhône-Alpes       |

L'atelier débute par la prière de la sérénité.

Lecture de « Le délégué et son adjoint » et « Le rôle du délégué » respectivement en page 11 et 21 du complément au manuel du service.

Réflexions et idées émises :

- Venir à la conférence c'est faire le lien entre le CSG et les régions et donc favoriser l'unité.
- On sent vraiment le pouls d'AA France en venant à la conférence.
- Problématique pour trouver des serviteurs mais les partages sont positifs, les discussions évoluent et donc derrière il y a des actions.
- Le rôle du délégué est un peu flou, le lien est difficile car beaucoup de groupes ne viennent pas en région.
- Délégué par la force des choses (désigné) mais ça m'a permis de comprendre le sens du service et d'avoir du recul sur le mouvement.
- Le CR de la conférence intéresse très peu de personnes et je suis presque un intrus dans les groupes, j'ai donc le sentiment d'être plus utile à moi-même qu'aux autres.
- Certains ne veulent pas voir plus loin que leurs groupes.
- Fonction large du délégué, avoir une connaissance des groupes, les correspondants de service sont plus proches des groupes que les délégués.
- Le délégué doit intervenir si le groupe ne va pas bien et se faire aider en cela par le RDR et le RSG.
- Le parrainage de service c'est donner envie de prendre du service (découverte du district, de la région et de la conférence). Ne pas se poser trop de questions. Nous sommes juste des courroies de transmission.
- La délégation est une façon de transmettre le message, c'est aussi de la confiance et des responsabilités.
- Une année de délégué adjoint me permet de commencer à comprendre la dimension et la complexité (termes, fonctionnement, structure, etc.) du mouvement.
- Je viens aussi à la conférence pour prendre des idées.
- Importance de la littérature pour comprendre les choses.
- AA est une école de l'apprentissage de la vie.

Cet atelier se termine par la prière de la sérénité.

## Atelier 2 : " Serment de Toronto" (salle Saint-Antoine)

| Modérateur : Patrice C (Bretagne) |   |                    | Secrétaire : Cathy D (Midi-Pyrénées) |     |                   |
|-----------------------------------|---|--------------------|--------------------------------------|-----|-------------------|
| Odette L                          | 1 | Aquitaine          | Corinne T                            | 1   | PACA              |
| Patrice C                         | 3 | Bretagne           | Laurent S                            | 2   | Paris Intra-Muros |
| Philippe L                        | 1 | Bretagne           | Serge B                              | 3   | Pays de la Loire  |
| Pascal H                          | 1 | Centre             | Marie-Christine E                    | 3   | Poitou-Charentes  |
| Hubert B                          | 2 | Corse              | Jean-Claude P                        | 2   | Rhône-Alpes       |
| Jean-Alain S                      | 1 | Lorraine           | Daniel L                             | Adj | Bourgogne         |
| Cathy D                           | 2 | Midi-Pyrénées      | Michel L                             | Adj | Pays de la Loire  |
| Alain D                           | 1 | Nord-Pas-de-Calais | Claudie C                            | Adj | Picardie          |
| Marie-Jeanne C                    | 1 | Normandie          |                                      |     |                   |

Présents : Anne-Marie O, administrateur des services généraux, Annie S, administrateur territorial nord-est, Claudie P, administrateur Centre-Paris-Ile de France, Jeannot R, responsable comité santé.

L'atelier débute par la déclaration de responsabilité, dit serment de Toronto.

Le modérateur fait un historique du serment de Toronto. Il nous rappelle que cette réunion n'est pas une réunion de partage, mais une séance de réflexion.

### Première partie : de façon individuelle : je suis responsable

- C'est la base de tout. Il nécessite un minimum de disponibilité. Si je ne suis pas assez réactif à une demande d'aide, AA dans son ensemble peut être remis en cause. Dès lors, le serment de Toronto devient MA responsabilité.
- Lorsque j'attrape la main de celui qui la tend en quête d'aide, je peux lui offrir la plus belle boîte à outils. Parfois, il ne l'utilisera pas, il n'entendra pas et je peux être amené à me questionner : ai-je bien transmis, ai-je fait ce qu'il faut ?
- Je suis impuissant tant que le malade ne se reconnaît pas alcoolique, ou lorsqu'il n'a pas touché son fond.
- L'essentiel est d'être là, de prendre la main de celui qui la tend, de transmettre le message d'espoir du mieux que je peux, et ... de laisser faire.

Je suis responsable de transmettre le message, je ne suis pas responsable du rétablissement du malade.

- Le serment de Toronto amène à beaucoup d'humilité. Si celui qui souffre encore refuse l'aide telle que je la lui présente, je peux me sentir mal, mon égo est touché.
- J'ai une obligation morale de transmettre, je n'ai pas celle du résultat.
- Le serment de Toronto commence par SI.

S'il y a une demande d'aide, JE dois être là, et de cela JE suis responsable. Je ne devrais pas vouloir aider tous les alcooliques qui peuvent croiser ma route. Cette tentative m'a fait monter encore plus dans l'orgueil, puis m'a occasionné beaucoup de déception.

- Plus le malade est proche de moi (famille, ami) moins j'ai de chance de pouvoir l'aider.

### Deuxième partie : c'est un « Je » collectif

- Le serment de Toronto est la responsabilité des AA dans son ensemble.
- La transmission du message se fait aussi par le service de la permanence.
- Lorsque je participe à une 5ème tradition, je mets en application le serment de Toronto, je transmets l'espoir que vivre sans alcool est possible.
- Lorsqu'un groupe va mal, qu'il demande de l'aide, je suis responsable d'y répondre, de donner de mon temps en participant aux réunions de ce groupe. Dans le groupe en danger, il y a un ami en souffrance.
- Un groupe qui ferme, c'est la mort d'un futur ami.

En clôture, le modérateur nous fait lecture d'un passage du Langage du Cœur page 351 (juillet 1965 à Toronto sur le thème de la responsabilité).

Nous terminons cet atelier pour la prière de la sérénité.

### Atelier 3 : " Service et rétablissement " (salle Bienheureux Pacifique)

| Modérateur : Bruno B (PACA) |   |                      | Secrétaire : Yves D (Normandie) |     |                   |
|-----------------------------|---|----------------------|---------------------------------|-----|-------------------|
| Philippe B                  | 3 | Aquitaine            | Yves D                          | 2   | Normandie         |
| Sylviane G                  | 2 | Bourgogne            | Bruno B                         | 3   | PACA              |
| Jacques V                   | 2 | Bretagne             | Bernard D                       | 2   | Paris Intra-Muros |
| Mireille T                  | 3 | Champagne-Ardenne    | Marc V                          | 1   | Pays de la Loire  |
| Claude D                    | 1 | Franche-Comté        | Thierry Q                       | 1   | Poitou-Charentes  |
| François D                  | 2 | Ile de France        | Thierry R                       | 3   | Rhône-Alpes       |
| Dominique R                 | 1 | Languedoc-Roussillon | Benoit C                        | Adj | Auvergne          |
| Jean-René C                 | 1 | Nord-Pas-de-Calais   | Serge R                         | Adj | PACA              |

22 amis présents.

Bruno lance le thème sur la proposition : « Prendre du service, pour se rétablir »

-----

- Plutôt que « prendre » du service ; je préfère « emprunter » le service, puisqu'il s'agit de rendre service après l'avoir pris.
- Se mettre au service, aide à reprendre confiance en soi. Les anciens m'ont parrainé.
- J'ai vite pris du service « pour moi ». Je ne pouvais pas venir en réunion en tant que « rien », et devenir une part intégrante du groupe.
- Je n'ai pas pris du service... Le service m'a pris ! Il y a toujours à donner de soi-même. Serviteur, c'est le passage obligé pour l'apprentissage de l'humilité.
- J'ai été « promue » après un mois et demi d'abstinence. Je n'ai pas su dire non. Au service littérature, j'ai pu feuilleter les livres. Le service m'a aidée à remonter la pente. Je suis très attentive au parrainage de service.
- Un service peut aussi se refuser, si on ne se sent pas en mesure d'en assurer les contraintes.
- Appartenir à la famille AA, c'est participer à la vie de la famille. Le service m'a donné de la valeur. Je ne suis pas meilleur, mais le programme étant bon, je suis devenu bon. J'ai le sentiment d'une double appartenance : AA et mon groupe. C'est aussi un sentiment d'unité.
- Il faut savoir modérer l'ardeur des amis qui se proposent de façon inconsidérée. Les amis anciens devraient faire attention avant d'offrir de prendre du service, ou avant de déléguer.
- Il faut savoir (et pouvoir) hiérarchiser les services, et par exemple, ne pas prendre de services dans plusieurs groupes. Parrainage de service + amis privilégiés = expérience profitable.
- J'ai pris du service rapidement. Je me suis intéressée au fonctionnement, puis à la transmission du message (info hôpital, école d'infirmières, service d'addictologie). Il faut une certaine force de conviction pour passer le message. Tout cela, je l'ai appris et je le dois aux AA.
- Pour la première fois de ma vie, je me suis senti utile à quelqu'un : l'autre.
- Il faut partager et non cumuler les services.
- Je ne conçois pas le rétablissement sans le service. Il est important de donner envie de s'impliquer. Dédramatiser le fait de s'impliquer : faire simple et lever les peurs.
- Un (ou une) ami(e) sert de locomotive => c'est le leadership. Une façon importante de convaincre : le covoiturage. Au début : le service par reconnaissance, maintenant par plaisir !
- Il y a un juste milieu à trouver vis-à-vis du nouveau. Je ne crois pas que le cumul soit une bonne chose. Lorsque je rentre à nouveau dans mon groupe, je le fais en tant que simple membre AA.
- Je ne me sentais plus digne de moi-même. Dans le groupe, on m'a dit : « d'abord, ça nous rendrait service ». Puis mon parrain m'a dit : « Si tu ne veux pas prendre de service, tu n'as pas besoin de moi comme parrain ». Je me suis épanoui, mais j'ai pris conscience de mes limites dans le service.

**Carrefour Européen Francophone d'Echanges (CEFE)**

Salle Saint-Thomas

Modérateur : Agnès A.

Secrétaire technique : Didier B

|             |                |  |
|-------------|----------------|--|
| Belgique    | Paul D         | Administrateur BSG   |
| Belgique    | Richard P      | Président CA   |
| Suisse      | Anastasia R    | Déléguée européenne  |
| Suisse      | Dominique B    | Responsable relations extérieures – absent excusé  |
| Suisse      | Chantal D      | Déléguée mondiale pour la francophonie européenne  |
| France      | Lotus A        | Déléguée internationale  |
| Editions AA | Roland F       | Président des Editions AA francophones   |
| France      | Marion ACQUIER | Administrateur classe A, présente à la réunion CEFE de la conférence AASRI   |
| France      | Bernard H      | Administrateur territorial sud-est, présent à la réunion CEFE lors de la conférence AASRI                                    |
| France      | Agnès A        | Administrateur des services généraux, présente à la réunion CEFE lors de la conférence AA Belgique                           |
| France      | Alain M        | Administrateur territorial nord-ouest substitut, présent à la réunion CEFE lors de la conférence AA Belgique – absent excusé |

**Ordre du jour**

1. Organisation d'une manifestation européenne
2. Délégués à la RMS : co-financement et modalités d'élection
3. Editions AA : Rapport et questions (annexe 4)

*En 2017, ce carrefour d'échanges entre les pays francophones européens s'est réuni lors de la conférence d'AASRI (Suisse romande et italienne) les 11 et 12 mars, puis lors de la conférence d'AA Belgique du 17 au 19 mars. Il s'agit ici de la 3<sup>ème</sup> réunion, qui s'appuie entre autres sur les réflexions menées lors des deux premières et sur leurs comptes rendus.*

*Il s'agit d'une réunion de travail dont les participants sont listés ci-dessus.*

La réunion débute par la prière de la sérénité et par un tour de table de présentation des participants. Il est fait rappel des séances précédentes qui se sont tenues aux conférences AASRI et AA Belgique.

**Rapport des Editions AA francophones européennes**

Lors de la dernière assemblée générale des Editions AA qui s'est tenue en février 2017 à Bruxelles, les membres présents ont réaffirmé le caractère européen des Editions AA et son indépendance de gestion vis-à-vis des conférences des trois pays. Le lien fonctionnel entre les Editions AA et les trois structures de service AA est effectif à travers les membres des CSG qui siègent également au CA des Editions. Dès lors, il a été souhaité que le rapport des Editions AA, tant moral que financier, ne fasse plus partie de l'ordre du jour d'une commission (en Belgique et en France) mais soit plutôt traité en CEFE. Cette mesure a pu être appliquée pour la conférence française dès cette année.

Roland nous lit le rapport moral 2016, tel qu'il figure en annexe 4. S'en suit un échange de vues.

Concernant les ventes de littérature à l'étranger, les trois pays sont invités à ré-adresser systématiquement les demandeurs aux Editions AA.

## **Financement des frais relatifs à la participation des deux délégués francophones à la réunion mondiale de service (RMS)**

La commission finances propose cette année à la conférence française une résolution identique à celles déjà adoptées en Suisse et en Belgique pour que ce financement s'opère à hauteur d'un tiers par pays. Concernant le souhait précédemment adopté qui rompt avec l'alternance des pays pour les deux délégués de la francophonie européenne à la RMS, il conviendrait que les trois pays se coordonnent pour éviter d'élire des candidats en surnombre. Cette mesure relève des CSG : lorsqu'un pays a un candidat, il en informe les deux autres pays et un arbitrage a lieu en cas de candidatures multiples.

## **Organisation d'une manifestation européenne**

Il s'agira d'un forum de service. Ce forum pourrait se tenir durant le deuxième trimestre de l'année 2019, au mois de mai ou de juin. Nous disposons donc de deux ans pour former un comité d'organisation et pour trouver un lieu au carrefour des trois pays. L'emplacement idéal pourrait se trouver dans le Grand-Est, en Bourgogne-Franche-Comté par exemple. Il est primordial que les CSG des trois pays s'approprient l'idée. Le souhait adopté en Belgique et en Suisse est présenté à cette conférence par la commission littérature-archives-international.

S'il est adopté également, les participants conviennent que chaque CSG désigne rapidement (réunion de juin 2017) deux personnes pour œuvrer à la mise en place du projet.

Ce point sera examiné par le conseil du mois de juin pour la France.

S'en suit un libre échange sur des premières réflexions d'organisation qui seront à traiter par le comité d'organisation : qui participe ; quelle audience ; pour quel objectif ; forum ouvert sur inscription ou bien fermé sur invitation ; quelle organisation pour la concertation du comité ; quelle communication ; quel financement ; trouver un thème porteur ; renforcer la réalité concrète de la francophonie ; sujets de préoccupation commune (la communication externe, la collaboration avec les institutions, la permanence téléphonique, les relations avec les médias,...) ; etc.

Quelles que soient les réponses à ces questions, la ligne de conduite devra être la même dans les trois pays. Il est suggéré pour la préparation d'expérimenter les réunions à distance via internet.

## **Thèmes retenus pour les réunions du CEFE 2018**

1. Rapport des Editions AA francophones européennes
2. L'avenir du bureau des isolés

**Questions diverses** : Le CEFE demande aux Editions AA de réexaminer la faisabilité d'éditer des jetons d'abstinence. Anastasia apportera des propositions aux Editions AA à ce sujet.

La séance se termine par la prière de la sérénité.

## **Rapport de l'atelier plénier**

Modération confiée par le comité de préparation de la conférence à Sylvie L et Agnès A, membres sortants du CSG élargi.

En introduction, les modérateurs restituent **une synthèse des suites données cette année par les groupes concernant l'atelier plénier de l'an dernier qui avait porté sur une réflexion concernant la pétition des minoritaires aux cent signatures.**

La pétition reçue l'an dernier posait le constat de la stagnation, voire de la régression, du nombre de nos groupes et de nos membres et demandait au conseil des services généraux de mettre en œuvre des moyens pour endiguer ce phénomène inquiétant.

Les moyens mis en œuvre ont été notamment les suivants :

1. La programmation d'un atelier plénier sur le sujet lors de la conférence 2016. Un atelier où chacun a été invité à indiquer librement quelles étaient pour lui les causes possibles de cette désaffection.

2. La rédaction d'un compte rendu de cet atelier où les propos des participants ont été reproduits sans filtre.
3. L'envoi de ce compte rendu dans tous les comités régionaux en juin, les invitant à prolonger ce dialogue avec les groupes de leur région respective et à redescendre les conclusions de leurs réflexions sous forme de questions à la présente conférence.

Les débats se sont ensuite poursuivis en région. La plupart des régions ont joué le jeu de manière responsable en utilisant des moyens variés : atelier, groupe de réflexion, consultation directe des membres. Certaines régions ont adressé un compte rendu de synthèse au CSG, comme cela leur avait été suggéré. D'autres ont fait figurer cette synthèse dans le compte rendu de leur assemblée régionale. D'autres encore ont directement formulé des questions à la conférence.

Les causes supposées de la désaffection constatée sont classées en deux grandes catégories : causes extérieures et causes intérieures.

Pour ce qui concerne les causes extérieures, comme le disait un des modérateurs de l'atelier de l'an dernier en schématisant : les AA ne vont pas pouvoir interdire l'usage du baclofène !

Notre dixième tradition nous invite à ne pas émettre d'opinion sur des sujets qui ne sont pas dans notre champ de compétence, et particulièrement dans le domaine de l'alcoolisme.

Ceci ne doit nullement nous empêcher de continuer d'œuvrer sans relâche à la transmission de notre message, tel qu'il est, en proposant aux alcooliques qui s'adressent à nous la solution de rétablissement des Alcooliques anonymes, dans toutes ses dimensions, notamment sa dimension spirituelle.

Et en nous attaquant courageusement à ce que nous pensons collectivement pouvoir changer.

Les causes intérieures et leurs solutions qui ont été identifiées ont été exprimées de différentes manières mais nous pensons pouvoir les résumer ainsi : dynamiser de manière significative les actions de 5<sup>ème</sup> tradition de nos groupes en améliorant notre communication interne et notre visibilité publique et en mobilisant ou remobilisant les énergies en priorité sur ces actions. Plusieurs questions posées à cette conférence vont dans ce sens.

Conclusion de cette synthèse selon les modérateurs : cette pétition a eu la vertu de nous inviter à nous remettre en question, ce qui est une chose que nous devrions faire régulièrement. Nous avons vu des choses déjà changer cette année et nous voulons faire preuve d'optimisme. A l'œuvre ! Notre avenir est entre nos seules mains.

Le thème de l'atelier est **Services et responsabilité**, il est introduit par la lecture d'un texte extrait du *Langage du cœur*.

Les modérateurs rappellent aux participants qu'il s'agit d'un atelier d'échanges d'idées et non pas d'une réunion de partage où nous témoignons pour nous-mêmes, ils leur demandent de faire en sorte que cet atelier se déroule sur le même ton que l'atelier de l'an passé : que les idées et réflexions soient émises sans tabou ni langue de bois. Dans un premier temps, et comme l'an dernier, la parole est donnée uniquement aux délégués, puis élargie vers la fin à tous les participants.

Force est de constater que cet atelier n'a pas rempli son objectif puisqu'il s'est essentiellement agi d'une réunion de partage. La formule n'a pas du tout pris cette année et il conviendra que le comité de préparation de la conférence en tire des enseignements lors de la réunion de bilan de cette conférence.

Les propos des participants relevant du partage personnel plutôt que de l'échange d'idées, ne sauraient faire l'objet d'un compte rendu.

Nous transcrivons uniquement la prise de parole de Laurent S, délégué Paris intra-muros, qui résume bien la situation : Laurent nous dit que depuis le début de la réunion, il s'ennuie. Il regrette que le dynamisme un peu « bousculant » qu'il avait apprécié lors de l'atelier de 2016 soit retombé. Le problème soulevé par la pétition et les débats de l'an dernier seraient-ils derrière nous ? N'y a-t-il plus d'idées à confronter ? N'y a-t-il plus de réflexion à mener ? Il s'interroge sur notre capacité à mener des débats véritablement contradictoires. Il y a des techniques qui existent pour animer de tels ateliers, il serait peut-être bon que nous nous en inspirions.

## Approbation du rapport de la conférence des services généraux 2016

**Le rapport de la conférence des services 2016 comporte un addendum (annexe 1)**

Vote à main levée pour l'approbation du rapport de conférence 2016 à la majorité simple.

**Question posée : « La conférence approuve-t-elle le rapport de la conférence 2016 et son addendum ? »**

**Résultat du vote : approuvé à l'unanimité des 57 votes exprimés.**

## Allocution du Docteur Paul BELVEZE, Président de l'association Union Alcooliques anonymes

Bonjour !

Officiellement, pour les nouveaux et la journaliste qui est dans la salle, je suis le Docteur Paul BELVEZE, Addictologue, Président de l'UAA.

Mais ici, je suis votre serviteur, votre allié naturel.

C'est toujours, une fois de plus, avec émotion, sérénité, reconnaissance mais aussi humilité et affection que je suis devant vous pour partager cette 46<sup>ème</sup> conférence des services généraux ayant pour thème SERVICES et RESPONSABILITE.

Je dis bien RECONNAISSANCE : tout d'abord pour la gentillesse que vous me témoignez mais aussi pour ce que j'ai appris avec vous : le langage du cœur, 24h à la fois, autant de concepts qui prennent, petit à petit, une place dans ma vie, une nouvelle manière de vivre. Mais reconnaissance surtout pour la transmission du message, pour l'aide fraternelle que vous apportez aux alcooliques qui souffrent encore.

SERVICE : Voilà un mot qui me parle, qui fait écho au plus profond de moi, qui nourrit mon engagement professionnel de praticien hospitalier au service des malades mentaux d'abord, puis, à partir de 1992 à l'alcoologie et aux personnes en difficulté avec l'alcool. Etre au service, prendre du service. Devenir et rester serviteur, c'est un engagement qui a donné sens à ma vie.

RESPONSABILITE. Voilà un grand mot, un mot qui raisonne (résonne) avec gravité. Nous sommes tous responsables, déjà de notre vie. J'ai entendu, hier, un ami dire : « Je ne suis pas responsable de mon alcoolisme mais je suis responsable de mon rétablissement ». Le service est un accélérateur de rétablissement.

Nous sommes, ici, tous réunis, parce que nous aimons tous cette formidable association ... et en même temps se ressourcer.

Une anecdote ce matin : Je ... un ami qui me déclare : « Alors Docteur, vous venez nous supporter ? ». Je lui ai répondu : « Mais vous êtes supportable, et même mieux, je suis votre supporter, votre serviteur ! »

C'est pour ces raisons que j'ai le plaisir d'être à votre service pour cette 46<sup>ème</sup> conférence que je vous souhaite studieuse, fructueuse et respectueuse.

Je vous remercie pour votre attention.

## Rapport du conseil des services généraux (Rapport moral de l'association Union Alcooliques anonymes)

Bonjour mes amis,

Je m'appelle Agnès, je suis une alcoolique et j'appartiens au mouvement des Alcooliques anonymes. Mon groupe d'attache est le groupe de Versailles Vauban.

Je sers encore pour quelques heures notre mouvement au sein du conseil des services généraux élargi en tant qu'un des trois administrateurs des services généraux, aux côtés d'Anne-Marie et de Régis. En tant que vice-présidente de ce conseil, je modère ses réunions après en avoir établi l'ordre du jour, j'assume à ce titre une fonction de coordination au sein de ce comité de service qu'est le conseil, toujours soutenue pour ce faire par l'ensemble de ses membres, les responsables des comités de service et le BSG, une véritable équipe soudée, amicale et compétente. Au nom de cette équipe du bas de la pyramide, je remercie chaque

membre de notre fraternité pour sa confiance, sa vigilance et sa participation ; je remercie les nouveaux venus dans notre mouvement d'être restés et de s'être mis à l'œuvre, ils sont l'avenir des Alcooliques anonymes et la preuve que nous avons toujours de beaux jours devant nous ; je remercie nos anciens qui sont restés également et qui soutiennent nos groupes par leur expérience et leur sagesse.

Cette conférence servant de cadre à l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'association Union Alcooliques anonymes, ce rapport servira aussi de rapport moral de son conseil d'administration. Je vous le livre donc également en tant que secrétaire générale de l'Union AA, son président Paul BELVEZE m'ayant donné procuration légale pour agir en son nom dans tous les actes de l'association relevant de son mandat.

Il s'agit ici de tenter de vous restituer le compte rendu des activités des services généraux nationaux durant toute une année, je ne vais cependant pas m'étendre puisque les commissions de cette conférence y reviennent en détail pour tout ce qui touche, de près ou d'un peu plus loin, à l'exercice de notre but premier : transmettre expérience, force et espoir aux alcooliques qui connaissent aujourd'hui l'enfer de notre maladie. De toute façon, il m'est impossible d'être exhaustive en seulement quelques minutes, je m'en tiendrai donc à ce qui me semble essentiel et me tiens à la disposition de chacun d'entre vous, ainsi que les autres membres du conseil des services généraux élargi, pour compléter les blancs. De plus, rien de ce que je vais dire ne devrait vous être inconnu, vous l'avez déjà lu en détail dans notre journal des services généraux.

Tous nos services d'intérêt commun, nos services généraux, n'ont qu'un seul objectif : aider les membres des groupes AA dans l'accomplissement de leur 5<sup>ème</sup> tradition. Notre structure de service et cette conférence n'auraient aucune utilité si les amis de bonne volonté qui se réunissent chaque semaine partout en France dans nos groupes oubliaient d'aventure la nécessité vitale qu'ils ont de transmettre ce qu'ils ont reçu un jour, c'est-à-dire le cadeau inestimable d'une vie accomplie et digne éloignée de l'alcool, vie acquise par la pratique de notre programme de rétablissement en douze étapes, douze traditions et douze concepts.

Les services généraux commencent dès le groupe et prennent naissance par l'élection de son représentant auprès des services généraux, le RSG, un service essentiel et indispensable au bon fonctionnement de notre mouvement. Il n'est pas interdit de regretter que tous les groupes de France n'élisent pas leur RSG ou que, celui-ci une fois élu, ne puisse pas toujours se rendre disponible pour assister aux réunions de service où il est attendu. Notre chaîne de service fonctionne évidemment plus efficacement si ses maillons restent solidement soudés entre eux. Il en va des représentants des groupes comme de tous les autres serviteurs. Nous devrions toujours nous rappeler et signaler à nos amis nouveaux venus que servir notre mouvement c'est assurer non seulement sa pérennité mais aussi notre propre survie personnelle.

Au dernier inventaire (avril 2017) : 573 groupes en France. Lors de ce même inventaire l'an dernier, on dénombrait 579 groupes et l'année précédente 586. Soit, entre les fermetures et les ouvertures de groupes, une érosion de 13 groupes en deux ans. Une tendance qui ne s'inverse pas vraiment depuis plusieurs années, même si elle demeure relativement contenue. Les chiffres sont sans appel, mais il conviendrait vraisemblablement de continuer de se pencher de plus près sur les raisons, comme la pétition des minoritaires de février 2016 nous a judicieusement invités à le faire. Pour ma part, je reste une indéfectible optimiste. Je suis obstinément convaincue que quand un groupe fait tout ce qu'il a à faire, quand il fonctionne dans la bienveillance et dans l'interaction avec son environnement extérieur et quand il ne s'éloigne pas de l'esprit de nos 36 principes, ce groupe demeure ouvert parce que ses membres y sont heureux et transmettent de l'attrait aux nouveaux venus qui y restent.

Je l'ai dit chaque année, je le répète une fois de plus : il y a encore en France des hommes et des femmes qui ont le désir de rejoindre les AA et ne le peuvent pas parce qu'il existe des déserts. Parfois c'est au prix

de quelques efforts passagers que nous pouvons combler ces vides, le jeu devrait en valoir plus que la chandelle.

Bien sûr, plus nous serons nombreux, plus nous pourrions démultiplier nos forces pour atteindre des alcooliques dans la souffrance, ceci n'appartient qu'à nous de ne chercher à servir que ce seul objectif. En commençant honnêtement par nous-mêmes puisqu'au final, c'est toujours l'histoire de Bill et Bob : un alcoolique abstinent qui parle à un autre alcoolique. Et le nombre que nous sommes n'a aucune espèce d'importance dans cette rencontre qu'il appartient à chacun d'entre nous de faire, ou de ne pas faire.

Sur ces 573 groupes, six groupes sont en milieu carcéral, 24 en milieu hospitalier, 507 tiennent leurs réunions en français, 54 en anglais, cinq en polonais, un en espagnol, et un autre assure un accueil en langage des signes français. Nous comptons également depuis peu un groupe qui tient ses réunions en russe à Paris. Rappelons que notre structure et cette conférence sont au service de ces 573 groupes et non des seuls groupes francophones.

Suivant un calendrier établi à l'année, le conseil des services généraux s'est réuni durant quatre week-ends depuis la dernière conférence dont deux fois en séance du conseil des services généraux élargi aux responsables de ses comités nationaux. En juin, septembre, décembre et mars. Les différents comités nationaux ont tenu également des réunions, en harmonie avec ce calendrier. En moyenne, et suivant les travaux à mener, chaque comité national se réunit deux fois par an et réunit ses correspondants régionaux tous les deux ans. Les cinq administrateurs territoriaux se sont déplacés régulièrement dans les réunions des régions de leur territoire, comités régionaux ou assemblées régionales. Ils ont organisé pour trois d'entre eux un forum territorial du service ; des conventions régionales ont permis des rassemblements plus larges d'amis et ont été pour certaines l'occasion d'action d'information publique vers l'extérieur du mouvement, malheureusement pas encore toutes, mais nous avons pu constater cette année de belles progressions à ce sujet.

Cette année fut celle de la réflexion sur nos actions, notre positionnement et notre fonctionnement, une réflexion amorcée de manière très dynamique lors de la dernière conférence. Cette réflexion n'est pas terminée et elle appartient à chaque membre, elle n'est pas l'apanage ni de cette conférence, ni du conseil des services généraux. Nous nous devons juste de faire chacun notre part avec persévérance, bienveillance et énergie. C'est un travail de longue haleine qui est devant nous. Pussions-nous mettre tout notre courage et notre bonne volonté pour changer ce que nous pouvons. En évoluant sans nous renier. Les serviteurs du conseil des services généraux sont conscients de la responsabilité que vous leur avez confiée pour faire leur part du chemin. Rien que leur part, mais toute leur part.

Une parenthèse pour vous avouer que ce n'est pas toujours chose aisée pour nous quand nous nous heurtons à des réticences, mais ce ne sont cependant pas des faits sur lesquels nous souhaitons nous appesantir. Comme n'importe quel membre AA, nous essayons simplement de continuer à faire de notre mieux, avec humilité, avec nos jours avec et nos jours sans, comme des malades alcooliques en cours de rétablissement que nous sommes.

Cette année encore nous avons connu un congrès formidable à Nancy. Un grand merci à tout son comité de nous avoir servi ce mets si savoureux. Hélas, nous avons été un peu moins nombreux que d'habitude à vouloir (ou pouvoir) y goûter. Après trois congrès consécutifs déficitaires, le CSG a pris sa part de responsabilité et poser les actes qu'il lui revenait de poser. Des actes assez désagréables pour les trésoriers des congrès en cours de préparation à Toulouse et à La Baule puisque nous leur avons demandé de voir où ils pouvaient resserrer la vis des dépenses. C'est une première que de demander à un comité de congrès de revoir son budget en cours de préparation, le défi a été cependant relevé avec sérieux et relative bonne humeur. Ce message a été entendu également par les régions du territoire Sud-est qui nous ont proposé deux projets renouant avec un peu plus de modestie. Nous nous retrouverons en Auvergne à Montluçon en

novembre 2019. Un point d'interrogation préoccupant reste encore posé concernant le congrès en 2020 à Paris, nous attendons que cette conférence puisse éclaircir le paysage.

Je me suis rendue à Toulouse au début du mois et je peux donc vous témoigner personnellement du dynamisme de son comité de préparation. Le centre des congrès Diagora est un bel espace où nous nous sentirons bien. Et la région est magnifique et pas que rose. Mes amis, prenons date pour cette petite escapade dans le Sud-ouest autour des 18 et 19 novembre prochains, nous ne devrions pas regretter le voyage. Le thème de ce congrès est à lui seul une invitation à l'espoir et à l'optimisme : Alcoologiques anonymes : pourquoi pas !

Le conseil des services généraux a compté cette année onze membres : trois administrateurs classe A non alcoologiques, trois administrateurs des services généraux et cinq administrateurs territoriaux, dont un administrateur territorial nord-ouest substitut, par carence de candidat pour ce service, fort heureusement cette année, il y a un candidat.

Faisons notre point annuel de géolocalisation de ces onze administrateurs, baptisés parfois et doublement à tort « ceux d'en haut » ou « ceux de Paris » : Paris, Versailles, Montreuil en partance pour Brioude, Melun, Le Mans, Bucilly, Vichy, Charleville Mézières, Fécamp et Pamiers.

Le CSG élargi compte à ce jour sept comités permanents pour l'aider dans ses missions, missions intrinsèques ou missions que lui donne cette conférence. Ces comités nationaux sont : finances, structure et politique générale, publications et archives, les deux comités justice et santé formant le pôle institutions et les deux comités permanences & internet et relations publiques formant le pôle communication.

Le CSG compte également des comités de service temporaires et récurrents : les comités de préparation des congrès, généralement au nombre de deux, ainsi que le comité de préparation de la conférence.

Une excellente nouvelle cette année puisque après plusieurs années de vacance du service, la France sera de nouveau représentée à la réunion européenne de service qui se tiendra à York au Royaume-Uni en octobre 2017 et fera partie de la délégation de l'Europe francophone pour la prochaine réunion mondiale de service qui se tiendra en octobre 2018 en Afrique du Sud.

La collaboration entre les trois pays de l'Europe francophone n'est plus une nouveauté, elle s'est profondément inscrite dans notre fonctionnement ; à travers bien sûr la collaboration au sein des Editions AA francophones européennes, mais pas seulement. Nos trois pays ne manquent aucune occasion pour profiter de la richesse de leurs expériences respectives.

Pour revenir à la France, la rotation des services vous propose cette année le remplacement d'un administrateur territorial nord-ouest ; d'un administrateur des services généraux ; des responsables des comités de service justice et relations publiques et d'un délégué à l'international. Après cette conférence, aucun intérim ne devrait plus être à assurer, contrairement aux années récentes.

Un remerciement appuyé à nos trois administrateurs de classe A (en écrivant mon rapport, j'avais écrit de classe AA, un lapsus que j'aime bien) qui nous aident beaucoup par leur présence, leurs conseils, leurs éclairages, qui portent sur nous un regard distancié juste ce qu'il faut et une critique constructive. Ils nous permettent de rester en prise directe avec la société civile et nous représentent activement auprès des médias.

Notre bureau des services généraux a vécu sa première année complète à deux employées. Tout s'est très bien passé. Nous n'avons que des remerciements à adresser à Sylvie ROUGIER, responsable du BSG, et

Aldrick ESCAVOCAF, son assistante, toutes deux employées en contrat à durée indéterminée et à temps plein. Elles œuvrent au quotidien, avec discrétion et efficacité, pour nous faciliter à tous la vie dans les services. Rappelons que le rôle de notre BSG est d'assurer la gestion administrative et financière de l'association, sous le contrôle des administrateurs des services généraux ; d'apporter un soutien logistique significatif au conseil des services généraux, aux comités nationaux, aux comités régionaux et aux comités de groupes, via leur RSG. Le BSG tient à jour le répertoire des réunions en France et met à jour notre site internet, il assure notre approvisionnement en matière de publications. Pour compléter les tâches professionnelles confiées à nos employées, nous comptons quelques prestataires réguliers dans des domaines variés tels que l'entretien de notre siège social, la tenue de notre comptabilité, la maintenance technique de nos outils internet et téléphone.

Pour les congés d'été, le BSG sera fermé du vendredi 4 août au soir au lundi 21 août au matin.

Alcooliques anonymes est fondé sur une unicité de but, telle qu'inscrite dans nos traditions : l'accueil et l'entraide d'alcooliques dans la souffrance de l'alcool et dans le désir d'en sortir. Toutefois, nous collaborons à chaque occasion qui nous est donnée dans le service et le partage d'expériences avec d'autres fraternités en douze étapes, que nous invitons entre autres dans nos congrès et parfois nos conventions.

Le thème de la conférence est un thème de réflexion et de partage proposé aux groupes et régions pour l'année. Le thème de l'année passée était services et responsabilité, nous en ferons ensemble la synthèse en atelier ce soir et demain soir. Et pour la première fois cette année, nous choisirons le thème de l'année prochaine tous ensemble et en accord avec les souhaits des groupes.

Je vous remercie de votre attention.

Je vous souhaite une conférence efficace, sereine et porteuse d'idées simples pour faire perdurer nos services et étendre autant que faire se peut notre message.

Que notre Dieu d'amour nous garde dans sa grâce et veille sur nos débats.

## Rapport de la délégation mondiale

### **24<sup>ème</sup> Réunion Mondiale de Service New-York, 23 – 27 octobre 2016**

Le lieu de la réunion est à une vingtaine de minutes en train de Manhattan dans un grand hôtel assez labyrinthique.

L'inscription des délégués s'est faite le dimanche après-midi. Ensuite, la RMS a démarré avec une note de bienvenue du président des Services Généraux USA/Canada Terry B.

A suivi une lecture de la Déléguée finlandaise (Administratrice de Classe A) sur le thème de la réunion : « Un AA – Un langage du cœur ».

Pays représentés par 60 délégués :

Afrique du sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Biélorussie, Belgique (francophone), Brésil, Chili, CIS (ex-Russie), Colombie, Costa Rica, Danemark, El Salvador, Equateur, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Guatemala, Honduras, Hong-Kong, Islande, Inde, Irlande, Italie, Japon, Lituanie, Mexique, Nicaragua, Nouvelle-Zélande, Norvège, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal\*, République Dominicaine\*, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie\*, Slovénie, Suède, Suisse (allemande, romande et italienne), Trinidad et Tobago, U.S. et Canada, Ukraine.

\*Nouveaux pays participants

Cette année, le délégué iranien n'a pas obtenu l'autorisation de venir sur le territoire américain bien que les GSO de New York aient fourni toutes les garanties nécessaires dans les limites de nos Traditions.

Voici les trois comités sur lesquels nous avons travaillé lundi, mardi et mercredi :

- Agenda
- Littérature/Publications
- Structure/Admissions/Finance
- Travail/Relations avec les autres

*Personnellement, j'étais dans le comité « Littérature/Publications »*

Et les trois ateliers lundi, mardi et mercredi :

1. Le ressenti : Qu'est-ce que cela représente pour mon rétablissement personnel et pour le bien-être du groupe ?
2. Communication intergénérationnelle : Réussissons-nous à transmettre le message ?
3. La spiritualité de nos contributions financières

Mardi a donné lieu à la présentation des rapports de zones :

- 11<sup>ème</sup> Réunion Asie – Océanie (par la déléguée de Nouvelle-Zélande)
- 18<sup>ème</sup> Réunion Européenne de Service (par le délégué d'Allemagne)
- 19<sup>ème</sup> Réunion d'Amérique latine REDELA (par le délégué du Mexique)
- 7<sup>ème</sup> Réunion de Service de l'Afrique sub-saharienne (par le délégué d'Afrique du sud)

Du dimanche au mercredi, les journées ont été ponctuées par la lecture d'un condensé des rapports pour chaque pays. Les rapports complets - en anglais – sont dans mon support de conférence.

En outre, il y a eu quotidiennement des présentations et des partages sur les sujets suivants :

#### **AA Service et spiritualité**

- Les bases de mon rétablissement
- Le service : un outil indispensable à la spiritualité
- Service et spiritualité : Les deux faces d'une même pièce

#### **Média sociaux en AA**

- Avantages
- Désavantages
- Les nouveaux développements pour sauvegarder notre anonymat

#### **Un meilleur leadership sans égo et orgueil dans le rétablissement**

- Les 12 Etapes montrent le chemin
- La pratique des douze Traditions
- Suivre les douze Concepts

#### **Le groupe d'attache : La base spirituelle de notre rétablissement**

- Avons-nous besoin d'un groupe d'attache ?
- Ma croissance spirituelle dans le confort de mon groupe d'attache
- Grandir dans mon groupe d'attache

#### **Parrainage de pays à pays**

- Dans les pays où il n'y a pas de structure établie
- Dans les pays où il y a une structure établie

#### **Rapport du Fonds international de littérature (Greg T. – Directeur Général GSO US/Canada)**

Il y a 26 ans, lors de la 11<sup>ème</sup> Réunion de Service Mondiale, il a été recommandé « d'écrire à tous les pays participants pour demander une levée de fonds afin de permettre l'envoi d'une littérature de base aux pays

qui ne peuvent pas avoir leurs propres traductions ni financer l'envoi de cette dernière. Depuis ce moment, le soutien de nos pays en AA ne s'est pas démenti et continue à ce jour.

En 1992, le comité « Littérature/Publications » de la RMS a demandé à ce que l'argent reçu par le Fonds International de littérature et l'usage qui en est fait soit transparent pour ce comité, et partant, pour tous les participants de la RMS.

A cet effet, il nous a été fourni un document comptable où figurent les versements des pays de 1991 au 30 septembre 2016.

Toutefois, le document étant un peu « simpliste » car n'y figure que les montants reçus sans autres détails, le comité Littérature/Publications a, par la suite, en séance de travail, demandé à ce que le coût des traductions soit indiqué, ceci non dans le but de surveiller ce qui se fait mais dans l'esprit de s'assurer que des fonds suffisants sont envoyés pour permettre à AAWS d'accomplir sa mission.

De substantielles économies dans le fonctionnement ont été réalisées : plus ou moins 50.000 dollars ces dernières années contre 94.000 dollars en 2012.

Depuis 1991, AAWS a apporté son aide à des pays de tous les continents pour un montant de 2.7 millions de dollars. Et ces deux dernières années, des exemplaires du Grand Livre ont pu être distribués gratuitement en Albanie, Bolivie, Macédoine, Mongolie, Nicaragua, Sri Lanka, Trinidad, Ouganda et Uruguay.

Couramment, une vingtaine de traductions du Grand Livre sont en cours ou achevées comme c'est le cas pour le Twi (Ghana) ou le Rarotongan (Iles Cook).

Deux ans auparavant, une nouvelle traduction du Grand livre en arabe, contenant des témoignages, a été faite avec l'aide du MERCAA (Comité régional AA pour le Moyen-Orient).

D'autres projets sont en cours pour les communautés arabes comme la traduction des « Douze Etapes et Douze Traditions » ou encore « Vivre sans alcool ».

Depuis la dernière RMS, d'autres livres et pamphlets ont été traduits en polonais, thaï, arabe, ukrainien, twi et rarotongan.

Dans la première moitié de 2016, 45 traductions (en 38 langues) ont été effectuées.

Sont supervisés également des projets de traductions en afrikaans, turque, tchèque, hébreu, suédois, polonais, philippin, portugais, farsi, russe.

En 1968, Bill W. a souligné l'importance de la préparation d'une littérature standard, à commencer par le Grand Livre. Il dit : « Ce livre, ainsi que divers pamphlets permettent l'accès à AA sur tout le globe de manière à ce que le message reste clair. C'est ainsi que l'on a commencé à cimenter notre unité et obtenu une efficacité fonctionnelle ».

Aujourd'hui, AA est présent dans 180 pays et le Grand Livre traduit dans 70 langues (incluant l'édition originale anglaise).

Tout cela ne serait pas possible sans l'aide continue de tous les pays, tant financière que spirituelle.

#### Licences et traductions (David R. – Directeur des publications AAWS Inc.)

David R., en place depuis le mois juillet 2016, nous explique en détail le processus de demande de traductions.

Ces demandes proviennent aussi bien d'un groupe, d'un comité de service que de Services Généraux et feront l'objet d'un long travail de collaboration qui peut prendre des mois, voire des années pour ce qui concerne le Grand Livre.

Une présentation PowerPoint décrivant le processus de demande de licences, approuvé par les administrateurs d'AAWS, nous est ensuite proposée.

Il est souligné que AAWS est responsable de maintenir l'intégrité du message AA dans toutes les traductions de notre littérature.

On peut trouver ce processus dans son entier sur le site « aa.org », en bas de page sous le titre « Politique d'utilisation du contenu ».

Les traductions sont soumises à des traducteurs indépendants. Elles sont ensuite revues par un comité Littérature/Traduction.

Pour ce qui concerne les licences vers les pays sans Services Généraux, une lettre d'accord pour imprimer une fois ainsi que le nombre de copies autorisées est émise.

La littérature en quelques chiffres :

- 69 traductions du Grand Livre
- 15 nouvelles traductions en cours avec, pour la toute première fois, une traduction du Grand Livre en langue Navajo.
- Impression du Grand Livre en 33 langues ainsi que 37 imprimées par les structures locales.

La portée de la transmission du message par la littérature est indiscutable.

Une récente réédition de « La brève histoire du Grand Livre », maintenant également en français et espagnol, rappelle combien ce sujet était important pour Bill W.

### **Comité Agenda**

Le thème pour la prochaine RMS sera : « Nos 12 traditions : Le futur d'AA dans le monde moderne ».

Figuretront à l'agenda les présentations/discussions suivantes :

- 1) *Anciennes valeurs pour un AA moderne* : L'anonymat est-il toujours pertinent ? L'attrait plutôt que la réclame dans le monde d'Internet. Nos Traditions dans les média de masse.
- 2) *Service : Enquêter dans le futur d'AA* : Service : Ne m'explique pas, montre-moi. La 7<sup>ème</sup> Tradition : support du service.
- 3) *La littérature et sa place dans un environnement Internet/digital* : Comment les livres électroniques affectent notre financement. Le futur de nos magazines nationaux. Littérature AA : une image en dit plus que les mots.
- 4) *La sécurité du membre vulnérable* : Une société égalitaire. Reconnaissance de la personne vulnérable. Inclure les minorités en AA
- 5) *Partager les valeurs de la 4<sup>ème</sup> Tradition* : La liberté ou le chaos ? Quel apport à notre unité.
- 6) *Attirer les membres dans le service* : Parrainage de service. Participer au service au-delà du groupe. Les récompenses du service.
- 7) *Les réunions à but spécifique* : La valeur des réunions strictement féminines. Les réunions à but spécifique et la 3<sup>ème</sup> Tradition.

### Sujets des prochains ateliers

1. Utiliser Internet de manière adéquate
2. Parrainage de pays à pays
3. Leadership en AA

### **Comité Littérature/Publications**

Le comité a accepté le rapport d'AAWS concernant le Fonds International de Littérature avec toutefois les points suivants expliqués dans le rapport pour la conférence de 2018 :

- Contribution financière d'AA U.S./Canada eut égard aux coûts de traduction.
- Dépenses pour les traductions

- Projets de traductions achevés et budgétés dans l'année courante et ce, sur les 3 ans précédents.

Comme indiqué plus haut dans ce rapport, ceci a été demandé dans le but de s'assurer que les contributions des pays sont suffisantes pour permettre le bon fonctionnement des traductions.

Il nous a été demandé de partager sur l'efficacité de la littérature AA dans nos pays respectifs, si cette dernière atteignait les divers publics.

Globalement, dans la plupart des pays, la littérature est distribuée dans les cliniques, les prisons et chez les professionnels. La plupart des pays ont des licences pour imprimer et distribuer notre littérature dont la vente supporte la structure.

Certains pays vont utiliser une littérature plus spécifique pour s'adresser aux jeunes, aux femmes ou encore aux communautés indigènes.

En outre, la littérature est largement distribuée dans le cadre des douzièmes étapes.

Certains pays limitent la vente de la littérature en ligne quand d'autres ont constaté que le Grand Livre en téléchargement sur leur site n'avait pas diminué les ventes de manière significative.

Notre littérature offre des supports aussi variés que des CD audio, livres en langage des signes, en police de gros caractères ou encore en braille.

La demande de CD audio est en augmentation dans la plupart des pays.

Certains pays sont contraints d'utiliser des méthodes créatives pour distribuer la littérature quand les coûts d'envoi sont trop chers.

Une belle initiative : suggérer aux membres d'acheter un livre pour l'offrir à un autre membre ou à un filleul.

Annuellement, les Services Généraux d'un pays dressent la liste des traductions prioritaires.

De plus en plus, on voit apparaître la littérature en ligne et rappelons que cette dernière est également sujette au même procédé de licences que le reste de la littérature.

La littérature en ligne permet de laisser le coût d'impression à ceux qui téléchargent.

Finalement, le comité a demandé ce qui suit :

- Que le rapport final de la RMS soit mis en ligne, sous forme téléchargeable et imprimable, dans le respect de l'anonymat.

- **Instaurer un système de traçabilité pour l'envoi de la littérature à l'international afin que les destinataires soient informés du suivi et du contenu des paquets.**

Il a été décidé que le sujet concernant l'impact de la disponibilité et l'accessibilité de notre littérature, dans ses formats électroniques, soit traité lors de la 25<sup>ème</sup> WSM par le comité Littérature/Publications.

### **Comité Structure/Admissions/Finance**

Seules quelques modifications de forme sur la procédure de la WSM ont été traitées.

### **Comité Travail/Relations avec les autres**

#### *1) AA et les technologies*

La transmission du message via les moyens technologiques fonctionne bien sans bien sûr remplacer le face-à-face des réunions qui reste le moyen privilégié.

Il est intéressant pour la plupart des délégués de vivre « l'avant technologies » et le présent avec. L'interprétation et l'application de nos Traditions dans ce nouveau mode de fonctionnement restent encore toutefois nébuleuses.

Plusieurs pays indiquent que la technologie a souvent aidé à amener des membres aux groupes.

La technologie est très utile pour communiquer avec les professionnels, les jeunes et les communautés éloignées.

La technologie est là et le restera, par contre, essayons de garder cela simple.

Un programme de télévision a permis de communiquer des informations au sujet d'AA avec un tel succès que cela a fait sauter le standard !

#### *2) AA en ligne*

AA est en ligne dans la plupart des pays, offrant des services tels des réunions vidéo avec une fonction conversation ou encore en vidéo continu pour permettre à des membres éloignés de participer.

Lors d'une séance de partage, il a d'ailleurs été demandé d'étudier la possibilité de visio-conférence à la RMS pour les délégués qui n'ont pas pu venir.

Cela permet de trouver des lieux et heures de réunions.

Ce moyen permet également une communication moderne entre membres et avec les professionnels.

Il est utile pour les personnes dont les horaires de travail ne sont pas compatibles avec les horaires de nos réunions, pour les personnes qui ne sortent pas de chez elles.

Certaines structures se servent de leur site lorsqu'un vote ou une décision doivent être pris entre les Services Généraux et les groupes. Utile également si un administrateur habite loin.

Des douzièmes étapes en ligne ont permis à des membres de devenir sobres avant de participer physiquement à une réunion.

Il y a malheureusement des déviations de certaines réunions en ligne dans la transmission du message.

Beaucoup d'informations erronées à propos d'AA circulent sur le Net d'où l'importance d'une présence officielle pour indiquer ce que nous faisons et ce que nous ne faisons pas.

Il a été mentionné des réunions Skype en prison.

Le service « Internet » dans une structure peut poser problème quant à trouver des membres à même de l'effectuer.

### 3) *L'accueil du nouveau et du membre de longue date*

Il a été mentionné que la santé du groupe peut avoir un impact sur l'accueil du nouveau.

Parfois, un nouveau n'est pas forcément ouvert à l'écoute et à nos suggestions.

Les membres plus anciens peuvent tirer bénéfice de l'arrivée d'un nouveau.

L'accueil peut varier et certains groupes vont plutôt mettre l'accent sur le travail des étapes, traditions et concepts alors que pour d'autres, ce sera orienté vers le parrainage.

### 4) *Coopération avec la communauté professionnelle*

La coopération avec la communauté professionnelle, communauté qui comprend la santé, la justice, les travailleurs sociaux, la police et les employeurs, n'est pas évidente pour pas mal de pays.

D'autres pays se servent de leurs Service Généraux, bureaux de districts ou bureaux locaux, selon la structure, dans d'autres pays encore ce sont les groupes plutôt qui se chargent de la communication.

Il apparaît que le programme AA soit encore assez méconnu parfois des professionnels qui vont dire à leurs « clients » : « Allez chez AA pour quelque temps.... ».

Dans certains endroits, l'Information Publique se limite à des contacts avec seulement certains domaines professionnels comme la police ou une université.

Il est à noter que la télévision et la radio ont rencontré du succès auprès de professionnels.

Un délégué indique que les centres de traitements sont le premier endroit où un alcoolique recevra de l'aide. Ailleurs encore, on nous indique que le nombre de personnes cherchant de l'aide dépasse les possibilités des groupes et ressources en place.

Un sondage peut éventuellement aider pour informer les professionnels à propos de notre efficacité.

Egalement, notre littérature spécifique aux professionnels est d'une valeur certaine auprès de ces derniers.

Le rôle des administrateurs de Classe A est de longue date connu et reconnu pour la communication avec les professionnels de tous bords.

Une inquiétude se fait jour quant à la position de l'administrateur de Classe A qui se retrouve avec une double casquette : professionnelle et AA.

Cela pourrait créer de la confusion pour ce dernier. Il est donc très important que nos Traditions lui soient familières.

Tout le monde est unanime pour dire que nous ne détenons pas le monopole pour arriver à l'abstinence.

### 5) *Introduire notre message dans les pays où AA est émergent*

L'échange entre les pays parrainant/parrainés est extrêmement fructueux pour les deux parties.

Le type d'aide est parfois financier mais le plus souvent, il s'agit de littérature.

A la fin de chaque comité, le modérateur et son substitut pour la prochaine RMS sont élus parmi les délégués du premier terme.

## **La prochaine Réunion Mondiale de Service se tiendra en Afrique du Sud du 6 au 11 novembre 2018**

Ceci est mon dernier rapport pour la RMS et je voudrais remercier tous les acteurs, ici et ailleurs, qui m'ont fait confiance et m'ont permis de vivre cette formidable aventure dans laquelle j'ai certainement grandi encore un peu.

Chantal D.

Votre déléguée à la Réunion Mondiale de Service

## Présentation et élection des candidats

### Modalités d'élection des administrateurs

Les différentes modalités d'élection d'un administrateur des services généraux et d'un administrateur territorial sont décrites dans le **Complément au manuel du service (CMS)** et rappelés à l'assemblée avant de procéder à l'élection concernée.

Concernant l'élection d'un administrateur territorial, un tirage au sort est effectué pour la désignation de 50% du collège électoral. Ce tirage au sort a lieu hors assemblée plénière, par les modérateurs de la conférence, en présence de deux scrutateurs eux-mêmes tirés au sort en assemblée plénière parmi les délégués 3<sup>ème</sup> année. Le collège électoral formé est affiché à la vue de chacun et rappelé avant le début du scrutin.

Les deux scrutateurs tirés au sort parmi les délégués 3<sup>ème</sup> année, sont : Marie-Christine E (Poitou-Charentes) et Thierry R (Rhône-Alpes).

### Présentation et vote de confirmation d'un administrateur des services généraux

#### Candidat : Didier B

Bonjour mes amis,

Je me prénomme **Didier**, je suis alcoolique et je suis membre des Alcooliques Anonymes. Je suis abstinent depuis le 18 juillet 1991.

J'ai un peu plus de soixante et un ans, je suis célibataire et je suis le papa de deux superbes filles et la plus âgée est maman de deux garçons géniaux. Ma famille est la joie de ma vie. Et je suis à la retraite depuis deux ans.

Mes CV civil et AA figurent dans le dossier de préparation et je n'ai rien à y ajouter.

Comme vous tous, l'alcool a été ma prison, mon enfer, ma souffrance. J'ai longtemps cru que je ne valais rien, que je ne méritais l'attention de personne. L'alcool n'a jamais été pour moi un désinhibiteur, mais juste un anesthésiant qui me permettait de fuir la réalité de ma vie. J'avais un emploi mais je ne voulais plus obéir aux ordres de mes supérieurs hiérarchiques. Ma compagne m'avait quitté, emmenant mes deux filles avec elle. Ma vie s'est irrémédiablement dégradée pendant mes cinq dernières années de consommation. J'avais accepté d'être battu par ce produit diabolique. J'étais prêt à mourir, lentement.

Et le 17 juillet 1991, je vous ai rencontré. Avant de franchir la porte, je ne voyais pas ce qu'un groupe d'alcoolos pouvait bien m'apporter. A cette première réunion j'ai rencontré des hommes et des femmes qui m'ont offert le programme, leur affection et leur amour, sans rien demander en retour. J'avais envie de m'arrêter de boire, mais je crois qu'ils en avaient encore plus envie que moi. Et j'ai accepté, sans conditions, ce qu'ils me proposaient. Et je suis tombé amoureux des AA

Grâce aux amis qui m'ont accueilli, grâce à vous, ma vie a changé. Radicalement. Vous m'avez écouté, patiemment, sans jugement, sans vous moquer de moi, vous avez accepté mes dysfonctionnements, vous m'avez fait confiance alors que je n'en avais aucune. Vous m'avez permis de trouver, une certaine estime de moi.

Ce programme que vous m'avez offert que j'ai eu un mal fou à intégrer, il m'a fallu de longues années avec vous pour comprendre comment il pouvait efficacement remplacer mes anciens modes de pensée.

Et vous m'avez offert l'accès au service. Ce fut pour moi une révélation. J'ai appris comment fonctionnait notre belle fraternité et vous m'avez dit que je pouvais faire partie de cette grande organisation, que j'y avais ma place, que j'étais meilleur que ce que je croyais, que je pouvais faire beaucoup de choses bien. Grâce au service, j'ai appris à me connaître, à savoir que je pouvais être utile, à apprendre à écouter encore plus, à faire taire ma peur lorsque les discussions devenaient un peu plus « vigoureuses » entre serviteurs. Je crois avoir été utile.

Par le service j'ai grandi. J'ai exercé de nombreuses fonctions dans mon groupe, dans mon district, dans ma région, j'ai participé à l'organisation de plusieurs congrès, une fois comme trésorier et une autre fois en qualité de responsable du comité de préparation, c'était au congrès de Versailles et c'est une expérience inoubliable. J'ai été président du comité régional de l'Île de France, puis délégué. Je sais ce que veut dire « servir ».

J'ai toujours du service aujourd'hui dans mon groupe de Bourg la Reine et je vais en réunion dans plusieurs groupes, je profite de mon temps libre pour transmettre le message dans les actions de cinquième tradition, j'interviens dans une prison et d'autres choses encore.

Aujourd'hui, ma vie est apaisée même si je n'ai pas tout ce que je désirerais et je m'applique à mettre en pratique le programme chaque jour.

Alcooliques anonymes France a besoin d'un administrateur du conseil des services généraux et je crois que je possède les qualités pour assurer ce service. En tous cas, j'y mettrai le meilleur de moi-même, comme je l'ai toujours fait dans le respect et dans l'esprit des principes qui nous rassemblent.

Je vous remercie pour votre confiance et d'être présent près de moi à chaque instant de ma vie.

Didier B

**Didier B est confirmé par la conférence pour un mandat d'administrateur des services généraux  
Par 55 oui et 1 non sur 57 votants (un bulletin blanc).**

**Son mandat débute le 1<sup>er</sup> mai 2017, pour se terminer à l'issue de la conférence 2021.**

**Le conseil des services généraux s'est réuni ensuite pour élire Didier B comme son vice-président et secrétaire général de l'association. Paul BELVEZE lui a donné procuration pour agir en son nom.**

### Présentation et élection d'un administrateur territorial Nord-Ouest

**Candidat : Dominique B**

Bonjour à toutes et à tous.

Je m'appelle **Dominique** et je suis un alcoolique reconnaissant. Je suis né le 15 juillet 1949. Je suis marié, père de 2 garçons et grand-père 2 fois. Grâce à Dieu, je suis abstinent depuis 22 ans.

Aujourd'hui retraité, j'ai exercé toute mon activité professionnelle en région parisienne dans une entreprise de télécommunications, successivement en qualité de rédacteur technique, responsable de bibliothèque technique puis d'un centre de documentation et d'informations pour finir comme responsable logistique.

Après des années d'errance, j'ai fini par admettre ma défaite totale face à l'alcool. Pour la première fois, j'ai demandé de l'aide pour arrêter cette descente vertigineuse vers la destruction totale. Lors de ma première consultation à l'hôpital de Saint-Cloud, le médecin alcoologue m'a mis en relation avec un membre des Alcooliques anonymes. J'avoue ne pas avoir compris grand-chose lors de cet entretien, mais il avait insisté pour que j'aille en réunion, ce que j'ai fini par faire en septembre 1994. J'ai trouvé des personnes très accueillantes, mais je ne me suis pas vraiment senti concerné. Ils étaient à des années lumières de mon problème d'alcool. Vraiment, moi, ce n'était pas pareil.

J'ai pourtant posé le verre consciemment le 2 novembre 1994, le jour de mon entrée en cure. Durant celle-ci, les amis AA venus discuter avec les malades m'ont fait comprendre toute l'aide que pouvait m'apporter, notre fraternité. J'ai donc décidé de faire un bout de chemin avec vous en intégrant le groupe de la Bièvre à Antony en région parisienne. Les anciens de ce groupe adhéraient pleinement aux bienfaits de nos 3 héritages : unité, rétablissement, service. Ils avaient une manière bien particulière de nous y plonger rapidement. Dès ma 2<sup>ème</sup> réunion, 2 amis m'ont pris a part pour m'expliquer que le groupe ne fonctionnait pas correctement et qu'ils avaient besoin de moi pour que ça tourne mieux. Moi qui avais perdu toute confiance en moi, qui me sentais si inutile, voilà que ce groupe avait besoin de moi. C'était vraiment le monde à l'envers. Pourtant, il n'en fallait pas plus pour me donner envie de revenir régulièrement, fier de m'occuper de l'intendance et de m'assurer au fil des réunions qu'il ne manque rien sur les tables.

Ce premier service m'a fait prendre la mesure de l'apport de cet héritage dans mon rétablissement personnel. Depuis, j'ai toujours essayé de rendre service en toute occasion. Les anciens savaient avant moi, là où je serai le plus utile. J'ai ainsi été successivement affecté à la trésorerie, la présidence du groupe puis RSG.

J'ai compris alors, la force de l'unité de notre association. Toujours avide d'apprendre et cherchant toujours à en savoir plus, je me suis présenté en tant que RDR suppléant puis RDR titulaire pour le district Sud Villejuif de la région Ile de France.

En 2004 j'ai quitté la région parisienne pour m'installer en Charente où j'ai tout de suite rejoint le groupe de Cognac-Châteaubernard. Parallèlement aux services pris dans ce groupe, je me suis empressé de rejoindre le comité de la région Poitou-Charentes où j'ai été trésorier, président, correspondant santé et enfin secrétaire de l'association de service.

Elu délégué par cette région, j'ai participé aux conférences de 2009 à 2011 en tant que membre des commissions Congrès, International et Littérature-Archives. Ces années de conférence m'ont appris que tous ces serviteurs: délégués, membres du CSG, responsables des comités nationaux, travaillent pour notre bien-être commun dans un climat de grande tolérance empreint d'une profonde spiritualité.

J'ai ensuite quitté la région Poitou-Charentes en 2014 pour m'installer près d'Angers où j'ai rejoint les groupes angevins et la région des Pays de la Loire

Mon mandat de responsable du comité national Littérature et Archives m'a permis d'approcher le conseil des services généraux et de me rendre compte du travail accompli par nos administrateurs. Et c'est donc tout naturellement que j'ai présenté ma candidature auprès de ma région pour être maintenant devant vous pour ce service d'administrateur du territoire Nord-Ouest. J'ajouterai que mon épouse, qui est membre de l'association Alanon, m'a encouragé à prendre cette décision.

Aujourd'hui, j'ai le désir de m'investir et d'être votre serviteur dans la transmission entre les groupes, les régions et le conseil des services généraux. Ma disponibilité me permettra de consacrer le temps nécessaire à la charge de ce service.

Je vous remercie de m'avoir aidé pour ma reconstruction et vous demande en toute humilité votre confiance.

Dominique B.

#### COLLEGE ELECTORAL

| <b>50% = délégués du territoire Nord-Ouest</b>                                 |  |
|--|--|
| Bretagne   | Philippe L.<br>Jacques V.<br>Patrick C.                          |
| Nord-Pas de Calais   | Alain D.<br>Jean-René C.   |
| Normandie  | Marie-Jeanne C.<br>Yves D.                                       |
| Pays de la Loire   | Marc V.<br>Dominique C.<br>Serge B.                              |
| Picardie   | Claudie C. déléguée adjointe votante                             |
| <b>11</b>  |  |
| <b>25% = TIRAGE AU SORT parmi les délégués des 4 autres territoires</b>        |  |
| Lorraine   | Jean-Alain S   |
| Languedoc-Roussillon   | Christophe R   |
| Paris intramuros   | Bernard D  |
| Paris intramuros   | Laurent S  |
| Paca   | Bruno B  |
| Rhône-Alpes  | Jean-Claude P  |
| <b>6</b>   |  |
| <b>25% = TIRAGE AU SORT parmi les membres du conseil des services généraux</b> |  |
|  | Paul BELVEZE<br>Catherine GM<br>Agnès A<br>Claudie P<br>Sylvie L |
| <b>5</b>   |  |
| <b>22 votants</b>  |  |
| <b>Majorité des 2/3 = 15</b>   |  |

**Dominique B est élu par la conférence pour un mandat d'administrateur territorial Nord-Ouest  
Au premier tour de scrutin par 20 oui (2 bulletins blancs)  
Son mandat débute le 1er mai 2017, pour se terminer à l'issue de la conférence 2021.**

## Présentation de la déléguée à l'international

### Lotus A, déléguée à l'international

Bonjour mes amis,

Je m'appelle Lotus et je suis une alcoolique.

J'ai beaucoup de gratitude de commencer mon mandat en tant que déléguée à l'international à cette conférence. Je suis entourée de personnes bienveillantes et je sais que je ne suis jamais seule ici.

J'ai des prédécesseurs de taille qui peuvent me guider et qui ont déjà commencé à me faire bénéficier de leur expérience par le parrainage de service.

J'ai 52 ans, je suis née au Danemark et je suis arrivée en France il y a 30 ans suite à une rencontre avec un français. Il est devenu mon mari et j'ai fait la majorité de ma vie d'adulte en France.

J'ai une fille de 23 ans, et des animaux plein la maison.

Je vis en Auvergne et c'est en Auvergne que j'ai fait ma première réunion AA.

Je suis abstinente depuis le 22 mai 2004, par la grâce de Dieu et notre Fraternité. J'ai déjà entendu cette phrase quelque part, mais je dois vraiment ma vie aux Alcooliques anonymes.

J'ai commencé mon rétablissement par le service bien avant de connaître les étapes. Un ami m'a dit lors de mes premières réunions que « tant et aussi longtemps que je sers les autres je ne consomme pas d'alcool », et cette phrase est devenue un phare dans mon rétablissement.

J'ai commencé par avoir du service dans mon groupe d'attache puis en Info publique dans une clinique psychiatrique.

RSG de mon premier et ensuite deuxième groupe d'attache, différents services en Région Auvergne (correspondant littérature/archives, correspondant 0820), co-fondatrice d'un groupe 12x12 pour tracer que les grandes lignes.

J'étais déléguée suppléante en 2009 et déléguée titulaire pour la région Auvergne à la conférence française en 2010-2012 en commission Littérature-Archives, Congrès, International, et j'ai modéré la commission International en 2012.

C'est clairement cette conférence et les belles personnes que j'ai rencontrées, qui m'ont donné envie à mon tour de faire du service au niveau international.

J'ai cessé mon activité professionnelle en tant qu'animatrice sociale en gérontologie depuis peu, suite à une longue réflexion sur le sens de ma vie. J'ai la chance de pouvoir réaliser ce rêve de faire du service sans compter mon temps, et je suis désormais disponible pour me consacrer pleinement dans notre Fraternité.

Je suis depuis 8 ans avec ma marraine franco-américaine, et je suis trilingue (danois/anglais/français)

Je souhaite tout d'abord apprendre et servir, et je suis à votre disposition pour cheminer ensemble.

Merci de votre confiance.

## Présentation des nouveaux responsables des comités nationaux

### Jean C, responsable du comité national des relations publiques

Chers amis serviteurs d'AA,

Je m'appelle Jean, je suis alcoolique, rétabli en AA depuis 26 ans et rempli de gratitude.

Il y a neuf ans, je quittais la conférence 2008 avec regret, les larmes aux yeux, mon mandat de délégué prenant fin. Je devais renoncer au service, très pris par de graves problèmes familiaux.

Ceux-ci résolus et passés, j'ai repris du service j'ai été élu président du comité régional Lorraine, mais j'envisageais surtout de me consacrer à un autre type de bénévolat, l'accompagnement en soins palliatifs.

Mais voilà ! AA m'a rattrapé :

1. les délégués sont venus me demander de présenter la candidature de Nancy pour le congrès de 2016... et me voilà embarqué dans la préparation d'un congrès sans l'avoir prémédité....
2. je constate que je peux reprendre beaucoup plus d'activités que je ne pensais, car je suis devenu clean de tout produit et en pleine forme, largement grâce à la pratique des étapes....
3. je suis sollicité directement et avec chaleur par des amis de confiance.....

Chaque fois que j'ai pris ou refusé un service, j'ai mis en priorité ma sobriété personnelle et celle de ma famille. De ce côté tout va bien pour moi aujourd'hui.

Mettre mes compétences au service d'AA m'a été suggéré dès mes débuts dans le mouvement. Le service en AA m'a d'abord resocialisé, puis a toujours été pour moi source de développement. La perspective de revenir pour 4 ans à la conférence m'a réjoui, c'est pour moi un cadeau de la vie inespéré.

C'est donc assez naturellement que j'ai présenté ma candidature au comité media, devenu comité des relations publiques.

Je n'y avais guère songé auparavant, mais la préparation du congrès 2016 m'a donné à voir que mon expérience antérieure dans les domaines de la communication, des relations publiques et de l'animation d'une équipe pouvait encore être utile et utilisée.

J'envisage mon service comme celui du responsable d'un comité, lui-même responsable collectivement d'éclairer, de conseiller, de suggérer et parfois d'agir pour le bien commun de notre mouvement afin qu'il soit mieux connu tant dans ses buts que dans son fonctionnement, à l'intérieur comme à l'extérieur de ses propres structures.

De ce point de vue, l'action de relations publiques nous concerne tous, ensemble et collectivement.

Je compte prendre le temps d'appréhender les sujets en cours et à venir, de recueillir notamment les avis et orientations données par les délégués lors de cette conférence, puis de former une équipe de serviteurs de bonne volonté ayant les compétences nécessaires, dans la continuité du service rendu par ceux et celles qui m'ont précédé.

Nous sommes dans un monde complexe en fort changement. Nous avons certainement quelque chose à y faire, quelque chose à y dire, ici et maintenant. A nous d'en trouver les meilleurs moyens, pour nous et pour tous ceux qui souffrent de la dépendance alcoolique. Je compte sur vous tous pour m'accompagner dans cette tâche, que je prends très à cœur. Merci de votre attention, et très bonne conférence.

Jean C

### **Jean-Christophe P, responsable du comité national justice**

Bonjour mes amis,

Je m'appelle Jean-Christophe et je suis un alcoolique.

Il y a un peu plus de 17 ans, je suis venu à ma première réunion AA parce que je voulais que « cela » s'arrête.

Le temps était venu où je ne pouvais plus vivre avec l'alcool, mais je ne savais plus comment vivre sans... Et nous voilà aujourd'hui.

Merci à toutes ces circonstances favorables. Le service en fait grandement partie.

J'ai fait mon apprentissage en Ile de France où, correspondant justice, j'ai pu participer à pratiquement tous les types d'actions en milieu ouvert et fermé.

Après la délégation et un passage au bureau national SPG, je suis revenu au comité national justice.

Me sachant bien parrainé et bien encadré, j'ai osé me présenter à ce service. Il paraît qu'il n'y en a pas de grand ou de petit...

Mais, pour moi, celui-ci est très gros : je ne me suis jamais mis au service d'autant !

Mais cela correspond à une demande, un besoin.

Donc, ensemble, nous allons continuer à essayer d'améliorer et d'étendre notre message à l'alcoolique qui souffre encore.

Je nous souhaite une studieuse et sereine conférence. Merci de m'avoir écouté.

Bien fraternellement

Jean-Christophe P

## Jean-François L, responsable du comité national publications et archives

Bonjour les amis,

Je m'appelle Jean-François, je suis alcoolique abstinent d'alcool, reconnaissant à notre fraternité de m'aider à le rester 24 heures par 24 heures,

J'ai 66 ans, en retraite depuis 2010, après 30 ans d'A.N.P.E. où j'ai travaillé d'abord comme conseiller à l'emploi, puis chargé des relations avec les entreprises et enfin receveur de logiciels informatiques et représentant du personnel au Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail .

J'ai pris conscience de mon problème d'alcool suite à un incident de voisinage qui m'a conduit en cellule de dégrisement et j'appartiens à notre fraternité depuis le 3 mars 2004 date à laquelle j'ai demandé l'aide des amis du groupe de Noisy le Grand 93.

Après une cinquantaine d'années d'errance spirituelle j'ai trouvé dans le programme le mode d'emploi de la vie qui me manquait ; taiseux par éducation j'ai beaucoup plus utilisé la littérature comme moyen de rétablissement que le téléphone ou les réunions ; très vite les amis m'ont fermement suggéré de prendre du service :

- au niveau des groupes, j'ai été successivement : intendant, responsable de la littérature, représentant auprès de l'Intergroupe et trésorier du groupe de Noisy , puis secrétaire de l'Intergroupe Paris-Banlieue, représentant auprès des services généraux pour le groupe de Nogent-sur-Marne ; je suis actuellement trésorier du groupe Victoires à Paris et RI du groupe de Noisy et participe au comité de recherche de salle pour notre congrès 2020 et au comité de préparation de la convention régionale de Paris-Ile-de-France des 16, 17 et 18 juin prochains ici même,

- au niveau de la région, j'ai été : RDR suppléant puis titulaire du district est auprès de la région Ile de France puis délégué à la Conférence, commission littérature, archives et international de 2014 à 2016.

- depuis le début 2015, je suis archiviste au Bureau des Services Généraux et participe au travail du joyeux et productif comité national littérature et archives.

J'ai été élu responsable du bureau littérature et archives par le Conseil des Services Généraux de décembre 2016.

Ce service est à la fois une façon d'assurer ma sobriété en encadrant mes activités et une opportunité d'utiliser mon amour de nos livres pour donner à nos amis l'envie de s'appuyer sur notre littérature pour assurer leur rétablissement et contribuer au développement de A.A.

Je vous remercie pour votre écoute et vous souhaite une bonne conférence.

## Présentation du congrès 2017



### Congrès du 57<sup>ème</sup> anniversaire AA France – Toulouse 2017

Les 18 et 19 novembre

Le congrès est présenté par Cathy et Gérard, délégués Midi-Pyrénées et membres du comité de préparation (respectivement atelier accueil et atelier communication).

Un diaporama est projeté présentant les lieux et les différents moyens d'accès à ceux-ci.

Un flyer avec les renseignements de transport et d'hébergement, les tarifs d'inscription et le programme est distribué aux participants de la conférence.

Toutes les informations seront disponibles au fur et à mesure de leur parution sur le site [www.alcooliques-anonymes.fr](http://www.alcooliques-anonymes.fr), page EVENEMENTS / CONGRES TOULOUSE 2017. Et notamment le bulletin d'inscription courant juin.

Il ne sera pas fait d'envoi courrier dans les groupes.

Cathy et Gérard rappellent le pari lancé à Nancy : que chaque ami présent à Nancy vienne à Toulouse avec un ami qui n'était pas à Nancy. Pari tenu ?

Congrès du 57<sup>ème</sup> anniversaire  
Alcooliques Anonymes France

**Alcooliques Anonymes : pourquoi pas ?**

www.alcooliques-anonymes.fr  
Alcoanonymes

Permanence 24/24H  
N° Cristal 09 69 39 40 20

18 | 19 NOVEMBRE 2017

DIAGORA, CENTRE DE CONGRÈS ET D'EXPOSITION  
150, rue Pierre Gilles de Genès  
31670 TOULOUSE - LABEGE  
Pour nous contacter: [toulouse2017@aafrance.fr](mailto:toulouse2017@aafrance.fr)

## Parole aux invités

### **Belgique : Paul D, administrateur du BSG**

C'est avec toujours autant de plaisir que j'assiste à votre conférence et j'ai pu constater, une nouvelle fois, que le désir de faire avancer le mouvement est toujours aussi fort.

Continuons à rester positif et notre mouvement continuera à progresser, s'adaptera aux circonstances et répondra aux nombreuses questions que nous pouvons nous poser.

Je suis impressionné par la connaissance des délégués, ils sont préparés et aptes à répondre en âme et conscience à tout ce qui leur est demandé.

Je remercie aussi tous ceux qui à un moment ou un autre m'ont demandé quelques explications ou témoignages, ceci confirme l'utilité d'une telle représentation lors d'une conférence dans un autre pays que le sien.

Je me réjouis aussi de la mise en place d'une convention de service qui devrait réunir les 3 pays de la francophonie et qui nous permettra de réfléchir ensemble à de nouvelles pistes pour l'avenir.

Les buts et les objectifs d'une conférence sont à chaque fois rencontrés et très bien ainsi.

Merci à vous et continuons à positiver nos actes, nous avons assez souffert dans notre passé pour mériter de vivre heureux dans l'abstinence et de pouvoir enfin prendre de bonnes décisions après un temps de réflexion.

### **Belgique : Richard P, président du CA CSG AA**

*« N'ouvre la bouche que quand ce que tu vas dire est mieux que le silence »*

Je m'appelle Richard, et je suis alcoolique.

Depuis un an, je préside le Conseil des Services généraux de Belgique francophone et germanophone. Nous n'avons malheureusement pas d'administrateur de classe A pour ce faire.

Alors on se contente comme on peut.

Il y a 5 ans, je ne croyais plus revenir à la Conférence française lorsque j'ai terminé mon mandat de délégué mondial en participant à la Conférence à Chevilly-Larue. J'allais continuer ma retraite paisiblement. La vie et les amis AA en ont décidé autrement.

Jeudi et vendredi, j'ai eu la surprise de revoir plusieurs visages familiers et j'espère qu'ils acceptent que je dise : les visages d'amis, car les retrouvailles avaient ce parfum de plaisir de se revoir après une longue absence.

En général, comme invité, nous venons pour observer, partager notre expérience - si vous en voulez - mais surtout apprendre les bonnes pratiques qui pourraient être appliquées chez nous - si nos amis veulent aussi bien les accepter à notre retour. On se pose moins de questions pour les expériences à éviter.

Lors de cette Conférence, j'ai appris beaucoup parce que nous avons copié votre procédure suivie l'an dernier pour aborder la pétition minoritaire. Notre problème est différent : concerne la réorganisation de notre structure qui n'attire plus grand monde. Les grincements s'entendaient de toute part, il fallait bouger : votre exemple a été notre déclic. Merci à vous.

Mais je voudrais ajouter que sur le plan personnel, cette Conférence a quelque chose de spécial.

Je m'explique.

En 2005, j'étais devenu délégué européen avec l'espoir de faire suivre ce mandat par celui de délégué mondial. J'ai donc commencé à me rapprocher de la France en participant au Congrès à Versailles. D'autres Congrès ont suivi, dont celui organisé à Vichy. J'ai voulu profiter d'un carrefour en anglais. Une amie, sympathique et dynamique, y était active, totalement impliquée et appliquée. Et voilà que 2 ans après, je la retrouve lors de ma première Conférence française comme délégué mondial. Croyez-le ou pas mais je me suis demandé pourquoi elle ne se proposerait pas comme candidate à ce service. Je ne sais plus si je lui ai en ai parlé ou si j'en ai parlé à quelqu'un d'autre.

Et voilà qu'il y a quelques mois j'apprends qu'elle est candidate. Aujourd'hui, l'aventure commence pour elle. La rotation continue. Et j'en suis personnellement heureux. Pour elle, pour vous, pour nous AA de Belgique et pour les AA de Suisse aussi, car elle sera la représentante de toute la francophonie européenne, qu'elle soit seule ou pas en 2018.

Je rentre chez moi le cœur léger. Bon retour chez vous.

## **Suisse : Anastasia R, déléguée européenne**

Très chers amis AA,

Chers serviteurs de confiance,

Je vous remercie sincèrement pour votre chaleureux accueil ; merci beaucoup à tous les serviteurs de confiance ayant participé et organisé cette Conférence. Il est agréable de constater que les trois pays (France, Belgique, Suisse) aient une bonne collaboration constructive et que nous marchions main en main tous ensemble vers l'Unité.

Il y avait une multitude de questions importantes et pratiques à résoudre et je pense que le travail effectué pendant ce week-end aura été très effectif et bénéfique.

Le thème de cette Conférence « Services et responsabilités » représentait un sujet relativement vaste mais très important en même temps.

Nous tous qui avons trouvé la sobriété aux AA, avons une obligation aujourd'hui pour contribuer à la continuité de notre fraternité, pour qu'un alcoolique avéré ou en devenir, puisse retrouver à n'importe quel moment de sa vie ce que nous avons trouvé ici, et d'être accueillis de la même manière que nous l'avons été, que notre Fraternité soit unie par ses principes vitaux, peu importe si c'est en Suisse, en Belgique, en France ou ailleurs. Il est donc vital que chacun prenne la responsabilité de son propre rétablissement, que les groupes prennent leurs responsabilités pour étudier et appliquer les traditions, que chaque serviteur de confiance étudie et applique les 12 concepts des services généraux. Nous devons être solides dans ce que nous sommes en tant que Mouvement, nous devons vivre dans la solution pour que quiconque souffrant encore puisse trouver un soutien auprès de nous, et que nous demeurions des exemples vivants du programme et de ses principes.

Je pense que le texte ci-dessous résume bien ce qu'a été débattu pendant la Conférence à ce sujet : Dans l'album souvenir du Congrès de 1965 (USA), le Dr Jack Norris a écrit : « Nous devons nous souvenir que les AA continueront d'être solides seulement si chacun d'entre nous le donne librement et avec joie à une autre personne, seulement si chacun d'entre nous accepte sa juste part de responsabilité pour parrainer ceux qui souffrent encore, pour la croissance et l'intégrité de notre Groupe, pour nos activités d'Inter groupe, et pour l'ensemble des AA. C'est en prenant cette responsabilité que nous trouverons la vraie liberté et une vie toujours satisfaisante. Les AA nous ont donné le pouvoir de choisir – de boire ou de ne pas boire – et ce faisant, ils nous ont donné la liberté d'être responsables de nous-mêmes. En devenant responsables de nous-mêmes, nous sommes libres d'être responsables de faire notre part chez les AA, et si nous n'acceptons pas cette responsabilité avec joie, nous perdons les AA. Étrange, n'est-ce pas ? ».

Votre dévouée dans le service,

Anastasia

## **France : Roland F, président du CA des Editions AA francophones européennes**

Bonjour les amis !

Je m'appelle Roland. Je suis un alcoolique abstinant.

Je suis le Président du Conseil d'administration des Editions Francophones européennes des Alcooliques Anonymes dont le siège social est à Bruxelles.

Les Editions travaillent pour les trois BSG francophones : la Belgique, La France et la Suisse Romande et Italienne.

La mission des Editions a pour objet l'information, la formation, la recherche et, en général, de contribuer à la diffusion de toute connaissance dans le domaine de l'aide à la stabilisation des alcooliques favorisant ainsi la réalisation du but des Alcooliques anonymes en Europe francophone.

Dans ce but, elle propose notamment d'éditer, de vendre, d'acheter et de distribuer tous livres, brochures ou dépliants, ainsi que toute littérature se rapprochant du but premier des Alcooliques anonymes. Elle peut accomplir tout acte juridique nécessaire ou utile à la réalisation dudit objet.

Le Conseil d'administration des Editions a envisagé d'examiner une formule d'association en droit belge en une AISBL (Association internationale sans but lucratif) qui permettra une activité de nature internationale. Ce que font les Editions financées par les trois pays.

Bien sûr, il existe des différences sur les prix dans les trois pays qui s'expliquent par des frais d'expédition, des frais de gestions de stock et, n'oublions pas, qu'il y a du personnel à rémunérer.

Chers amis, je vous remercie pour ces bons moments passés ensemble pendant cette conférence.

## Parole aux serviteurs sortants du conseil des services généraux élargi

### **Agnès A, administrateur des services généraux et vice-président du conseil des services généraux**

Mes amis,

Je n'ai pas oublié ce mercredi soir de janvier 2003 où j'ai trébuché dans l'escalier, craqué mon pantalon et plus ou moins pisser dans ma culotte parce que je tremblais de la tête au pied ; tellement j'étais bourrée, tellement j'avais honte et tellement j'avais peur de ces inconnus que j'allais trouver de l'autre côté de la porte. Ils allaient me sermonner eux aussi, c'était certain. Tout le monde me sermonnait, m'exhortait à ne pas boire, mais j'étais déjà bien trop loin dans ma folie pour pouvoir y faire quelque chose. J'allais crever à plus ou moins brève échéance et ces inconnus n'y pourraient rien.

C'est le souvenir aigu de ce moment précis qui m'a toujours guidé dans le service. J'ai beaucoup de défauts, je suis exaltée, perfectionniste, boudeuse... mais je sais au plus profond de moi-même, et devant Dieu, que je n'ai jamais eu d'autre ambition, d'autre détermination que celle de me donner à fond pour contribuer, à ma mesure et à ma juste place, à ce que la lumière d'AA brille le plus puissamment possible. Pour que cette grâce qui m'est faite depuis quatorze années ait une chance de toucher d'autres âmes toutes aussi meurtries que la mienne. Je poursuis ce but avec obstination et je ne considère pas que ce soit un défaut.

Alcooliques anonymes est une aventure humaine incroyable. Je suis toujours si étonnée de ce que ce ramassis de pochtrons que nous sommes est capable d'accomplir. Il est évident pour moi que Dieu nous aime sans restriction. Dans nos faiblesses et dans nos accomplissements. J'ai de l'amour pour tous les AA, qu'ils en aient pour moi n'étant pas mon affaire.

Une page de quatre années se ferme et ne se rouvrira pas. Mais je ne ressens pas cela comme une fin, il reste pour moi beaucoup à faire là où AA aura besoin de moi. Pour l'heure je vais essayer de prendre un peu de repos et de m'occuper un peu plus de ma famille et de moi-même. J'ai mis de côté quelques petites choses pendant ces quatre ans.

Je veux vous remercier du fond du cœur de ce cadeau que vous m'avez fait en me confiant ce service qui s'achève. J'ai fait ce que j'ai pu, de mon mieux, j'en ai tiré beaucoup de joie, très peu de peine et je sais surtout un peu mieux aujourd'hui tout le chemin qui me reste à parcourir dans mon rétablissement.

Je n'ai rien fait seule mais au sein d'une équipe solidaire, travailleuse, joyeuse et responsable. Merci à mon président Paul, à Elisabeth et à Marion, j'ai un grand respect pour votre engagement ; merci à mes compagnons et amis administrateurs anciens buveurs, aux responsables des comités nationaux et aux membres de ces comités, ce fut un privilège que de servir à vos côtés. Vous m'avez beaucoup appris.

Sylvie et Aldrick, je fus votre employeur, je reste votre amie. Il n'est pas du tout impossible que je vienne encore de temps à autre partager un déjeuner avec vous au BSG.

Ce service m'a permis d'être en contact avec de très nombreux amis dans toutes les régions. J'ai fait de belles rencontres avec de belles personnes. Je suis plus riche aujourd'hui de vous tous.

J'ai la grande chance de laisser la place à un ami très cher à qui je donnerai avec grand plaisir tout le temps de parrainage qu'il me demandera, en essayant de ne pas en rajouter non plus, c'est lui qui m'a plus souvent appris que le contraire depuis que je le connais.

Je remercie en dernier lieu, mais non des moindres, les amis de mon groupe d'attache qui m'ont soutenue bien plus qu'ils ne pourraient l'imaginer. Ainsi que ma marraine d'âme et mon parrain de service qui ont fêté justement ensemble cette semaine leurs anniversaires d'abstinence continue.

Tous ces moments magiques vécus avec vous tous vont continuer de me porter longtemps et me donner l'occasion de construire avec ma famille AA et mon autre famille aussi, d'autres nouveaux moments tout aussi magiques. Tant que je ne boirais pas pour aujourd'hui.

Du fond du cœur, je vous remercie et je vous aime profondément.

Agnès

### **Alain M, administrateur territorial nord-ouest**

Chers amis,

Je m'appelle Alain et j'appartiens aux Alcooliques anonymes. Je suis administrateur territorial nord-ouest sortant et, comme je l'évoquais très rapidement l'an dernier, je ne peux être parmi vous aujourd'hui : je marie, en ce jour, ma petite dernière et je lui devais bien de l'accompagner dans ce moment de bonheur eu égard à tout ce que j'ai pu lui faire endurer durant mon alcoolisme pratiquant.

En 2012, en me présentant devant vos prédécesseurs, j'ai ressenti une émotion extrême, mais, miracle AA, une amie, assise près de moi, a su trouver les mots, les petits gestes et regards propres à me ressaisir et c'est, tout naturellement, que je me suis tourné vers elle pour être ma voix aujourd'hui devant vous.

La boucle est donc bouclée et merci à toi Annie, d'avoir bien voulu réaliser mon souhait.

Je ne ferai pas un bilan de mon mandat d'administrateur, loin de là ! Je voudrais simplement vous dire que j'ai vécu cinq années merveilleuses dans mon parcours de service et cela grâce à tous les amis serviteurs que j'ai pu côtoyer et ... un tout petit peu grâce au sens que j'ai pu donner à mon service.

Je voudrais donc, tout d'abord, remercier tous mes amis non alcooliques :

- Nos administrateurs de classe A pour leur aide précieuse, leur vision toujours objective et leurs conseils avisés.
- Nos deux salariées du BSG qui ont toujours œuvré avec sérieux et professionnalisme, faisant tout pour nous faciliter la tâche et, surtout, à l'image de Ruth, première secrétaire de Bill et, elle aussi, non alcoolique, recherchant toujours le bien-être commun. Elles ont tout compris de notre première tradition et de l'esprit AA : il ne leur manque qu'une chose : être alcooliques, mais cela, je ne leur souhaite pour rien au monde.

Un grand merci, évidemment, à tous mes amis administrateurs de classe B et aux responsables des comités nationaux avec lesquels j'ai eu un réel plaisir à assumer mon service : ensemble, nous avons toujours recherché, par le dialogue et le bon sens, le plus large consensus possible avant de passer aux différents votes et notre conscience de groupe s'y est toujours exprimée avec le souci constant du bien-être commun.

Un grand merci aux signataires de la pétition des minoritaires qui, ayant sans aucun doute commencé par se remettre eux-mêmes en question, ont amené tous les membres AA à s'interroger sur leurs propres responsabilités quant à la baisse du nombre de nos membres et à chercher comment évoluer sans se renier.

Merci également à nos amis belges et suisses en souhaitant sincèrement un resserrement de nos liens dans la francophonie AA.

Je voudrais également remercier celles et ceux qui ont supporté ma quasi addiction à la ponctuation, en particulier à la virgule. Pourtant, n'est-ce pas en partie grâce à ELLE que nous avons pu « souffler » un peu lors des longues séances du CSG, y trouver, parfois, des réponses à nos interrogations ou de nouvelles pistes d'actions et refaire le plein d'énergies tant spirituelles que terrestres ?

J'ai vécu, au CSG, cinq années très riches :

- Sur le plan du service d'abord : en 2012, j'avais déclaré vouloir être une courroie de transmission dans les deux sens entre le CSG et les régions du territoire, mais aussi, et surtout, entre les régions elles-mêmes. Dans ce domaine, j'ai essayé d'être toujours fidèle à cet engagement et, cela n'a été possible que grâce à vous tous : amis administrateurs, responsables de comités nationaux, délégués et employés du BSG. Je n'oublie pas, bien entendu, tous les serviteurs des comités régionaux du territoire qui m'ont toujours réservé un excellent accueil et m'ont accompagné dans le désir de faire du territoire bien plus qu'un espace géographique. Puissent-ils, aujourd'hui, accepter toute ma reconnaissance pour leur attitude active au service de l'unité territoriale.
- Sur le plan de la connaissance du mouvement : je sors en effet un peu moins naïf. Ce service m'a appris que le cliché « tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil » ne se vérifie pas, même en AA.
- Sur le plan personnel enfin : en effet, au cours de ces cinq années, au-delà de nombreux amis AA, je me suis fait quelques VRAIS AMIS, (tant au féminin qu'au masculin, tant alcooliques que non alcooliques), amis sur lesquels je sais que je peux et pourrai compter sans mesure. Merci AA de m'avoir apporté tout cela et d'avoir empli mon cœur de cet amour sincère.

Par ailleurs, quelques questions me viennent à l'esprit : que vais-je faire maintenant que je serai en retrait, non en retraite (en effet, pas de retraite en AA, nous ne sommes pas des pros) :

- Acheter une loupe et scruter, du fond de ma datcha normande, toutes les décisions du CSG...NON, ce n'est pas pour moi ! J'ai confiance...
- Noircir des pages pour fournir des articles vantant le langage du cœur tout en rédigeant mails et sms odieux... NON, ça non plus ce n'est pas pour moi !
- Mettre au point un grand projet pour satisfaire mon égo...Pas le moins du monde !
- Continuer à travailler sur mes défauts et déficiences : ça oui, mais sans les transférer sur les autres pour m'en débarrasser.

Alors que faire donc ?

Eh bien, tout simplement, continuer à être moi-même, à être acteur de ma vie, à transmettre notre message et accorder davantage de mon temps à ma famille et à mes proches tout en continuant à proposer mes compétences du moment au service d'AA aussi longtemps que ma puissance supérieure me le permettra.

Aujourd'hui, c'est, pour vous, le « marathon » des votes : puisse votre puissance supérieure vous inspirer pour prendre les décisions les meilleures pour le bien-être et le progrès de notre belle fraternité.

Un dernier vœu : Dominique, je te souhaite de connaître dans ce service le même plaisir, la même joie et les mêmes cadeaux que j'ai pu moi-même y recevoir.

Bonne fin de conférence à tous. Je vous aime.

Alain

### **Sylvie L, responsable du comité national justice**

Bonjour chers serviteurs

Je m'appelle Sylvie et suis alcoolique, j'ai eu le plaisir de me présenter il y a 4 ans et termine mon mandat de responsable du comité justice - pôle institutions.

Je suis emplie de gratitude envers les administrateurs qui m'ont fait confiance durant ce service, aux correspondants régionaux avec qui j'ai pu partager sur le service et soumettre leurs suggestions aux membres du comité. Celui-ci a essayé de maintenir et de poursuivre les efforts de ses prédécesseurs afin que le service en milieu de justice fasse moins peur. Il a également essayé de développer le service vers le milieu ouvert tout le long du parcours du justiciable. Je remercie de leur implication ses membres, fidèles serviteurs, toujours optimistes et plein d'entrain. Je remercie également tous les serviteurs qui œuvrent en milieu de justice, les services sociaux et les entreprises. Merci également aux "dames du BSG" qui mettent leurs compétences à notre service, toujours prêtes à aider avec bienveillance.

Je termine fatiguée mais pas encore usée et compte bien occuper la retraite de ce service sur le terrain. Je pars confiante et heureuse de laisser les clefs de la maison justice à Jean Christophe, ami de longue date, serviteur infatigable et fiable. Je sais qu'il a à cœur de poursuivre dans l'esprit de service AA les dossiers en cours et de donner envie de servir dans ce domaine.

Merci à tous et au plaisir de vous croiser.

Sylvie

## Election des modérateurs et des membres du comité de préparation de la conférence 2018

- ⇒ Un modérateur issu du conseil des services généraux dont c'est la dernière conférence, élu par le conseil des services généraux élargi selon la procédure du 3<sup>ème</sup> héritage.
- ⇒ Un modérateur issu des groupes parmi les délégués dont c'est la dernière conférence (délégué 3<sup>ème</sup> année), élu selon la procédure du 3<sup>ème</sup> héritage par les délégués votants.

Lors de sa réunion du 4 mars 2017, **le conseil des services généraux élargi a élu Alain M.**

Election, selon la procédure du 3<sup>ème</sup> héritage, d'un candidat parmi les délégués 3<sup>ème</sup> année sortant. Seuls les 39 délégués votent. Majorité des 2/3 : 26.

**Quatre candidats se présentent à la conférence : Philippe B (Aquitaine), Patrice C (Bretagne) Mado J (Ile de FRANCE) et Daniel A (PACA)**

|  | Philippe B | Patrice C | Mado J | Daniel A |
|--|------------|-----------|--------|----------|
| 1 <sup>er</sup> tour   | 6          | 7         | 15     | 11       |
| <b>Philippe décide de se retirer</b>   |            |           |        |          |
| 2 <sup>ème</sup> tour  |            | 11        | 15     | 13       |
| 3 <sup>ème</sup> tour  |            | 11        | 15     | 13       |
| <b>Patrice est exclu</b> (un minimum de 13 voix est nécessaire pour se maintenir après le 3 <sup>ème</sup> tour) |            |           |        |          |
| 4 <sup>ème</sup> tour  |            |           | 20     | 19       |
| 5 <sup>ème</sup> tour  |            |           | 18     | 20       |
| Chapeau  |            |           |        | Elu      |

Se portent volontaires en tant que membres du comité de préparation de la 47<sup>ème</sup> conférence 2017 :

- Un délégué des régions Paris/Ile de France : **Laurent S**, délégué 2<sup>ème</sup> année Paris intra-muros.
- Deux délégués 2<sup>ème</sup> année des autres régions (sauf régions Poitou-Charentes et Aquitaine puisque ce furent des délégués de ces 2 régions en 2017) : **Jean-Claude P (Rhône-Alpes) et Yves D (Normandie)**

Seuls candidats, la conférence les retient tous les trois sans recourir au vote.

**La 46<sup>ème</sup> conférence des services généraux se termine par le serment de Toronto et la prière de la sérénité**

|  |            |
|--|------------|
| Montant du chapeau en assemblée plénière : | 274,51 €   |
| Montant des chapeaux du bar :              | 222,95 €   |
| Ventes au stand littérature :              | 1 301,00 € |

**La 47<sup>ème</sup> conférence des services généraux se tiendra les 20, 21 et 22 avril 2018 à La Clarté Dieu à Orsay (91)**

Elle aura pour thème « **La transmission du message : l'affaire de tous** »

|   |
|---|
| Rappel du souhait agenda adopté par la conférence 2007 : La conférence souhaite que les structures régionales et les groupes partagent au cours de l'année précédant la conférence sur le thème choisi. |
|---|

|                |
|----------------|
| <b>Annexes</b> |
|----------------|

## RAPPORT DE LA CONFERENCE 2016 – ADDENDUM

### Modification apportée à la réponse à la question n°1 posée par la région Rhône-Alpes

Pour présenter notre association lors de nos interventions auprès du public nous pouvons utiliser la déclaration de principe lue en préambule de nos réunions (brochure AEd302), ce document affirme clairement que notre fraternité est ouverte à toute personne en difficulté avec l'alcool sans autre condition qu'un désir d'arrêter de consommer, il affirme aussi le caractère laïque de notre association.

Si A.A. est présent dans de très nombreux pays du monde cela est dû à la volonté de nos fondateurs d'ouvrir notre fraternité à tout alcoolique qui souffre, quel qu'il soit, en fondant celle-ci sur des principes universels de liberté, de solidarité et de tolérance.

Notre association est laïque au sens républicain du terme, non seulement elle se conforme à la législation en vigueur en France mais, de surcroît, elle est fondée sur les mêmes principes universels résumés par la devise Liberté, Égalité, Fraternité.

A.A. possède une autre particularité qui le distingue des autres associations néphalistes, c'est son programme de rétablissement qui propose une expérience spirituelle. La nature spirituelle de notre programme ne résulte pas des sentiments religieux de nos fondateurs mais d'une nécessité liée à la nature de la maladie alcoolique et à la complexité de l'être humain. De nombreux professionnels de santé reconnaissent que *“ pour se rétablir et accéder à une vie réellement meilleure, une personne alcoolique ne doit pas seulement changer son rapport au boire (concrètement s'abstenir de consommer de l'alcool), elle doit aussi, et peut-être surtout, changer sa façon de se relier au monde, c'est à dire aux autres, à soi et à la vie ”*(1) Cette nouvelle façon de vivre ne peut s'acquérir que par un engagement dans processus de changement qui fait appel à des ressources intérieures plus efficaces notre volonté propre. Certains professionnels n'hésitent pas à parler de conversion.

Il semble souhaitable, dans un souci de clarté et d'honnêteté, de présenter AA au public comme une association laïque qui propose aux alcooliques un programme de rétablissement dont la nature spirituelle correspond à la complexité de leur maladie.

Les notions de laïcité et de spiritualité ne sont pas antinomiques mais liées par la notion de liberté. La laïcité affirme la liberté de conscience (la liberté de culte n'est que la conséquence de ce premier principe), la spiritualité du programme AA nous invite à ouvrir notre esprit en nous libérant de nos préjugés (2).

- Extrait du texte du Dr Emmanuel Palomino dans la brochure BFR 210 AA *un partenaire pour les professionnels de la santé*
- (2) Un de ces préjugés résulte d'une conception trop étroite du mot Dieu, c'est un mot mais aussi une idée, (peut être une bonne idée) en tant que telle c'est une représentation élaborée par la pensée de quelque chose, que cette chose existe ou pas.

**Dans un souci de clarté et d'honnêteté peut-on, par une mention dans le complément au manuel du service et sur notre site internet, présenter AA comme une association essentiellement laïque qui propose aux alcooliques de se rétablir à l'aide d'un programme dont la nature spirituelle correspond à la complexité de leur maladie ?**

#### Réponse initiale

En réponse à votre question, un encart sera inséré sur le site internet précisant la laïcité de notre association. Et plutôt que de mentionner cet état de laïcité dans le complément au manuel du service, document interne, il est demandé au comité littérature & archives de préciser le caractère laïque de notre association dans le document « informations sur les AA ».

#### Réponse modifiée

En France, le terme « laïcité » soutient un postulat qui ne traduit pas les valeurs spirituelles et universelles du mouvement Alcooliques anonymes. S'il est juste de dire que AA est un mouvement spirituel non religieux, l'emploi du mot « laïque » n'est pas approprié et introduit de la confusion dans le message que nous transmettons (la littérature AA fait constamment référence à « Dieu, tel que nous le concevons »).

Le complément au manuel du service est un document interne pour le service dont l'objectif n'est pas de présenter les valeurs fondamentales communes aux Alcooliques anonymes.

Le comité littérature & archives propose le feuillet généraliste de présentation « Informations sur le mouvement des Alcooliques anonymes pour les nouveaux membres et les professionnels » dans le lequel est inclus le paragraphe suivant :

### **Un mouvement spirituel**

Notre méthode de rétablissement propose une dimension spirituelle fondée sur la tolérance, la liberté de conscience, l'égalité des droits, l'entraide fraternelle et l'absence de tout clivage. Chacun est libre de s'approprier cette dimension selon son désir personnel.

Sur le site officiel [www.alcooliques-anonymes.fr](http://www.alcooliques-anonymes.fr), on peut lire à la page FOIRE AUX QUESTIONS :

### **AA EST-IL RELIGIEUX ?**

Nous ne sommes pas une association religieuse. Croyant, athée, agnostique, toute personne ayant un problème avec l'alcool a sa place en AA.

Notre méthode de rétablissement propose une **dimension spirituelle** fondée sur la tolérance, la liberté de conscience, l'entraide fraternelle et l'absence de tout clivage. Chacun est libre de s'approprier cette dimension selon son désir personnel.

Le mot **Dieu**, qui est inscrit dans la méthode des Alcooliques anonymes, est ouvert à la conception personnelle de chacun. Nous évoquons une **puissance supérieure** à nous-mêmes, qui nous accompagne intimement sur le chemin du rétablissement. Force du groupe AA pour les uns, Dieu de religion pour les autres, ou encore, guide spirituel, puissance intérieure ou universelle, « bonne étoile », élément rationnel, la liste pourrait être infinie ...

## Documents étudiés par la Commission Finances

- Comparaison du compte de résultat avec le budget 2016
- Ventilation des contributions par régions au 31 décembre 2016
- Ventilations des ventes de littérature par régions au 31 décembre 2016
- Utilisation des dollars de sobriété au 31 décembre 2016
- Règles et méthodes comptables
- Bilan et compte de résultat 2016
- Budget simplifié pour l'exercice 2017

### Pièces financières complémentaires

Afin de ne pas alourdir ce rapport, des pièces annexes complémentaires sont consultables dans le dossier de préparation de la conférence disponible sur [www.alcooliques-anonymes.fr](http://www.alcooliques-anonymes.fr) – ACCES POUR LES MEMBRES – MEMBRES - LA CONFERENCE

| <b>UNION ALCOOLIQUES ANONYMES</b>                                |                    |                |             |                                 |                    |                |             |
|--|--------------------|----------------|-------------|---------------------------------|--------------------|----------------|-------------|
| <b>COMPARAISON COMPTE de RÉSULTAT avec BUDGET 2016</b>           |                    |                |             |                                 |                    |                |             |
| <b>CHARGES</b>   | <u>MONTANTS(€)</u> | <u>BUDGET</u>  | <u>%</u>    | <b>PRODUITS</b>                 | <u>MONTANTS(€)</u> | <u>BUDGET</u>  | <u>%</u>    |
| <b>ACHATS</b>  | <b>45 994</b>      | <b>40 000</b>  | <b>115%</b> | <b>PRODUITS d'EXPLOITATION</b>  | <b>266 970</b>     | <b>269 300</b> | <b>99%</b>  |
| Achat de littérature<br>(y compris frais d'expédition et douane) | 45 994             | 40 000         | 115%        | <b>VENTE de LITTÉRATURE</b>     | <b>90 358</b>      | <b>88 600</b>  | <b>102%</b> |
| <b>CHARGES EXTERNES</b>  | <b>124 823</b>     | <b>130 700</b> | <b>96%</b>  | Vente de littérature            | 75 986             | 74 000         | 103%        |
| Loyer des locaux   | 27 480             | 28 000         | 98%         | Abonnement revue J.S.G.         | 3 730              | 3 000          | 124%        |
| Loyers et maintenance matériel bureau                            | 8 083              | 8 000          | 101%        | Abonnement à Partage            | 6 850              | 7 200          | 95%         |
| Frais de Conférence  | 13 457             | 15 000         | 90%         | Remise sur vente de littérature | 0                  | 0              |             |
| Entretiens et réparations(locaux, matériels)                     | 3 226              | 3 000          | 108%        | Frais de port sur littérature   | 3 793              | 4 400          | 86%         |
| Fournitures de bureau et informatique                            | 2 173              | 2 700          | 80%         | <b>CONTRIBUTIONS RECUES</b>     | <b>176 591</b>     | <b>177 700</b> | <b>99%</b>  |
| Fournitures d'eau et d'électricité                               | 2 229              | 2 200          | 101%        | Contributions normales          | 135 377            | 140 000        | 97%         |
| Assurances   | 8 521              | 8 600          | 99%         | Contributions exceptionnelles   | 14 428             | 12 500         | 115%        |
| Honoraires   | 10 402             | 11 000         | 95%         | Chapeau de la Reconnaissance    | 12 759             | 11 100         | 115%        |
| Frais des Comités Nationaux                                      | 9 456              | 10 300         | 92%         | Participation à la Conférence   | 15 339             | 14 100         | 109%        |
| Frais de Conseil des Services Généraux                           | 12 127             | 14 200         | 85%         | Forums Territoriaux             | 759                | 0              |             |
| Frais postaux, téléphone, internet                               | 27 405             | 27 500         | 100%        | Congrès de Nancy                | -2 071             | 0              |             |
| Frais et services bancaires                                      | 177                | 200            | 89%         | <b>DIVERS</b>                   | <b>21</b>          | <b>3 000</b>   | <b>1%</b>   |
| Divers   | 86                 | 0              |             | Contributions emplois aidés     | 0                  |                |             |
| Spot Télé film jeunes  | <b>11 050</b>      |                |             | Autres produits                 | 21                 | 3 000          |             |
| <b>CHARGES DE PERSONNEL</b>                                      | <b>96 288</b>      | <b>98 300</b>  | <b>98%</b>  | Spot télé film jeunes           | <b>11 050</b>      |                |             |
| Salaires   | 65 760             | 63 000         | 104%        |                                 |                    |                |             |
| Charges sociales   | 26 554             | 31 000         | 86%         |                                 |                    |                |             |
| Impôts et taxes sur salaires                                     | 3 974              | 4 300          | 92%         |                                 |                    |                |             |
| <b>AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>                              | <b>3 548</b>       | <b>4 600</b>   | <b>77%</b>  |                                 |                    |                |             |
| <b>AUTRES CHARGES</b>  | <b>10</b>          | <b>0</b>       |             |                                 |                    |                |             |
| <b>CHARGES FINANCIERES</b>                                       | <b>0</b>           | <b>0</b>       |             | <b>PRODUITS FINANCIERS</b>      | <b>938</b>         | <b>1 500</b>   | <b>63%</b>  |
| <b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>                                   | <b>3</b>           | <b>0</b>       |             | <b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>   | <b>2 103</b>       | <b>2 800</b>   |             |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>   | <b>281 715</b>     | <b>273 600</b> | <b>103%</b> | <b>TOTAL DES PRODUITS</b>       | <b>281 062</b>     | <b>273 600</b> | <b>103%</b> |
|  |                    |                |             |                                 |                    |                |             |
| <b>RÉSULTAT de l'EXERCICE (excédent)</b>                         | <b>-653</b>        |                |             |                                 |                    |                |             |
| <b>TOTAL</b>   | <b>281 062</b>     | <b>273 600</b> |             | <b>TOTAL</b>                    | <b>281 062</b>     | <b>273 600</b> |             |

## Ventilation des contributions par région en 2016

| Région ou Groupe       | Normales  | Except.   | Reconn.  | Confér.  | Dollars  | Total     | 31/12/2015 | Bonus/ <u>Malus</u> |
|------------------------|-----------|-----------|----------|----------|----------|-----------|------------|---------------------|
| Alsace                 | 1 235,00  | 1 700,00  | 279,00   | 205,00   | 352,50   | 3 771,50  | 2 253,50   | 1 518,00            |
| Aquitaine              | 6 237,00  | 1 323,78  | 1 041,91 | 1 120,00 | 1 060,00 | 10 782,69 | 10 453,82  | 328,87              |
| Auvergne               | 3 606,00  | 382,00    | 164,00   | 356,00   | 416,00   | 4 924,00  | 4 255,00   | 669,00              |
| Bourgogne              | 6 715,41  | 800,00    | 425,20   | 120,00   | 767,00   | 8 827,61  | 7 960,11   | 867,50              |
| Bretagne               | 11 000,60 | 634,00    | 1 449,40 | 1 330,00 | 2 526,00 | 16 940,00 | 17 795,73  | -855,73             |
| Centre                 | 2 953,12  | 26,00     | 5,00     | 200,00   | 511,00   | 3 695,12  | 5 635,96   | -1 940,84           |
| Champagne - Ardenne    | 1 860,05  | 0,00      | 170,45   | 400,00   | 288,00   | 2 718,50  | 4 495,24   | -1 776,74           |
| Franche - Comté        | 3 918,76  | 1 018,60  | 230,09   | 430,00   | 536,00   | 6 133,45  | 3 568,28   | 2 565,17            |
| Languedoc - Roussillon | 3 886,68  | 0,00      | 326,02   | 100,00   | 611,60   | 4 924,30  | 6 169,60   | -1 245,30           |
| Limousin               | 421,50    | 100,00    | 130,00   | 100,00   | 94,50    | 846,00    | 1 000,00   | -154,00             |
| Lorraine               | 3 196,60  | 0,00      | 65,00    | 0,00     | 234,00   | 3 495,60  | 3 264,92   | 230,68              |
| Midi - Pyrénées        | 6 855,52  | 0,00      | 416,70   | 1 211,00 | 522,00   | 9 005,22  | 9 769,04   | -763,82             |
| Nord - Pas-de-Calais   | 6 395,22  | 0,00      | 743,96   | 1 020,00 | 1 335,82 | 9 495,00  | 11 666,96  | -2 171,96           |
| Normandie              | 6 000,00  | 2 111,00  | 227,79   | 792,00   | 830,00   | 9 960,79  | 6 562,13   | 3 398,66            |
| Pays de la Loire       | 12 127,33 | 0,00      | 473,34   | 1 750,00 | 1 360,40 | 15 711,07 | 16 489,41  | -778,34             |
| Picardie               | 500,00    | 0,00      | 59,50    | 550,00   | 193,00   | 1 302,50  | 2 030,86   | -728,36             |
| Poitou - Charentes     | 2 480,00  | 3,50      | 94,65    | 520,00   | 392,25   | 3 490,40  | 5 660,19   | -2 169,79           |
| Paca                   | 15 154,98 | 0,00      | 997,02   | 1 350,00 | 2 187,00 | 19 689,00 | 17 472,00  | 2 217,00            |
| Rhône - Alpes          | 6 599,50  | 1 955,00  | 789,98   | 610,00   | 598,50   | 10 552,98 | 11 272,50  | -719,52             |
| Ile - de - France      | 23 895,51 | 1 442,90  | 2 722,10 | 2 400,00 | 5 573,98 | 36 034,49 | 36 424,80  | -390,31             |
| Paris intra muros      | 8 581,08  | 1 000,00  | 1 832,76 | 700,00   | 2 569,50 | 14 683,34 | 13 867,49  | 815,85              |
| Corse                  | 1 057,60  | 100,00    | 115,00   | 75,00    | 48,00    | 1 395,60  | 203,00     | 1 192,60            |
| DomTom                 | 700,00    | 0,00      | 0,00     | 0,00     | 57,00    | 757,00    | 384,00     | 373,00              |
| Divers                 | 0,00      | 481,01    | 0,00     | 0,00     | 0,00     | 481,01    | 432,30     | 48,71               |
| Congrès national       | 0,00      | -2 071,14 | 0,00     | 0,00     | 0,00     | -2 071,14 | -14 235,43 | 12 164,29           |
| Anglophones            | 0,00      | 1 350,00  | 0,00     | 0,00     | 0,00     | 1 350,00  | 2 242,00   | -892,00             |
| Forum territoriaux     | 0,00      | 758,90    | 0,00     | 0,00     | 0,00     | 758,90    | 880,00     | -121,10             |

|                           |            |           |           |           |           |            |            |           |
|---------------------------|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|------------|-----------|
| <b>31 décembre 2016</b>   | 135 377,46 | 13 115,55 | 12 758,87 | 15 339,00 | 23 064,05 | 199 654,93 | 187 973,41 | 11 681,52 |
| <b>31 décembre 2015</b>   | 140 478,64 | -1 019,95 | 11 075,02 | 14 269,70 | 23 170,00 | 187 973,41 |            |           |
| <b>Bonus/<u>Malus</u></b> | -5 101,18  | 14 135,50 | 1 683,85  | 1 069,30  | -105,95   | 11 681,52  |            |           |

| Pour mémoire :            |            |            |           |           |           | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 | Bonus/ <u>Malus</u> |
|---------------------------|------------|------------|-----------|-----------|-----------|------------------|------------------|---------------------|
| <b>31 décembre 2015</b>   | 140 478,64 | -1 019,95  | 11 075,02 | 14 269,70 | 23 170,00 | 187 973,41       | 200 309,36       | -12 335,95          |
| <b>31 décembre 2014</b>   | 131 311,71 | 19 652,76  | 11 865,52 | 15 272,27 | 22 207,10 | 200 309,36       |                  |                     |
| <b>Bonus/<u>Malus</u></b> | 9 166,93   | -20 672,71 | -790,50   | -1 002,57 | 962,90    | -12 335,95       |                  |                     |

|                             | 31 décembre 2016 | 31 décembre 2014 | Bonus/ <u>Malus</u> |
|-----------------------------|------------------|------------------|---------------------|
| <b>Différence 2016/2014</b> | 199 654,93       | 200 309,36       | -654,43             |
|                             | 200 309,36       |                  |                     |

## Ventilation des ventes de littérature par région en 2016

| Région ou Groupe            | Littérature vendue hors port | Montant hors port au 31/12/2015 | Bonus/ <u>Malus</u>       |
|-----------------------------|------------------------------|---------------------------------|---------------------------|
| Alsace                      | 667,50                       | 1 625,00                        | -957,50                   |
| Aquitaine                   | 3 682,00                     | 3 346,20                        | 335,80                    |
| Auvergne                    | 1 760,90                     | 1 274,50                        | 486,40                    |
| Bourgogne                   | 807,70                       | 543,00                          | 264,70                    |
| Bretagne                    | 6 864,50                     | 5 520,30                        | 1 344,20                  |
| Centre                      | 523,30                       | 803,50                          | -280,20                   |
| Champagne - Ardenne         | 462,50                       | 630,00                          | -167,50                   |
| Franche - Comté             | 934,20                       | 701,90                          | 232,30                    |
| Languedoc - Roussillon      | 2 456,60                     | 2 322,20                        | 134,40                    |
| Limousin                    | 687,30                       | 95,00                           | 592,30                    |
| Lorraine                    | 804,50                       | 952,50                          | -148,00                   |
| Midi - Pyrénées             | 2 162,80                     | 1 965,90                        | 196,90                    |
| Nord - Pas-de-Calais        | 3 098,10                     | 1 513,50                        | 1 584,60                  |
| Normandie                   | 2 473,70                     | 1 590,10                        | 883,60                    |
| Pays de la Loire            | 3 509,00                     | 4 409,20                        | -900,20                   |
| Picardie                    | 1 506,80                     | 1 746,00                        | -239,20                   |
| Poitou - Charentes          | 2 915,50                     | 2 931,50                        | -16,00                    |
| Paca                        | 6 968,10                     | 7 684,00                        | -715,90                   |
| Rhône - Alpes               | 1 673,90                     | 3 394,50                        | -1 720,60                 |
| Ile - de - France           | 8 320,50                     | 8 154,50                        | 166,00                    |
| Paris intra muros           | 14 053,00                    | 13 304,10                       | 748,90                    |
| Corse                       | 0,00                         | 178,50                          | -178,50                   |
| DomTom                      | 1 055,50                     | 372,90                          | 682,60                    |
| Hors UAA et Divers          | 805,50                       | 841,00                          | -35,50                    |
| Congrès Conférence          | 3 859,30                     | 3 979,50                        | -120,20                   |
| Anglophones                 | 184,00                       | 0,00                            | 184,00                    |
| Ventes sur dollars          | 3 751,39                     | 4 208,97                        | -457,59                   |
| <b>31 décembre 2016</b>     | <b>75 988,09</b>             | <b>74 088,27</b>                | <b>1 899,81</b>           |
| <b>31 décembre 2015</b>     | <b>74 088,27</b>             |                                 |                           |
| <b>Bonus/<u>Malus</u></b>   | <b>1 899,81</b>              |                                 |                           |
| <b>Pour mémoire :</b>       | <b>31 décembre 2015</b>      | <b>31 décembre 2014</b>         |                           |
| <b>31 décembre 2015</b>     | <b>74 088,27</b>             | <b>71 391,62</b>                | <b>2 696,65</b>           |
| <b>31 décembre 2014</b>     | <b>71 391,62</b>             |                                 |                           |
| <b>Bonus/<u>Malus</u></b>   | <b>2 696,65</b>              |                                 |                           |
|                             | <b>31 décembre 2016</b>      | <b>31 décembre 2014</b>         | <b>Bonus/<u>Malus</u></b> |
| <b>Différence 2016/2014</b> | <b>75 988,09</b>             | <b>71 391,62</b>                | <b>4 596,47</b>           |
|                             | <b>71 391,62</b>             |                                 |                           |
|                             | <b>4 596,47</b>              |                                 |                           |

## UTILISATION DES DOLLARS de SOBRIÉTÉ - ANNÉE 2016

| Solde réserve \$ de sobriété au 01/01/2016                                  |                  | 25 182,88               |                  |
|---|------------------|-------------------------|------------------|
| SOLDE RESERVE \$ DE SOBRIETE AU 31/12/2016                                  |                  | 21 187,11               |                  |
| REGIONS   | Versements       | Littérature financée \$ |                  |
| Alsace  | 352,50           | -63,06                  | 289,44           |
| Aquitaine   | 1 060,00         | -268,89                 | 791,11           |
| Auvergne  | 416,00           | -54,53                  | 361,47           |
| Bourgogne   | 767,00           | -145,49                 | 621,51           |
| Bretagne  | 2 526,00         | -398,67                 | 2 127,33         |
| Centre  | 511,00           | -33,11                  | 477,89           |
| Champagne Ardennes  | 288,00           | -32,59                  | 255,41           |
| Corse   | 48,00            | -7,44                   | 40,56            |
| Franche Comté   | 536,00           | 0,00                    | 536,00           |
| Ile de France   | 5 573,98         | -915,11                 | 4 658,87         |
| Languedoc Roussillon  | 611,60           | -392,94                 | 218,66           |
| Limousin  | 94,50            | 0,00                    | 94,50            |
| Lorraine  | 234,00           | 0,00                    | 234,00           |
| Midi Pyrénées   | 522,00           | -114,06                 | 407,94           |
| Nord Pas de Calais  | 1 335,82         | -250,24                 | 1 085,58         |
| Normandie   | 830,00           | -372,15                 | 457,85           |
| PACA  | 2 187,00         | -252,77                 | 1 934,23         |
| Paris Intra Muros   | 2 569,50         | -358,76                 | 2 210,74         |
| Pays de la Loire  | 1 360,40         | -84,66                  | 1 275,74         |
| Picardie  | 193,00           | -40,39                  | 152,61           |
| Poitou Charentes  | 392,25           | -12,46                  | 379,79           |
| Rhône Alpes   | 598,50           | -109,17                 | 489,33           |
| DOM TOM   | 57,00            | -127,40                 | -70,40           |
| Hors AA France  | 0,00             | -125,50                 | -125,50          |
| Colis littérature : Ouvertures de groupe                                    | 0,00             | 0,00                    | 0,00             |
|   | <b>23 064,05</b> | <b>-4 159,39</b>        | <b>18 446,81</b> |
| <b>COMITES NATIONAUX</b>  |                  | Rbt frais               |                  |
| Pôle institutions   |                  |                         | 0,00             |
| Justice   |                  |                         |                  |
| Santé   |                  |                         |                  |
| Pôle Communication  |                  |                         | -2 493,92        |
| Médias  |                  | -2 493,92               |                  |
| Permanences, 09 69 et internet  |                  |                         |                  |
| Littérature & Archives  |                  |                         | -500,00          |
| Parrainage Pays à Pays  |                  | 0,00                    | 0,00             |
|   |                  |                         | <b>-2 993,92</b> |
| <b>REUNIONS DES CORRESPONDANTS</b>  |                  | Rbt frais               |                  |
| Pôle Institutions   |                  |                         | -1 909,89        |
| Justice   |                  |                         |                  |
| Santé   |                  | -1 909,89               |                  |
| Pôle Communication  |                  |                         | -1,15            |
| Médias  |                  |                         |                  |
| Permanences et Internet   |                  | -1,15                   |                  |
| Littérature & Archives  | 0,00             | 0,00                    | 0,00             |
|   |                  |                         | <b>-1 911,04</b> |
| <b>COMMUNICATION ET EVENEMENTS</b>  |                  |                         |                  |
| Congrès de Nancy  |                  | -1 748,46               | -1 748,46        |
| Gestion et développement du site Internet et autres outils de communication |                  | -7 283,45               | -7 283,45        |
| Diffusion gracieuse spots publicitaires "Pour les jeunes"                   | -11 050,00       | -11 050,00              | 0,00             |
|   |                  |                         | <b>-9 031,91</b> |
| <b>PERMANENCES</b>  |                  |                         |                  |
| Développement du numéro national 09 69                                      | -687,68          | -8 927,16               | -8 927,16        |
|   |                  |                         | <b>-8 927,16</b> |
| <b>ACTIONS DIVERSES</b>   |                  |                         |                  |
| Sondage AA France   |                  |                         |                  |
| Divers  |                  | -36,40                  | -36,40           |
|   |                  |                         | <b>-36,40</b>    |
| <b>TOTAUX</b>   | <b>59 296,93</b> | <b>-38 109,82</b>       | <b>21 187,11</b> |

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ALCOOLIQUES ANONYMES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 356 603 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 653 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/03/2017 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur (PLAN ASSOCIATION).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

---

## Bilan actif

|   | Brut           | Amortissement<br>Dépréciation | Net au<br>31/12/2016 | Net au<br>31/12/2015 |
|---|----------------|-------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>ACTIF IMMOBILISE</b>                             |                |                               |                      |                      |
| Immobilisations incorporelles                       |                |                               |                      |                      |
| Fonds commercial                                    |                |                               |                      |                      |
| Autres immobilisations incorporelles                | 1 783          | 1 568                         | 215                  | 215                  |
| Immobilisations corporelles                         | 44 107         | 29 356                        | 14 751               | 18 299               |
| Immobilisations financières                         | 16 340         |                               | 16 340               | 16 340               |
| <b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>                       | <b>62 230</b>  | <b>30 924</b>                 | <b>31 306</b>        | <b>34 853</b>        |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                              |                |                               |                      |                      |
| Stocks et en-cours (autres que marchandises)        |                |                               |                      |                      |
| Marchandises  | 26 757         |                               | 26 757               | 16 646               |
| Avances et acomptes versés sur commandes            | 2 892          |                               | 2 892                | 2 500                |
| Créances  |                |                               |                      |                      |
| Usagers et comptes rattachés                        | 3 845          |                               | 3 845                | 92                   |
| Autres  | 55 629         |                               | 55 629               | 30 794               |
| Valeurs mobilières de placement                     |                |                               |                      |                      |
| Disponibilités (autres que caisse)                  | 235 196        |                               | 235 196              | 277 661              |
| Caisse  | 811            |                               | 811                  | 1 548                |
| <b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>                        | <b>325 130</b> |                               | <b>325 130</b>       | <b>329 241</b>       |
| <b>REGULARISATION</b>                               |                |                               |                      |                      |
| Charges constatées d'avance                         | 167            |                               | 167                  | 942                  |
| Charges à répartir sur plusieurs exercices          |                |                               |                      |                      |
| Autres comptes de régularisation                    |                |                               |                      |                      |
| <b>TOTAL REGULARISATION</b>                         | <b>167</b>     |                               | <b>167</b>           | <b>942</b>           |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                                | <b>387 527</b> | <b>30 924</b>                 | <b>356 603</b>       | <b>365 036</b>       |
| Legs nets à réaliser :                              |                |                               |                      |                      |
| acceptés par les organes statutairements compétents |                |                               |                      |                      |
| autorisés par l'organisme de tutelle                |                |                               |                      |                      |
| Dons en nature restant à vendre :                   |                |                               |                      |                      |

## Bilan passif

|   | au<br>31/12/2016 | au<br>31/12/2015 |
|---|------------------|------------------|
| <b>FONDS ASSOCIATIFS</b>                                  |                  |                  |
| Fonds propres   |                  |                  |
| Fonds associatifs sans droit de reprise                   | 43 734           | 43 734           |
| Ecart de réévaluation                                     |                  |                  |
| Réserves  | 254 660          | 249 113          |
| <b>Résultat de l'exercice</b>                             | -653             | 5 546            |
| Report à nouveau  |                  |                  |
| <b>SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE</b>                       | <b>297 741</b>   | <b>298 394</b>   |
| Autres fonds associatifs                                  |                  |                  |
| Fonds associatifs avec droit de reprise                   |                  |                  |
| Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise |                  |                  |
| Subventions d'investissement                              |                  |                  |
| Provisions réglementées                                   |                  |                  |
| Droits des propriétaires (Commodat)                       |                  |                  |
| <b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>                            | <b>297 741</b>   | <b>298 394</b>   |
| <b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>                 |                  |                  |
| <b>FONDS DEDIES</b>                                       |                  |                  |
| <b>DETTES</b>   |                  |                  |
| Emprunts et dettes assimilées                             |                  |                  |
| Avances et commandes reçues sur commandes en cours        |                  |                  |
| Fournisseurs et comptes rattachés                         | 9 090            | 17 553           |
| Autres  | 45 150           | 43 276           |
| <b>TOTAL DETTES</b>                                       | <b>54 240</b>    | <b>60 829</b>    |
| <b>Produits constatés d'avance</b>                        | <b>4 622</b>     | <b>5 814</b>     |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                                      | <b>356 603</b>   | <b>365 036</b>   |

|  |        |
|--|--------|
| (1) Dont à plus d'un an (a)  |        |
| Dont à moins d'un an (a)   | 58 862 |
| (2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque             |        |
| (3) Dont emprunts participatifs  |        |
| (a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours |        |

## Compte de résultat

|   | du 01/01/16<br>au 31/12/16<br>12 mois | %             | du 01/01/15<br>au 31/12/15<br>12 mois | %             | Variation<br>absolue<br>(montant) | Var.<br>abs.<br>(%) |
|---|---------------------------------------|---------------|---------------------------------------|---------------|-----------------------------------|---------------------|
| Ventes de marchandises                        | 86 565                                | 31,14         | 83 871                                | 19,40         | 2 694                             | 3,21                |
| Production vendue                             | 180 384                               | 64,89         | 168 973                               | 39,09         | 11 411                            | 6,75                |
| Production stockée                            |                                       |               |                                       |               |                                   |                     |
| Production immobilisée                        |                                       |               |                                       |               |                                   |                     |
| Subventions d'exploitation                    | 11 050                                | 3,97          | 179 406                               | 41,51         | -168 356                          | -93,84              |
| Reprises et Transferts de charge              |                                       |               | 2 879                                 | 0,67          | -2 879                            | -100,00             |
| Cotisations                                   |                                       |               |                                       |               |                                   |                     |
| Autres produits                               | 21                                    | 0,01          | 385                                   | 0,09          | -364                              | -94,45              |
| <b>Produits d'exploitation</b>                | <b>278 020</b>                        | <b>100,01</b> | <b>435 514</b>                        | <b>100,76</b> | <b>-157 493</b>                   | <b>-36,16</b>       |
| Achats de marchandises                        | 55 224                                | 19,86         | 37 814                                | 8,75          | 17 410                            | 46,04               |
| Variation de stock de marchandises            | -10 111                               | -3,64         | 2 058                                 | 0,48          | -12 169                           | -591,34             |
| Achats de matières premières                  | 881                                   | 0,32          |                                       |               | 881                               |                     |
| Variation de stock de matières premières      |                                       |               |                                       |               |                                   |                     |
| Autres achats non stockés et charges externes | 136 728                               | 49,18         | 278 895                               | 64,52         | -142 168                          | -50,98              |
| Impôts et taxes                               | 3 974                                 | 1,43          | 6 769                                 | 1,57          | -2 795                            | -41,29              |
| Salaires et Traitements                       | 64 905                                | 23,35         | 75 836                                | 17,54         | -10 931                           | -14,41              |
| Charges sociales                              | 26 554                                | 9,55          | 28 058                                | 6,49          | -1 503                            | -5,36               |
| Amortissements et provisions                  | 3 548                                 | 1,28          | 4 616                                 | 1,07          | -1 068                            | -23,14              |
| Autres charges                                | 10                                    |               | 24                                    | 0,01          | -14                               | -58,66              |
| <b>Charges d'exploitation</b>                 | <b>281 712</b>                        | <b>101,34</b> | <b>434 069</b>                        | <b>100,42</b> | <b>-152 357</b>                   | <b>-35,10</b>       |
| <b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>                | <b>-3 692</b>                         | <b>-1,33</b>  | <b>1 445</b>                          | <b>0,33</b>   | <b>-5 136</b>                     | <b>-355,53</b>      |
| Opérations faites en commun                   |                                       |               |                                       |               |                                   |                     |
| Produits financiers                           | 938                                   | 0,34          | 1 433                                 | 0,33          | -494                              | -34,49              |
| Charges financières                           |                                       |               |                                       |               |                                   |                     |
| <b>Résultat financier</b>                     | <b>938</b>                            | <b>0,34</b>   | <b>1 433</b>                          | <b>0,33</b>   | <b>-494</b>                       | <b>-34,49</b>       |
| <b>RESULTAT COURANT</b>                       | <b>-2 753</b>                         | <b>-0,99</b>  | <b>2 877</b>                          | <b>0,67</b>   | <b>-5 630</b>                     | <b>-195,69</b>      |
| Produits exceptionnels                        | 2 103                                 | 0,76          | 2 800                                 | 0,65          | -697                              | -24,90              |
| Charges exceptionnelles                       | 3                                     |               | 131                                   | 0,03          | -128                              | -97,58              |
| <b>Résultat exceptionnel</b>                  | <b>2 100</b>                          | <b>0,76</b>   | <b>2 669</b>                          | <b>0,62</b>   | <b>-569</b>                       | <b>-21,33</b>       |
| Impôts sur les bénéfices                      |                                       |               |                                       |               |                                   |                     |
| Report des ressources non utilisées           |                                       |               |                                       |               |                                   |                     |
| Engagements à réaliser                        |                                       |               |                                       |               |                                   |                     |
| <b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>                    | <b>-653</b>                           | <b>-0,24</b>  | <b>5 546</b>                          | <b>1,28</b>   | <b>-6 200</b>                     | <b>-111,78</b>      |

| <b>UNION ALCOOLIQUES ANONYMES</b>             |                |                |                                 |                |                |
|---|----------------|----------------|---------------------------------|----------------|----------------|
| <b>BUDGET SIMPLIFIÉ POUR L'EXERCICE 2017</b>  |                |                |                                 |                |                |
| <b>CHARGES</b>                                | Résultats 2016 | BUDGET 2017    | <b>PRODUITS</b>                 | Résultats 2016 | BUDGET 2017    |
| <b>ACHATS</b>                                 | <b>45994</b>   | <b>35 000</b>  | <b>PRODUITS d'EXPLOITATION</b>  | <b>278020</b>  | <b>270 450</b> |
| Achat de littérature                          | 45994          | 35 000         |                                 |                |                |
|   |                |                | <b>VENTE de LITTÉRATURE</b>     | <b>90358</b>   | <b>91 950</b>  |
|   |                |                | Vente de littérature            | 75986          | 75 000         |
| <b>CHARGES EXTERNES</b>                       | <b>135873</b>  | <b>136 050</b> | Abonnement revue J.S.G.         | 3730           | 3 500          |
| Loyer des locaux                              | 27480          | 28 000         | Abonnement à Partage            | 6850           | 6 800          |
| Loyers et maintenance matériel bureau         | 8083           | 8 100          | Remise sur vente de littérature | 0              | 2 700          |
| Frais de Conférence                           | 13457          | 14 000         | Frais de port sur littérature   | 3793           | 3 950          |
| Entretiens et réparations (locaux, matériels) | 3226           | 3 500          |                                 |                |                |
| Fournitures de bureau et informatique         | 2173           | 3 000          | <b>CONTRIBUTIONS RECUES</b>     | <b>176591</b>  | <b>178 500</b> |
| Fournitures d'eau et délectricité             | 2229           | 2 250          | Contributions normales          | 135377         | 137 500        |
| Assurances                                    | 8521           | 8 800          | Contributions exceptionnelles   | 14428          | 12 500         |
| Honoraires                                    | 10402          | 11 000         | Chapeau de la Reconnaissance    | 12759          | 13 000         |
| Frais des Comités Nationaux                   | 9456           | 15 500         | Participation à la Conférence   | 15339          | 15 000         |
| Frais de Conseil des Services Généraux        | 12127          | 14 200         | Forums Territoriaux             | 759            | 500            |
| Frais postaux, téléphone, internet            | 27405          | 27 500         | Congrès de Nancy 2016           | -2071          | 0              |
| Frais et services bancaires                   | 177            | 200            | Congrès de Toulouse 2017        | 0              |                |
| Divers  | 86             | 0              | <b>DIVERS</b>                   | <b>11071</b>   | <b>0</b>       |
|   |                |                | Contributions emplois aidés     |                | 0              |
| Spot Télé film jeunes                         | <b>11050</b>   |                | Autres produits                 | 21             |                |
|   |                |                | Spot Télé film jeunes           | <b>11050</b>   |                |
| <b>CHARGES DE PERSONNEL</b>                   | <b>96288</b>   | <b>98 800</b>  |                                 |                |                |
| Salaires                                      | 65760          | 67 000         |                                 |                |                |
| Charges sociales                              | 26554          | 27 500         |                                 |                |                |
| Impôts et taxes sur salaires                  | 3974           | 4 300          |                                 |                |                |
| <b>AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>           | <b>3548</b>    | <b>3 500</b>   |                                 |                |                |
| <b>AUTRES CHARGES</b>                         | <b>10</b>      |                |                                 |                |                |
| <b>CHARGES FINANCIÈRES</b>                    | <b>0</b>       |                | <b>PRODUITS FINANCIERS</b>      | <b>938</b>     | <b>900</b>     |
| <b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>                | <b>3</b>       |                | <b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>   | <b>2103</b>    | <b>2 000</b>   |
|   |                |                |                                 |                |                |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>                      | <b>281715</b>  | <b>273 350</b> | <b>TOTAL DES PRODUITS</b>       | <b>281061</b>  | <b>273 350</b> |
|   |                |                |                                 |                |                |
| <b>RÉSULTAT de L'EXERCICE (excédent)</b>      | <b>-654</b>    |                |                                 |                |                |
|   |                |                |                                 |                |                |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>                      | <b>281 061</b> | <b>273 350</b> | <b>TOTAL des PRODUITS</b>       | <b>281 061</b> | <b>273 350</b> |

## ANNEXES COMMISSION STRUCTURE ET POLITIQUE GENERALE

## Mises à jour du complément au manuel du service (CMS)

## 1. Validation des mises à jour faites dans l'édition 2016-2017

Texte résumé indiqué en page sommaire du CMS : Conférence 2016 / Corrections diverses, actualisation nombre régions, précisions sur pratique droit d'appel.

**Corrections diverses :**

Des corrections d'orthographe, de grammaire et de ponctuation ont été faites en pages 10, 12, 13, 14, 18, 19, 21, 22, 25, 26 et 28.

## PREMIERE SECTION

Chapitre 1 Conseils et comités

## LE DISTRICT ET LES COMITES CONJOINTS

Ajout de la phrase : *Le district n'est qu'une division géographique de la région ou qu'un regroupement de groupes de même langue (district linguistique).*

Chapitre 2 les serviteurs, délégation de confiance et leadership

## LES SERVITEURS NATIONAUX, LES RESPONSABLES DES COMITES NATIONAUX, LE DELEGUE A L'INTERNATIONAL

Modalités de remplacement d'un serviteur

Ajout de texte (souligné) : *Dans ce cas, il appartient à la conscience de groupe du CSG d'organiser dans les meilleures conditions possibles, avec un souci de bon sens et de respects des traditions et concepts et des règlements du conseil des services généraux (Manuel du service chez les AA, appendice E), le remplacement ou l'intérim du serviteur manquant jusqu'à son rétablissement ou une nouvelle élection.*

## DEUXIEME SECTION

Chapitre 1 la conférence française

## FONCTIONS DES MEMBRES VOTANTS DANS LES TRAVAUX DE LA CONFERENCE

Suppression de la phrase : *Ces propositions de réponses sont ensuite soumises au vote de l'ensemble de la conférence.*

Chapitre 2 La réunion annuelle de la conférence

## CAS PARTICULIER : DROIT DE VOTE DU COLLEGE REPRESENTANT LES EMPLOYES DU BSG

Mise à jour, deux au lieu de trois : *Seul un des deux employés du BSG a le droit de vote.*

## LES VOTES DE PERSONNES

// L'élection de l'administrateur territorial

Ajout de texte (souligné) : *Pour cette élection, l'administrateur territorial sortant n'a pas droit de vote, ni le représentant des employés du BSG.*

## APRÈS LA RÉUNION ANNUELLE : LE SUIVI DE LA CONFÉRENCE

Ajout de texte (souligné) : *Le BSG collecte tous les rapports établis, tant en commissions qu'en réunions plénières, par les secrétaires techniques, y ajoute les résultats des votes et les échanges suite à l'expression du droit d'appel, les rapports d'activités du CSG, le rapport de l'exercice financier écoulé, ainsi que toutes les réponses aux questions des régions formulées directement soit par le CSG, soit par les comités nationaux de service. Est alors établi le rapport de conférence où figurent également les textes de présentation des candidats et ceux des serviteurs nationaux sortant et des invités, ainsi que les résultats des élections de personnes.*

**Actualisation nombre de régions**

## PREMIERE SECTION

## Chapitre 1 Conseils et comités

## LA REGION : LE COMITE REGIONAL ET LES COMITES REGIONAUX DE SERVICE

Modification du paragraphe introductif : *A l'heure actuelle, la France 22 régions AA suite à la résolution SPG de 1979 (citée en annexe) calquant les régions AA sur les régions administratives et économiques françaises, exceptions faites de la région Paris intramuros non incluse dans la région administrative Ile de France, de la collectivité territoriale de la Corse, considérée comme région AA à part entière et, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, de la région Normandie, suite à la fusion volontaire des deux régions Basse et Haute Normandie en une seule région, fusion validée par la conférence 2015.*

**Précisions sur pratique droit d'appel**

## DEUXIEME SECTION

## Chapitre 2 La réunion annuelle de la conférence

## LES VOTES EN ASSEMBLEE PLENIERE

// Premier tour

Ajout de texte (souligné) : Le calcul des 2/3 (pour le vote des résolutions) et de la majorité simple (pour le vote des souhaits) se fait sur les votes exprimés (oui/non).

...

*Si, par une nouvelle argumentation, un porteur d'opinion minoritaire a convaincu un votant majoritaire de modifier son vote, ce dernier (le votant majoritaire) pourra demander à ce que le vote soit refait, et ce, une seule fois. C'est le droit d'appel tel que défini dans le 5<sup>ème</sup> concept. Ce droit d'appel s'exerce tant sur le vote des résolutions que sur celui des souhaits.*

**2. Proposition de mises à jour de l'édition 2017-2018**

## DEUXIEME SECTION

## Chapitre 2 La réunion annuelle de la conférence

## ROLES CONJOINTS DU RESPONSABLE DU COMITE NATIONAL ET DE L'ADMINISTRATEUR REFERENT

Ajout de texte à la fin du paragraphe :

Rappel de la résolution SPG n°1 de 2009 : « *La conférence recommande que tous les documents destinés à la transmission du message, élaborés par chaque comité, soient approuvés par la conférence au travers de la commission concernée, avant diffusion.* »

Cet ajout fait suite à la réponse du CSG à la question n°4 de la région Poitou-Charentes.

Le ....

Objet : questionnaire 2017

Chères amies et chers amis,

La conférence 2016 a émis à l'unanimité la résolution et les souhaits suivants :

Résolution n°1 : la conférence recommande au conseil des services généraux que l'administratrice référent SPG constitue un comité temporaire afin de continuer à travailler sur l'adaptation de notre organisation suite à la nouvelle régionalisation.

Souhait n°1 : la conférence souhaite que le comité profite de l'opportunité de la réforme territoriale pour mener une réflexion de fond indépendante du périmètre défini par la loi « Notre ».

Souhait n° 2 : la conférence souhaite que ce comité s'attache les services des administrateurs territoriaux et les charge de collecter les suggestions émanant des groupes sur une éventuelle réorganisation de notre structure. Ce recueil obtenu par le biais des groupes, des districts et des régions s'effectuera selon une méthode proposée par le comité.

Suite à cette résolution et en réponse à ces souhaits, le comité temporaire structure et politique générale a élaboré un questionnaire que nous vous adressons.

Vos réponses nous permettront de mieux vous connaître, tant dans vos actions que dans vos attentes.

Nous vous suggérons de remplir ce questionnaire en **réunion de groupe** et vous rappelons que vos délégués sont à votre disposition pour vous apporter toutes explications nécessaires.

Nous vous remercions par avance de votre implication et vous demandons de nous le retourner avant le **31 octobre 2017**.

**PS** : ce questionnaire sera aussi diffusé sur le site internet AA France espace pour les membres.

Fraternellement,

Anne-Marie O. administratrice des services généraux référent SPG

Groupe : ..... Région .....

Date .....

Questionnaire 2017

1 Quelle est la moyenne de fréquentation des amis ?.....

2 Participez-vous à des réunions de service ? Si oui lesquelles (groupe, district, région, intergroupe) ?

.....  
 .....  
 .....

Si non pourquoi ?

.....  
 .....  
 .....

Votre groupe a-t-il connaissance de la structure et du fonctionnement de notre mouvement ?

3 Si oui, sous quelle forme et par quel biais (RSG, délégués, autres serviteurs du comité, rapport annuel de la Conférence, thèmes de service dans les réunions, JSG, littérature, Internet ...) ?

.....  
 .....  
 .....

Si non, votre groupe aimerait-il avoir les informations nécessaires à une meilleure connaissance de notre structure et de nos actions ?

.....  
 .....  
 .....

4 Participez-vous à des actions de 5<sup>e</sup> tradition (transmission du message) ? Sous quelle forme et par quel biais ?  
 Si oui, lesquelles ? (alliés naturels, structures médicales, permanence téléphonique, interventions en milieu judiciaire, etc.)

.....  
 .....  
 .....

Si non pourquoi ?

.....  
 .....  
 .....

5 Aimeriez-vous être aidé et sous quelle forme ? .....

.....  
 .....  
 .....

6 Les membres de votre groupe participent-ils à des manifestations AA ? Si oui lesquelles : anniversaires de groupes, conventions, forums territoriaux, congrès ?

.....  
 .....  
 .....

Si non pourquoi ?

.....  
.....  
.....  
.....

Avez-vous des contacts avec d'autres groupes de proximité ?

- 7
- de votre région ? Sous quelle forme ?
  - d'une autre région ? Sous quelle forme ?

.....  
.....  
.....  
.....

8 Souhaiteriez-vous un rapprochement avec une autre région AA actuelle ? Si oui : laquelle et pourquoi ?

Vos souhaits ou suggestions

*Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire et vous prions de bien vouloir par mail ou par courrier postal à l'adresse suivante*

[bsg@aafrance.fr](mailto:bsg@aafrance.fr)

*29, rue de campo Formio 75013 PARIS*

## Rapport 2016 des Editions AA

### CHAPITRE 1 - MISSION DES EDITIONS AA

L'association a pour objet l'information, la formation, la recherche et, en général, de contribuer à la diffusion de toutes connaissances dans le domaine de l'aide à la stabilisation des alcooliques, favorisant ainsi la réalisation du but des Alcooliques Anonymes en Belgique ou à l'étranger.

Dans ce but, elle propose notamment d'éditer et de vendre, tant en Belgique qu'à l'étranger, d'acheter et de distribuer tous livres, périodiques, brochures ou dépliants, ainsi que toute littérature, généralement quelconque, se rapportant au but précité.

Elle peut accomplir tous les actes juridiques nécessaires ou utiles à la réalisation dudit objet.

Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son objet statutaire.

### CHAPITRE 2 - ACTIVITE 2016

#### 1. GENERALITES

Ont été invités, au cours de l'année, à participer en totalité ou en partie à des réunions du CA : l'employée du bureau des Editions AA, les coordinateur Partage sortant, le responsable du comité littérature au sein de UAA - France et l'administrateur UAA référent littérature - France.

#### 2. COMPOSITION DU CA

La représentante d'AASRI a quitté le CA et a été remplacée par deux amis désignés par le CA d'AASRI pour le représenter au sein du CA des Editions AA. Il est convenu que l'un des deux amis puisse mandater un autre membre du CSG d'AASRI pour le représenter. Une administratrice, représente le CSG de l'UAA (France) et un administrateur, représente les CSGAA (Belgique).

Trois autres administrateurs ne sont pas délégués par un CSG.

Deux vérificateurs aux comptes ont été élus par l'Assemblée générale de l'ASBL.

Le bureau du CA a été constitué par un vote à l'unanimité.

Pour information, les coordonnées des membres du CA, réactualisées après l'Assemblée générale annuelle, seront diffusées à tous les membres de l'ASBL.

#### 3. BUREAU DES EDITIONS AA

Une employée a été engagée par les Editions AA depuis le 1/1/2016 pour une prestation de 4 heures/semaine, le jeudi matin. Elle est aussi engagée par les CSGAA sous contrat distinct. Le travail qui lui est confié est clairement défini et a été bien déterminé entre les deux ASBL.

#### 4. PARTAGE

##### 4.1 Coordination de la revue

La rencontre avec le coordinateur a porté essentiellement sur son remplacement au sein de l'Equipe Partage. Son dévouement mérite nos remerciements chaleureux.

Une description de fonction et appel à candidats a été lancé dans toute la francophonie mais aucune candidature n'a retenu l'intérêt du CA. Le CA s'est accordé pour organiser temporairement la continuité de la revue. La mise en page a été réalisée avec succès par l'imprimeur.

Les articles ont été choisis et relus par des amis. Une réflexion est en cours pour mettre en œuvre une cellule responsable.

##### 4.2 Politique éditoriale / relecture des articles

La politique éditoriale est définie par le CA. Sans préciser plus avant cette politique éditoriale pour le

moment, quelques principes ont cependant été définis. Un article explicatif signé du CA a été publié dans le Partage n° 233. La collaboration de nouveaux relecteurs a été demandée.

Les principes retenus sont de ne pas réécrire les articles mais de garder la forme et les mots adoptés par leurs auteurs. Ne sont acceptées que des corrections orthographiques et grammaticales. L'esprit de l'auteur doit être conservé et son style maintenu. Le CA des Editions AA supervise le respect de ces consignes. Cette approche essaye de répondre à des suggestions d'amis, auteurs d'articles déjà publiés.

Parmi d'autres idées émises, il a été évoqué de retenir des articles ou interviews "d'anciens" ("oldtimers"), un courrier des lecteurs (déjà prévu), des articles écrits par nos "alliés naturels"...

Les illustrations choisies doivent être créditées de leur auteur ou bien libres de droits. La composition de la revue est confiée à l'imprimeur.

### 5. COPYRIGHT ET ASPECT DES BROCHURES

Une demande officielle a été formulée par les CSGAA le 4 juillet 2016, concernant les copyrights et matériels de reproduction pour les titres suivants :

- Les Meilleurs articles de Bill
- Le langage du cœur
- Tête à tête
- Heureux, joyeux et libre

Dès réception de l'accord des USA, des demandes de prix seront lancées auprès de l'imprimeur. Etant toujours sans réponse fin 2016, une nouvelle demande sera reformulée début 2017.

Nous disposons des documents concernant les copyrights octroyés jusqu'en 2021 pour les titres suivants :

- The Twelve Steps and Twelve Traditions (Les douze Etapes et les Douze Traditions)
- As Bill Sees It (Réflexions de Bill)
- Living Sober (Vivre sans alcool)
- Daily Reflections (Reflexions quotidiennes)
- Dr. Bob and the Good Oldtimers (Dr. Bob et les Pionniers)
- Pass it On (Transmet-le)
- A.A. at a Glance (Aperçu sur les A.A.)
- Is A.A. for you? (Les AA Sont-Ils Pour Vous?)
- A Brief Guide to AA (Petit Guide Pratique)
- A.A. Newsletter (Voici les A.A)
- A Newcomer Asks (Un nouveau veut savoir)
- AA in Your Community (AA dans votre milieu)
- Message to Teenagers (Un message aux moins de vingt ans)

Nous demanderons aussi de pouvoir disposer des nouvelles matrices pour imprimer les livres et brochures sous leur aspect actuel tel qu'il apparait sur le site aa.org. On demandera s'il est possible de disposer de la police spéciale utilisée pour les slogans et la Prière de la Sérénité.

Les Editions ont pris la décision de renoncer à la ligne graphique jusqu'ici employée et d'adopter les mêmes couvertures que les brochures éditées aux USA, ceci pour permettre un meilleur repère (site internet) et faire preuve d'unité.

### 6. VENTES AU QUEBEC

De nombreux amis du Québec tiennent des réunions virtuelles avec des amis de la francophonie européennes. Ils souhaiteraient acheter notre littérature.

Pour examiner valablement ce projet, il convient d'analyser avec précision ce qu'implique une telle action (liens avec AAWS, coût, ventes espérées...).

### 7. IMPRESSION

#### 7.1 Réimpressions

- Réflexions quotidiennes - 03/2016
- Aperçu sur les AA - 06/2016
- Voici AA - 06/2016
- Vivre sans Alcool - 08/2016
- Un nouveau veut savoir - 11/2016
- Humilité (format A5)S - 03/2016
- Prières (formats A5 et A6) - 03/2016

A propos du feuillet "Rien qu'Aujourd'hui", il a été décidé que, lors d'une prochaine réimpression, on modifie l'emplacement les numéros des permanences afin de privilégier les numéros des amis qui s'inscrivent (également gain de place pour ces numéros). Ce sera sur un autre page.

Le feuillet "Invitation à la littérature" ne marche pas en France. Il a un aspect trop "bon marché". Il sera à revoir dans l'unité.

### 7.2 Rationalisation des coordonnées

Au fur et à mesure des réimpressions, pour les livres et brochures à l'usage des membres, il a été décidé que les coordonnées des BSG seront enlevées et ne sera publiée que l'adresse des Editions AA. Pour ceux à usage de transmission du message, ne seront mentionnées que les adresses (URL) des sites internet nationaux. Seuls quelques documents (encore à déterminer avec précision) reprendraient les numéros des téléphones des permanences nationales.

### 7.3 Devis

La trésorière disposera des devis de tout travail d'imprimerie pour pouvoir vérifier les prix et la TVA appliquée.

## **8. DIVERS**

### 8.1 Catalogue des Editions AA

Les Editions AA ont mis à leur catalogue les productions françaises suivantes :

- AA et les jeunes
- Avant de lire les concepts

En accord avec l'UAA – France, ce sont les Editions qui se chargeront des réimpressions.

Le catalogue (à diffusion limitée aux BSG) avec les prix de vente des Editions AA aux BSG leur a été envoyé. Les prix sont valables 1 an (année calendaire) sauf changement majeur au niveau des prix des fournisseurs ou taux de change.

### 8.2 Catalogue numérique

La demande de catalogue numérique émane du CEFÉ et a été confié aux Editions AA. Cette question n'est pas oubliée, mais il convient d'attendre la réaction de New York sur les copyrights. Cela permettra aussi de disposer des couvertures actuellement utilisées par AAWS.

### 8.3 Participation aux Conférences

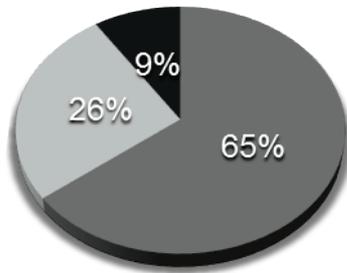
Nous avons été représentés aux Conférences belge, suisse et française soit par une administratrice, soit par un administrateur.

Afin de travailler dans l'unité entre tous les pays francophones européens, il sera demandé que le délégué des Editions AA, invité à la Conférence belge, n'y ait plus droit de vote.

**9. STATISTIQUES DE VENTE PAR PAYS**

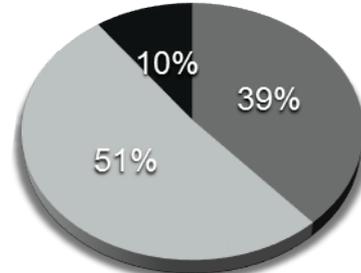
VENTES de LITTÉRATURE

■ FRANCE ■ BELGIQUE ■ SUISSE



VENTES de la revue PARTAGE

■ FRANCE ■ BELGIQUE ■ SUISSE

**CHAPITRE 3 - FINANCES ET BUDGET**

Voir Rapport financier 2016, Comptes d'exploitation 2016, Bilan 2016 et Budget 2017.

**CHAPITRE 4 - PROJETS 2017**

**Partage 40 ans** : pour l'anniversaire de la revue, un livre "hors-série" sera édité, reprenant un article publié au cours de chacune des 40 années.

**Calendrier perpétuel** : l'équipe du comité littérature d'AA France prend en charge ce projet de calendrier perpétuel, qui sera composé d'illustrations et d'extraits de notre littérature (choisis conjointement par les 3 pays).

**Nouvelle localisation du bureau** : déjà en cours de recherche.

**Organisation de la nouvelle cellule Partage** : le schéma sera élaboré par un administrateur.

**Réimpressions prévues :**

- Prière de la sérénité (format portefeuille)
- Rien qu'Aujourd'hui
- Un nouveau veut savoir
- La sobriété émotionnelle
- Réflexions Quotidiennes

**ANNEXE COMMISSION LITTÉRATURE & ARCHIVES - INTERNATIONAL**

**À LIRE AUX RÉUNIONS OUVERTES DES ALCOOLIQUES ANONYMES**

Vous assistez présentement à une réunion ouverte des Alcooliques anonymes.

Nous sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue, particulièrement aux nouveaux. Conformément à notre objectif premier et notre troisième tradition, qui dit que : « Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des AA », nous demandons à tous les participants de limiter leurs propos aux problèmes reliés à l'alcoolisme.

**À LIRE AUX RÉUNIONS FERMÉES DES ALCOOLIQUES ANONYMES**

Vous assistez présentement à une réunion fermée des Alcooliques anonymes.

Conformément à notre objectif premier, seules les personnes qui ont le désir d'arrêter de boire y sont admises. Si vous croyez avoir un problème d'alcool, vous êtes les bienvenus. Nous demandons qu'il ne soit question ici que de problèmes reliés à l'alcoolisme.

## AA - CNPI - RECAP ANNUEL 2016/2017 - RAPPORTS CORRESPONDANTS PERMANENCES NUIT

| DU<br>25/04/2016 | AU<br>24/04/2017 | region               | territoire | 12ème<br>étape | Région concernée  | ALCOOL= 1ers<br>appels +<br>partages AA | TIERS ami-<br>famille | ALLIES / PRO | AUTRES-ou<br>non<br>précisés | APPELS<br>(total) |         |
|------------------|------------------|----------------------|------------|----------------|---|---|-----------------------|--------------|------------------------------|-------------------|---------|
| 05/09/2016       | 11/09/2016       | ALSACE               | NE         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 06/02/2017       | 12/02/2017       | ALSACE               | NE         | 8              |   | 58                                      | 2                     | 1            | 8                            | 69                |         |
| 29/08/2016       | 04/09/2016       | AQUITAINE            | SO         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 30/01/2017       | 05/02/2017       | AQUITAINE            | SO         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 22/08/2016       | 28/08/2016       | AUVERGNE             | SE         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 23/01/2017       | 29/01/2017       | AUVERGNE             | SE         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 08/08/2016       | 14/08/2016       | BOURGOGNE            | NE         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 09/01/2017       | 15/01/2017       | BOURGOGNE            | NE         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 01/08/2016       | 07/08/2016       | BRETAGNE             | NO         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 02/01/2017       | 08/01/2017       | BRETAGNE             | NO         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 25/07/2016       | 31/07/2016       | CENTRE               | CPI        |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 26/12/2016       | 01/01/2017       | CENTRE               | CPI        | 22             | Franche conte,<br>picardie, IDF, Sud Est,<br>Nord, Sud Ouest          | 97                                      | 11                    | 0            | 18                           | 126               |         |
| 11/07/2016       | 17/07/2016       | CHAMPAGNE ARDENNES   | NE         | 4              | PICARDIE, BOURGOGNE<br>, NORMANDIE, PACA                              | 58                                      | 9                     |              | 11                           | 78                |         |
| 12/12/2016       | 18/12/2016       | CHAMPAGNE ARDENNES   | NE         | 5              | ILE DE France, NORD P DE C,<br>AUVERGNE, PICARDIE, B<br>RETAGNE       | 57                                      | 4                     |              | 9                            | 70                |         |
| 15/08/2016       | 21/08/2016       | CORSE                | SE         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 16/01/2017       | 22/01/2017       | CORSE                | SE         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 18/07/2016       | 24/07/2016       | FRANCHE COMTE        | NE         |                |   | 7                                       | 1                     |              | 4                            | 12                | 1 Nuit  |
| 19/12/2016       | 25/12/2016       | FRANCHE COMTE        | NA         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 27/06/2016       | 03/07/2016       | ILE DE France        | CPI        | 10             |   | 53                                      |                       |              | 218                          | 271               | Semaine |
| 28/11/2016       | 04/12/2016       | ILE DE France        | CPI        |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 20/06/2016       | 26/06/2016       | LANGUEDOC ROUSSILLON | SE         | 3              | Bretagne, Savoie, Inconnu   |   |                       |              | 108                          | 108               | Semaine |
| 21/11/2016       | 27/11/2016       | LANGUEDOC ROUSSILLON | SE         | 3              | Auvergne Nord-PdeC IDF  | 90                                      |                       |              |                              | 90                | Semaine |
| 24/04/2017       | 30/04/2017       | LANGUEDOC ROUSSILLON | SE         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 13/06/2016       | 19/06/2016       | LIMOUSIN             | SO         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 14/11/2016       | 20/11/2016       | LIMOUSIN             | SO         | 10             | Normandie Aquit (2) Rhône-<br>Alp Nord-PdeC Lang-Rouss<br>IDF         | 68                                      | 2                     |              | 5                            | 75                | 5 nuits |
| 17/04/2017       | 23/04/2017       | LIMOUSIN             | SO         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 06/06/2016       | 12/06/2016       | LORRAINE             | NE         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 07/11/2016       | 13/11/2016       | LORRAINE             | NE         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 10/04/2017       | 16/04/2017       | LORRAINE             | NE         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 30/05/2016       | 05/06/2016       | MIDI PYRENEES        | SO         | 15             |   |   |                       |              | 118                          | 118               | Semaine |
| 31/10/2016       | 06/11/2016       | MIDI PYRENEES        | SO         | 7              | PACA Lorraine IDF(3) Poit-<br>Char Lang-Rouss Auvergne<br>Champ-Ard   | 84                                      | 6                     |              | 7                            | 97                | Semaine |
| 03/04/2017       | 09/04/2017       | MIDI PYRENEES        | SO         | 7              |   | 94                                      |                       |              | 31                           | 125               |         |
| 23/05/2016       | 29/05/2016       | NORD-PAS DE CALAIS   | NO         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 24/10/2016       | 30/10/2016       | NORD-PAS DE CALAIS   | NO         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 27/03/2017       | 02/04/2017       | NORD-PAS DE CALAIS   | NO         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 04/07/2016       | 10/07/2016       | NORMANDIE            | NO         | 8              | StNazaire-Vitry s/Seine-<br>Champ.Ard-94-Landes                       |   |                       |              | 122                          | 122               | Semaine |
| 05/12/2016       | 11/12/2016       | NORMANDIE            | NO         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 16/05/2016       | 22/05/2016       | PACA                 | SE         | 4              |   |   |                       |              | 125                          | 125               | Semaine |
| 17/10/2016       | 23/10/2016       | PACA                 | SE         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 20/03/2017       | 26/03/2017       | PACA                 | SE         | 12             | Loire Montpellier Gironde<br>Haute Garonne Ile et<br>Vilaine Nord IDF | 107                                     | 4                     |              | 7                            | 118               |         |
| 09/05/2016       | 15/05/2016       | PARIS INTRAMUROS     | CPI        |                |   | 76                                      | 5                     |              | 19                           | 100               | 5 Nuits |
| 10/10/2016       | 16/10/2016       | PARIS INTRAMUROS     | CPI        |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 13/03/2017       | 19/03/2017       | PARIS INTRAMUROS     | CPI        | 12             |   | 71                                      |                       |              | 4                            | 75                |         |
| 02/05/2016       | 08/05/2016       | PAYS DE LA LOIRE     | NO         |                |   | 4                                       |                       |              | 8                            | 12                | 1 Nuit  |
| 03/10/2016       | 09/10/2016       | PAYS DE LA LOIRE     | NO         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 06/03/2017       | 12/03/2017       | PAYS DE LA LOIRE     | NO         | 6              | 78 & 46 86,75,41 ,31  | 36                                      | 20                    |              | 35                           | 91                |         |
| 25/04/2016       | 01/05/2016       | PICARDIE             | NO         | 26             |   |   |                       |              | 130                          | 130               | Semaine |
| 26/09/2016       | 02/10/2016       | PICARDIE             | NO         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 27/02/2017       | 05/03/2017       | PICARDIE             | NO         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 19/09/2016       | 25/09/2016       | POITOU CHARENTE      | SO         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 20/02/2017       | 26/02/2017       | POITOU CHARENTE      | SO         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 12/09/2016       | 18/09/2016       | RHONE ALPES          | SE         |                |   |   |                       |              |                              | 0                 |         |
| 13/02/2017       | 19/02/2017       | RHONE ALPES          | SE         | 9              | Pays de la Loire Paca<br>Centre Nord Pas de Calais<br>Ile de France   | 56                                      | 6                     | 0            | 21                           | 83                |         |
| nb de            |                  | <b>TOTAUX</b>        |            | 171            |   | 1016                                    | 70                    | 1            | 1008                         | 2095              |         |
| 21               |                  | <b>MOYENNES</b>      |            | 2,80           |   | 16,66                                   | 1,15                  |              | 16,52                        | 34,34             |         |

## Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'association Union Alcooliques anonymes

Il s'agit d'une reproduction fidèle du procès-verbal adressé à la préfecture de Police de Paris suite à la conférence, assemblée générale annuelle de l'UAA. Pour des raisons évidentes de confidentialité, certaines mentions personnelles ont cependant été grisées.

### Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'association Union Alcooliques anonymes

Les 28, 29 et 30 avril 2017, les membres de l'association dénommée **Union Alcooliques anonymes (UAA)** se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du secrétaire général de l'association en date du 27 janvier 2017.

L'assemblée générale, appelée « conférence des services généraux », est présidée par deux membres de l'association désignés par leurs pairs.

Après appel des présents, les présidents de séance déclarent que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions.

#### Ordre du jour

- ✓ Rapport du secrétaire général de l'UAA (rapport moral)
- ✓ Approbation des comptes de l'exercice 2016 – Quitus au trésorier
- ✓ Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 2017
- ✓ Fin de mandat de deux administrateurs
- ✓ Elections de deux administrateurs

Le secrétaire général donne lecture du rapport moral. Il n'est pas fait de réserve sur ce rapport.

#### Première résolution

L'assemblée générale approuve les comptes de l'année 2016 et donne quitus au trésorier par vote à main levée par 56 voix sur 56 votants.

#### Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve un budget 2017 en équilibre arrêté à la somme globale de 273 350,00 € par vote à main levée par 56 voix sur 56 votants.

#### Troisième résolution : fin de mandat et élections d'administrateurs

Madame Agnès A. [REDACTED] termine son mandat d'administrateur le 30 avril 2017.

Il est procédé à l'élection d'un administrateur en vue de son remplacement.

Est déclaré régulièrement élu : Monsieur Didier B. [REDACTED], demeurant [REDACTED] ; retraité.

Cette résolution est adoptée par vote à bulletin secret par 55 oui et 1 non sur 56 votants.

Monsieur Didier B. [REDACTED] prend ses fonctions en date du 1<sup>er</sup> mai 2017 pour une durée de quatre ans.

Monsieur Alain M. [REDACTED] termine son mandat d'administrateur le 30 avril 2017.

Il est procédé à l'élection d'un administrateur en vue de son remplacement.

Est déclaré régulièrement élu : Monsieur Dominique B. [REDACTED], demeurant [REDACTED] ; retraité.

Cette résolution est adoptée par vote à bulletin secret par 19 voix sur 22 votants.

Monsieur Dominique B. [REDACTED] prend ses fonctions en date du 1<sup>er</sup> mai 2017 pour une durée de quatre ans.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal signé par le secrétaire général de l'association.

Secrétaire général  
Agnès A. [REDACTED]

## ANNEXE COMMISSION PLENIERE AGENDA

**Modalités pour le choix du thème de la conférence 2018** (texte issu du dossier de préparation)

Ce choix s'opère en trois étapes successives.

**1<sup>ère</sup> étape : du 30 janvier 2017 au 15 avril 2017**

Copie du texte du courriel adressé aux délégués le 30 janvier 2017

Chers amis délégués,

Lors de sa réunion de décembre 2016, le conseil des services généraux s'est prononcé unanimement pour adopter, dès la conférence 2017, une nouvelle façon de faire pour que soit choisi le thème de la conférence de l'année suivante.

Cette nouvelle formule privilégie la participation directe des groupes dans ce choix et votre implication sur le terrain à les y motiver.

Le souhait agenda adopté par la conférence 2007 nous dit que : la conférence souhaite que les structures régionales et les groupes partagent au cours de l'année précédant la conférence sur le thème choisi.

Il nous a semblé que les partages rassembleraient d'autant mieux les serveurs des groupes et des régions si le thème choisi émanait directement de leurs préoccupations et aspirations.

Concrètement, nous vous proposons de vous organiser librement dans votre région, et entre délégués et délégués adjoints, pour réaliser une consultation des groupes et serveurs régionaux (districts le cas échéant).

Et de transmettre au BSG ([bsg@aafrance.fr](mailto:bsg@aafrance.fr)) les deux thèmes qui auront recueilli le plus de suffrages avant le 15 avril 2017 (date butoir impérative).

Vous trouverez en page suivante la liste des thèmes des dernières conférences.

Le thème de la conférence devrait être un thème de partage de réflexion pour améliorer le service dans notre mouvement [pour la transmission de notre message] et non un thème de réunion de partage.

Le choix parmi les 44 thèmes proposés aura lieu pendant la conférence, suivant des modalités qui vous seront précisées dans le dossier de préparation de celle-ci.

La restitution par les délégués des partages qui auront eu lieu au cours de l'année 2017-2018 dans leurs régions respectives aura lieu lors de la conférence 2018 sous forme d'ateliers. Il est rappelé que les comptes rendus de ces ateliers se trouvent dans le rapport de la conférence, à disposition des groupes.

Les deux étapes suivantes ont lieu pendant le temps de la conférence.

**2<sup>ème</sup> étape : du vendredi 28 avril au samedi 29 avril**

Les 44 thèmes qui ont été transmis par les délégués avant le 15 avril 2017 sont mis sur une liste, distribuée aux participants votants de la conférence 2017 en début de réunion plénière du vendredi 28 avril.

Les votants ont à choisir trois thèmes au maximum parmi ces 44 thèmes et à déposer la liste avec leurs choix dans une urne se trouvant à la cafétéria (salle VN Marie-Virginie) avant le samedi 29 avril 15h00, dernier délai. Le vote est anonyme. Il appartient à chaque votant de s'exprimer ou de s'abstenir.

**3<sup>ème</sup> étape : commission plénière agenda le samedi 29 avril à 20h15**

Les résultats du scrutin sont annoncés. Le thème qui a recueilli le plus de suffrages est adopté.

En cas d'égalité entre plusieurs thèmes, on procède à un choix par vote à main levée. Après trois tours de vote au maximum, un tirage au sort est effectué.

**Bulletin de vote****Choix du thème de la conférence 2018****Scrutin limité aux membres de votants de la conférence. Votre bulletin est anonyme.**

Ci-dessous la liste des thèmes proposés par les régions

**Cochez trois cases au maximum.** Tout bulletin avec plus de trois choix sera considéré comme nul.**Remettez votre bulletin dans l'urne située à la cafétéria avant samedi 15h00**

- AA et ses alliés naturels
- AA les recettes d'un succès avec comme thèmes pour les ateliers : Anonymat - Service - Spiritualité
- Comment évoluer sans se renier
- Des serviteurs de confiance
- Garder cela simple
- Gardons simple notre unité
- Hier, aujourd'hui, demain
- La discipline
- La gratitude en action
- La littérature au service de la transmission du message
- La pyramide inversée
- La transmission du message : l'affaire de tous
- L'abstinence... et après ?
- L'alliance de l'argent et de la spiritualité
- Le danger d'une concentration de pouvoir et d'argent à tous les niveaux de service (12ème concept)
- Le don gratuit de la transmission
- Le sens de l'engagement
- Le voyage dans l'abstinence
- Les principes au-dessus des personnalités (12ème tradition)
- Les services : gratitude en action
- L'information locale : aider pour s'aider
- L'unité : la base de notre rétablissement
- Nos traditions
- Principes au-dessus des personnalités
- S'impliquer, partager
- Transmets-le
- Un programme constant avec des mots différents
- Unité et avenir
- Unité, service, rétablissement